

NOTE D'INFORMATION
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
- BMCE BANK -



ÉMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SUBORDONNE NON COTE

MONTANT GLOBAL DE L'ÉMISSION : MAD 1 000 000 000

MATURITE : 10 ANS

	Tranche A (non Cotée)	Tranche B (non cotée)
PLAFOND	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard
NOMBRE DE TITRES	10 000	10 000
VALEUR NOMINALE	MAD 100 000	MAD 100 000
NEGOCIABILITE DES TITRES	De Gré à Gré	
TAUX	Fixe, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 10 ans observés sur la courbe des taux de référence sur le marché secondaire telle que arrêtée le 10 septembre 2014	Révisable annuellement, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 52 semaines observé sur le marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 10 septembre 2014
PRIME DE RISQUE	120 pbs	110 pbs
REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	<i>In fine</i>	
MATURITE	10 ans	
METHODE D'ALLOCATION	Au prorata de la demande	

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 15 SEPTEMBRE AU 17 SEPTEMBRE INCLUS

SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT MAROCAIN TELS QUE LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION

ORGANISME CONSEIL

BMCE CAPITAL
CONSEIL 

ORGANISME CENTRALISATEUR
ET CHARGE DU PLACEMENT

BMCE BANK 

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des valeurs mobilières -CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le **25 juillet 2014**, sous la référence n° VI/EM/019/2014.

ABREVIATIONS

AFH	African Financial Holding
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALCO	Asset Liability Committee
ALM	Asset Liability Management
BAM	Bank AL Maghrib
BBI	BMCE Bank International Plc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDM	Banque de Développement du Mali
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BES VIDA	Banco Espirito Santo VIDA (filiale à 100% de Banco Espirito Santo)
BMCD	Banque Malienne de Crédit et de Dépôts
BFCM	Banque Fédérale Du Crédit Mutuel
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNR	Bénéfice Net Réel
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CA	Chiffre d'Affaires
CACI	Comité d'Audit et de Contrôle Interne
CAM	Caja De Ahorros Del Mediterraneo
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEB	Charges d'Exploitation Bancaire
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CSIS	Center for Strategic International Studies
CTM	Compagnie de Transport Marocaine
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DAT	Dépôts à Terme
ESFG	Espirito Santo Financial Group
EUR	Monnaie unique européenne
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCP	Fonds Commun de Placement
FMI	Fonds Monétaire International
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre sterling - Royaume Uni

GDR	Global Depository Receipts
GNS	Global Network System
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IG	Intégration Globale
IM	Investment Management
IPE	Impression Presse Edition
ITB	Institut Technique de Banque
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Millier
LCN	Lettre de Change Normalisée
M	Million
MAD	Dirham Marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Md	Milliard
MEE	Mise en Equivalence
MRE	Marocain Résident à l'Étranger
MSIM	Morgan Stanley Investment Management
Nb	Nombre
ND	Non disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPV	Offre Publique de Vente
Pb	Point de base
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
PNB	Produit Net Bancaire
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RMA	Royale Marocaine d'Assurances
RMI	Radio Méditerranée Internationale
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
RoE	Return On Equity
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFCM	Société Financière Crédit du Maghreb
SFI	Société Financière Internationale
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
STP	Straight Through Processing
TCN	Titres de Créances Négociables
TMT	Télécommunications, Média & Technologies
UBP	Union Bancaire Privée
LCB	La Congolaise de Banque

USD	Dollar américain
USSD	Unstructured Supplementary Service Data

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
SOMMAIRE	5
PREAMBULE	8
PARTIE I :	9
ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	11
III. LE CONSEIL JURIDIQUE	17
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	18
V. AGENCES DE NOTATION.....	18
PARTIE II :	19
PRESENTATION DE L'OPERATION	19
I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION.....	20
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	20
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	21
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE	21
V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE A ET B	28
VI. CALENDRIER DE L'OPERATION	28
VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS	28
VIII. GARANTIE DE BONNE FIN.....	29
IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION	29
X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES	31
XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES.....	32
XII. PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DES TITRES	32
XIII. RESULTATS DE L'OPERATION.....	32
XIV. NEGOCIABILITE	33
XV. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE	33
XVI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR).....	34
PARTIE III : PRESENTATION DE BMCE BANK	35
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	36
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	38
III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK.....	42
IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS)	52
V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK.....	54
VI. ORGANES DE DIRECTION.....	58
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	69
PARTIE IV : ACTIVITE DE BMCE BANK	74
I. HISTORIQUE DE BMCE BANK	75
II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM.....	79
III. FILIALES DE BMCE BANK.....	85
IV. CAPITAL HUMAIN.....	128
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	134
PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK - COMPTES CONSOLIDES IFRS	137
2011- 2013	137
I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	138
II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS	143
III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS	153
PARTIE VII :	167
PERSPECTIVES	167

PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE.....	170
IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR	171
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	176
PARTIE IX : ANNEXES	177
VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS	178
VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 2013-2011	193
VIII. RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK	251

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes au Groupe BMCE Bank.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Les organismes de placement ne proposeront les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où elle fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les intermédiaires financiers.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCE Capital Conseil, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur en octobre 2013 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Les liasses comptables et fiscales relatives aux exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports et statistiques du GPBM ;
- Comptes consolidés IFRS de BMCE Bank sur la période 2011- 2013 ;
- Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2011, 2012 et 2013 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs aux exercices de 2011 à 2013 en normes IFRS ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Et, différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de BMCE Bank.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca et sur son site (www.bmcebank.ma). Tél : (0522) 49 80 03 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE CAPITAL BOURSE, à la Tour BMCE- Rond-point Hassan II- 20000 Casablanca. Tél : (0522) 49 81 33 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél. : (0522) 42 91 00 ;
- Disponible sur le site internet du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

PARTIE I :
ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCE Bank ainsi que les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions pouvant en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président Directeur Général s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général, BMCE Bank

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	Ernst & Young
Représenté par :	Bachir TAZI
Fonction :	Associé
Adresse :	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - 20 050 Casablanca
Téléphone :	05 22 95 79 00
Télécopie :	05 22 39 02 26
E-mail :	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2002
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013

Dénomination ou raison sociale :	Fidaroc Grant Thornton
Représenté par :	Faiçal MEKOUAR
Fonction :	Associé Gérant
Adresse :	47, rue Allal Ben Abdallah - 20 000 Casablanca
Téléphone :	05 22 54 48 00
Télécopie :	05 22 54 23 21
E-mail :	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Dénomination ou raison sociale :	KPMG
Représenté par :	Jamal Saâd El Idrissi
Fonction :	Directeur Associé
Adresse :	11 avenue Bir Kacem - Souissi – 10 000 Rabat
Téléphone :	05 37 63 37 02
Télécopie :	05 37 63 37 11
E-mail :	jsaadelidrissi@kpmg.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de BMCE Bank, au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 tels que audités par nos soins.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 19 143 458 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 1 880 603.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 21 avril 2014

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Ernst & Young
Bachir TAZI

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 18.413.529 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.579.461.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.7 de l'annexe qui décrit les modalités de dénouement définitif du contrôle fiscal de BMCE BANK qui a eu pour effet la constatation, au cours de l'exercice 2012, d'une charge de KMAD 387 058.

Casablanca, le 20 mai 2013

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Ernst & Young
Bachir TAZI

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des

procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

BMCE BANK a reçu en mars 2011 une seconde lettre de notification de l'administration fiscale suite à la vérification portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié un recours devant la Commission Locale de Taxation. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2011.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank au 31 décembre 2011 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 23 avril 2012

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Ernst & Young
Bachir TAZI

L'ORGANISME CONSEIL

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale :	BMCE Capital Conseil
Représentant légal :	Mehdi Jalil DRAFATE
Fonction :	Président du directoire
Adresse :	63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca
Téléphone :	05 22 42 91 00
Télécopie :	05 22 43 00 21
E-mail :	mj.drafate@bmcek.co.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BMCE BANK à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale de BMCE Bank ;
- L'analyse des comptes agrégés (2011-2013) et consolidé en normes IFRS (2011- 2013), les rapports de gestion 2011, 2012 et 2013 ainsi que la lecture des procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de BMCE Bank ;
- Les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

BMCE Capital Conseil est une filiale à 100% du groupe BMCE Bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mehdi Jalil DRAFATE
Président du Directoire

III. LE CONSEIL JURIDIQUE

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale :	KETTANI LAW FIRM SCP
Représentant légal :	Maître Nadia KETTANI
Fonction :	Avocat à la Cour de Cassation, Associée au Cabinet KETTANI LAW FIRM
Adresse :	8, Rue Lahcen El Basri, 20 000 - Casablanca
Téléphone :	05 22 43 89 00
Télécopie :	05 22 20 59 25
E mail :	nadia@kettlaw.com

Attestation

L'opération d'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank, objet de la présente note d'information, est conforme aux stipulations statutaires de BMCE Bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêts. Toutefois, en cas de liquidation de la BMCE Bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et chirographaires.

Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Nadia KETTANI
Avocat à la Cour de Cassation
Associée à KETTANI LAW FIRM SCP

IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
Téléphone: 05 22 49 80 11 / 12
Fax: 05 22 26 49 65
E-mail : bbenjelloun@bmcebank.co.ma

V. AGENCES DE NOTATION

AGENCE : STANDARD & POOR'S
Adresse : 21-25, rue Balzac, 75406 Paris Cedex 08
Téléphone: +33 1 44 20 66 86
Fax : +33 1 44 20 66 97
E-mail : anouar_hassoune@standardandpoors.com

AGENCE : FITCH RATINGS LIMITED
Adresse : 30 North Colonnade
London E14 5GN
Téléphone : +44 20 3530 1223

PARTIE II :
PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, réunie le 23 novembre 2012, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier et toute personne dûment déléguée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions, avec Appel Public à l'Épargne, d'obligations subordonnées non convertibles à durée déterminée régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et par les art. 3 et 19 de la circulaire de Bank Al Maghrib numéro 24/G/2006, (les fonds en résultant étant éligibles au titre des fonds propres complémentaires de second niveau au sens de cet article) dans la limite d'un plafond de Deux Milliards de dirhams (2.000.000.000 DH).

La ou les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de cinq ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95, au Conseil d'Administration et à toute personne dûment habilitée par lui tous pouvoirs à l'effet :

- De fixer les modalités et la nature définitive de la ou des émissions obligataires autorisées ;
- De réaliser définitivement la ou lesdites émissions ;
- Et d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

En date du 03 juin 2014, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie Extraordinairement le 23 novembre 2012, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'émission d'obligations subordonnées non convertibles pour un milliard de dirhams représentant le reliquat de l'enveloppe globale autorisée pour la somme de 2,0 milliards de dirhams par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie Extraordinairement le 23 novembre 2012.

Le tableau ci-après présente l'autorisation d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les montants levés par BMCE Bank :

Tableau 1 Tableau récapitulatif des émissions d'obligations subordonnées

AGO autorisant l'opération	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
AGO du 23 novembre 2012	2,0		
Emission de janvier 2013		1,0	1,0
Emission de septembre 2014		1,0	-

En milliards de dirhams - Source : BMCE Bank

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

À travers cette opération, BMCE Bank vise à atteindre les objectifs suivants :

- Favoriser le renforcement des fonds propres complémentaires de second niveau de BMCE Bank ;
- Financer les opérations courantes relatives à l'exercice de l'activité de BMCE Bank ;
- Financer le développement international de BMCE Bank ;

- Soutenir le plan de développement tant au Maroc qu'en Europe et en Afrique pour permettre à la banque de suivre le plan des augmentations de capital de BOA notamment l'atteinte d'un RNPG de 2 milliards et quasi doublement du ROE.

Les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque, conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

BMCE Bank envisage l'émission de 10 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 000 000 000 de dirhams (un milliard de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD ;
- Une tranche « B » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD.

Le montant total adjudgé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 000 000 000 de dirhams dans le cadre du reliquat du plafond de MAD 2 000 000 000 (deux milliards de dirhams) autorisé par l'Assemblée Générale.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirent acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 3 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Avertissement :

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear)
--------------------------	---

¹ Article 14 Loi 34-03 du 14 février 2006 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Les dispositions des articles 47, 49, 50, 51, 53, 55 et 57 ainsi que celles du chapitre II du titre IV de la présente loi sont, dans les conditions fixées par circulaire du gouverneur de Bank Al Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit, applicables aux compagnies financières.

Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.

	et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	1 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 15 septembre 2014 au 17 septembre 2014 inclus.
Date de jouissance	24 septembre 2014
Date d'échéance	24 septembre 2024
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande.
Taux d'intérêt facial	Taux fixe. Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans telle qu'elle sera publiée le 10 septembre 2014 par Bank Al-Maghrib, augmenté d'une prime de risque de 120 points de base. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 11 septembre 2014 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales.
Mode de calcul	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle)
Prime de risque	120 points de base.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 24 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 24 septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial].
Remboursement du principal	La tranche A, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé	<p>BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal.</p> <p>Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p>
Négociabilité des titres	De gré à gré.
Assimilation antérieure	<p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p> <p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche A aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.</p>
Assimilations ultérieures	<p>Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés en capital à prix égal au pair. Leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie de remboursement	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>

Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	<p>Monsieur Hamad JOUAHRI a été désigné en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A et B conformément aux dispositions légales en la matière.</p> <p>Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	1 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 15 septembre 2014 au 17 septembre 2014 inclus.
Date de jouissance	24 septembre 2014
Date d'échéance	24 septembre 2024
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande.
Taux d'intérêt facial	<p>Révisable annuellement.</p> <p>Pour la première année, soit du 24 septembre 2014 au 24 septembre 2015, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 10 septembre 2014 (hors prime de risque). Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 110 points de base.</p> <p>Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 11 septembre 2014 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales.</p> <p>Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans un délai d'au moins 5 jours de bourse précédant chaque date d'anniversaire. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 110 points de base.</p>
Mode de calcul	<p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :</p> <p>Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans un délai d'au moins 5 jours de bourse précédant chaque date d'anniversaire.</p> <p>Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 110 points de base</p>
Prime de risque	110 points de base.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates

anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 24 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 24 septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré.

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial x (nombre de jours exact / 360 jours)].

Remboursement du principal

La tranche B, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé

BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Négociabilité des titres

De gré à gré.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Assimilation antérieure

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche B aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.

Assimilations ultérieures

Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.
	L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.
	En cas de liquidation de BMCE Bank, les titres subordonnés de la présente émission seront remboursés en capital à prix égal au pair. Leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	<p>Monsieur Hamad JOUAHRI a été désigné en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A et B conformément aux dispositions légales en la matière.</p> <p>Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE A ET B

Les obligations subordonnées objet de la présente Note d'Information ne sont pas négociables à la Bourse de Casablanca.

VI. CALENDRIER DE L'OPERATION

La souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement. Le calendrier de l'Opération se présente ainsi :

Ordre	Étapes	Date
1	Visa de la Note d'Information par le CDVM	25 juillet 2014
2	Publication de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonces légales	8 septembre 2014
3	Publication du taux d'intérêt facial par l'émetteur dans un journal d'annonces légales	11 septembre 2014
4	Ouverture de la période de souscription	15 septembre 2014
5	Clôture de la période de souscription	17 septembre 2014
6	Allocation des titres (état définitifs)	18 septembre 2014
7	Règlement – Livraison	24 septembre 2014
8	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	25 septembre 2014

VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller financier et coordinateur global	BMCE Capital Conseil	63, Bd Moulay Youssef, Casablanca
Organisme Chargé du Placement	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Organisme chargé du service financier des titres et de la domiciliation	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca

VIII. GARANTIE DE BONNE FIN

La présente émission n'est assortie d'aucune garantie de bonne fin.

IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION

1. Période de souscription

La période de souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement, du 15 au 17 septembre inclus.

Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

2. Souscripteurs

La souscription des obligations, objet de la présente Note d'Information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain, définis ci-après :

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n°17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement devra s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir, s'il ne l'a pas déjà, une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément + pour les Fonds Commun de Placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal + pour les SICAV, le modèle des inscriptions au Registre de Commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés, la tranche et le taux souscrits.

A moins d'être frappées de nullité, les souscriptions sont cumulatives quotidiennement, par montant de souscription et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'Emission d'Obligations subordonnées, objet de la présente Note d'Information, dans la limite du montant de l'opération, soit MAD 1 milliard.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt à taux fixe et/ou à taux révisable. Les titres sont payables au comptant en un seul versement le 24 septembre 2014 (jour de règlement/livraison) et inscrit sur le compte du souscripteur le même jour.

L'organismes chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en Annexe.

Par ailleurs, l'organisme chargé du placement s'engage à ne pas accepter de souscription collectée par une autre entité. Aucune souscription ne pourra être acceptée en dehors de la période de souscription.

Les ordres de souscriptions seront collectés par le biais de l'organisme chargé du placement.

Au cours, de la période de souscription, les souscripteurs doivent s'adresser à l'organisme chargé du placement afin de formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé et la nature de la tranche souscrite souhaitée.

Tout bulletin de souscription doit être signé du souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme chargé du placement. Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

1. Modalités de centralisation des ordres

L'organisme chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide d'un bulletin de souscription ferme et irrévocable (modèle joint en Annexe).

Chaque souscripteur devra :

- Remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de l'organisme chargé du placement ;
- Formuler son (ses) ordre (s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, le taux de souscription ainsi que la tranche souhaitée.

Au cours de la période de souscription, l'organisme chargé du placement doit établir un état récapitulatif des souscriptions qu'il aura reçu pendant la journée.

En cas de non - souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé à 16h, à la fin de la période de souscription, à :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- L'allocation des obligations.

2. Modalités d'allocation

L'allocation des obligations sera effectuée à la date de clôture de la période de souscription le 17 septembre 2014.

Il sera alors procédé, le 17 septembre 2014 à 17 heures, au siège de BMCE Capital, à :

- L'ouverture des plis;
- L'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le montant maximum de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser un milliard de dirhams (1 000 000 000 MAD) pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport : « Quantité offerte/ Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscription, avec priorité aux demandes les plus fortes.

A l'issue de la séance d'allocation à laquelle assisteront les représentants dûment désignés par BMCE Bank et l'Emetteur un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par BMCE Bank.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » par BMCE Bank et l'émetteur dès la signature par les parties dudit procès-verbal.

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 3 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente Note d'Information est susceptible d'annulation par l'organisme chargé du placement.

XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

1. Règlement/livraison

Le règlement livraison entre l'émetteur et les souscripteurs s'effectue dans le cadre du module OTC - Over-the Counter (filière de gré à gré) offert par la plateforme de dénouement Maroclear. Il se fera à la date de jouissance prévue le 24 septembre 2014.

Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 24 septembre 2014.

2. Domiciliaire de l'émission

BMCE Bank est désigné en tant que domiciliaire de l'opération, chargé d'exécuter toutes opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission objet de la présente note d'information.

3. Frais de transaction

Tous les frais d'intermédiation relatifs à cette émission obligataire subordonnée, incluant les commissions du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les investisseurs demeureront à leur charge.

XII. PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DES TITRES

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement/Livraison.

XIII. RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par BMCE Bank dans le journal d'annonces légales au plus tard le 25 septembre 2014.

XIV. NEGOCIABILITE

A compter du 24 septembre 2014, les obligations émises par BMCE Bank dans le cadre de cette opération seront admises aux négociations auprès de la salle de marché de BMCE Bank pour les tranches A et B.

XV. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales autorisées et désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est détaillé ci-après.

1. Fiscalité des revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1) Personnes soumises à l'IR :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

2) Personnes soumises à l'IS :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du Bénéfice Net Réel (BNR) ou le régime du Bénéfice Net Simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

2. Fiscalité des plus-values

Personnes morales résidentes

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cessions et ou acquisition.

Personnes morales non résidentes

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les valeurs mobilières cotées à la bourse de Casablanca sont exonérées.

XVI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR)

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,25% du montant de l'opération. Ces charges comprennent les commissions/honoraires :

- Les frais légaux ;
- Le conseil financier ;
- Le conseil juridique ;
- Les frais de courtage ;
- La communication ;
- La commission relative au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III :
PRESENTATION DE BMCE BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

▪ Dénomination sociale :	Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank.
▪ Siège social :	140, avenue Hassan II, Casablanca.
▪ Téléphone :	05 22 49 80 04/15
▪ Télécopie :	05 22 26 49 65
▪ Site Web :	www.bmcebank.co.ma
▪ Forme juridique :	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
▪ Date de constitution :	31 août 1959.
▪ Durée de vie :	99 ans.
▪ Numéro d'Inscription au Registre de Commerce :	27 129 Casablanca
▪ Exercice social :	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
▪ Objet social : (Article 3 des statuts)	<p>BMCE Bank a pour objet, dans le cadre du Dahir portant loi du 14 février 2006, relative aux établissements de crédit et assimilés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de commissions, de commerce de métaux précieux ; ➤ d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes natures ; ➤ de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ; ➤ et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.
▪ Capital social : (30 juin 2014)	MAD 1 794 633 900 composé de 179 463 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
▪ Documents juridiques :	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de BMCE Bank.
▪ Liste des textes législatifs applicables :	<p>De par sa forme juridique, BMCE Bank est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;</p> <p>De par son activité, BMCE Bank est régie par le Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et</p>

organismes assimilés (loi bancaire) ;

De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, BMCE Bank est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement Général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822 08 du 14 avril 2008 ;
- Dahir n°1-95-3 du 24 chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n°35-94 et de l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier et modifié par la loi n° 46-06.

- | | |
|--|--|
| ▪ Régime fiscal : | BMCE Bank est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%). |
| ▪ Tribunal compétent en cas de litige : | Tribunal de Commerce de Casablanca. |

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

1. Renseignements à caractère général

Au 30 juin 2014, BMCE Bank est doté d'un capital social de MAD 1 794 633 900, composé de 179 463 390 titres d'une valeur nominale de MAD 10, entièrement libéré.

Il convient de rappeler, qu'en date du 22 septembre 2008, BMCE Bank avait procédé au split de son action, ramenant sa valeur nominale à MAD 10 contre MAD 100 précédemment et ce, conformément aux dispositions de la loi 20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.

2. Historique du capital

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération (en MAD)	Nombre d'actions émises ²	Montant de l'augmentation (en MAD)	Capital après opération (en MAD)
1990	Souscription en numéraire	380 000 000	1 200 000	120 000 000	500 000 000
1991	Attribution d'actions gratuites	500 000 000	750 000	75 000 000	575 000 000
1991	Souscription en numéraire	575 000 000	1 750 000	175 000 000	750 000 000
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000 000	750 000	75 000 000	825 000 000
1992	Souscription en numéraire	825 000 000	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000
1996	Attribution d'actions gratuites	1 000 000 000	2 857 142	285 714 200	1 285 714 200
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 285 714 200	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 422 653 600	205 409	20 540 900	1 443 194 500
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194 500	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900
2008	Split de l'action	1 587 513 900	158 751 390 ³	-	1 587 513 900
2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM	1 587 513 900	10 712 000	107 120 000	1 694 633 900
2010	Augmentation de capital réservée au personnel	1 694 633 900	2 500 000	25 000 000	1 719 633 900
2012	Augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence	1 719 633 900	7 500 000	1 500 000 000	1 794 633 900

Source : BMCE Bank

L'attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, ayant porté le capital social à MAD 1 587 513 900, a été décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 juin 2000.

² À une valeur nominale de MAD 100

³ Création de 158 751 390 actions au nominal de MAD 10, en remplacement des 15 875 139 actions anciennes de MAD 100 chacune de valeur nominale

BMCE Bank a établi depuis novembre 2002 un programme de rachat par la Banque de ses propres actions, en vue de régulariser le marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi N° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank a reconduit ce programme quatre fois ; le dernier en date a été proposé et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 20 novembre 2008.

Toutefois, il convient de signaler que BMCE Bank a procédé, en date du 22 mars 2010, à la cession au profit de la CAISSE DE DEPOTS ET DE GESTION de 8% du capital à un cours unitaire de MAD 267, soit un montant total de MAD 3,4 Md. Cette transaction a permis, ainsi, d'annuler le solde du programme de rachat. Rappelons que BMCE Bank ne dispose plus de programme de rachat depuis Mai 2010.

La même année, BMCE BANK a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers :

- Une augmentation de capital réservée à la BFCM pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- Et, une augmentation de capital réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.

En 2012, BMCE Bank a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

3. Pactes d'actionnaires

Néant.

4. Evolution de la structure d'actionariat

Dans le cadre de la consolidation de son actionariat et de sa stratégie de s'ériger en Banque des Réseaux d'alliances internationales, BMCE Bank a conclu, en 2004, un accord de partenariat avec le Crédit Industriel et Commercial - CIC, filiale du Groupe Crédit Mutuel – France avec une prise de participation de 10% du capital de BMCE Bank.

S'appuyant sur une convergence des orientations stratégiques des deux banques, le partenariat conclu sert les ambitions de développement régional de BMCE Bank et du CIC. Il devrait également dynamiser leur positionnement sur le continent africain, en particulier au Maghreb, en leur permettant de saisir les opportunités offertes par l'ouverture croissante des marchés algérien, tunisien, libyen et mauritanien sur de nouvelles zones de libre-échange.

Par ailleurs, *Morgan Stanley Investment Management - MSIM* -, a acquis sur le marché boursier 3%⁴ du Capital de BMCE Bank en septembre 2004. *Morgan Stanley Investment Management* est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley & Co, firme multinationale au service d'une clientèle mondiale institutionnelle tels que les gouvernements et sociétés, les caisses de retraite et fonds de pension, les fondations ainsi que la clientèle patrimoniale.

⁴ Cette participation a entièrement été cédée en mai 2007

En 2005, et au vu du succès de l'opération d'intéressement du personnel réalisée en février 2003, et dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'actionnariat des salariés et de renforcement de l'appartenance des membres du personnel au Groupe BMCE, BMCE Bank, a mis en place un nouveau Programme de Participation de Capital⁵. Ce dernier portait sur 628 841 actions BMCE, représentant 3,96% du capital. Au 28 mai 2007, les salariés de la Banque ont eu la possibilité de céder un tiers de leurs participations au cours de MAD 2 750 (avant split de l'action).

En date du 19 avril 2007, la *Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM-* rejoint le tour de table de BMCE Bank à hauteur de 5%. Cette nouvelle alliance constitue un véritable partenariat industriel (i) dans le domaine de l'immobilier au Maroc, (ii) en faveur des Marocains Résidant en Espagne (iii) dans les métiers de Banque d'Affaires et de l'International, (iv) dans le domaine de la coopération technique et (v) en matière sociétale.

Le 26 mars 2008, BMCE Bank a cédé 5% de parts supplémentaires de son capital au profit du Groupe français Crédit Mutuel au prix unitaire de MAD 3 000 (avant split de l'action). Cette nouvelle acquisition porte ainsi la participation du CIC dans le capital BMCE Bank à la limite de 15%.

Par ailleurs, dans le cadre d'un reclassement de ses actifs et participations, CIC a opéré en date du 30 décembre 2008 un transfert de l'intégralité de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.

Le 5 février 2009, le Groupe CIC a procédé à l'acquisition à travers la BFCM de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, soit au total plus de 7,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 290 dirhams (après split de l'action). Ainsi, sa participation dans le capital de BMCE est passée de 15,05% à 19,9%.

Le 22 mars 2010, BMCE Bank a cédé au profit de la Caisse de Dépôts et de Gestion 8% de son capital pour un montant de MAD 3,4 Milliards.

En octobre 2010, le Groupe BMCE a procédé à une augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards). Consécutivement à cette opération, le groupe a procédé début décembre 2010 à une augmentation de capital en faveur du personnel pour MAD 500 millions.

En août 2011, *Caja De Ahorros Del Mediterráneo -CAM-* se retire du tour de table de BMCE Bank en cédant sa participation au profit de FinanceCom.

En 2012, BMCE Bank a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

5. Structure de l'actionnariat

Le capital de BMCE Bank s'établit à MAD 1 794 633 900 composé de 179 463 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.

⁵ Visé par le CDVM le 10 mai 2005 sous la référence VI/EM/007/2005

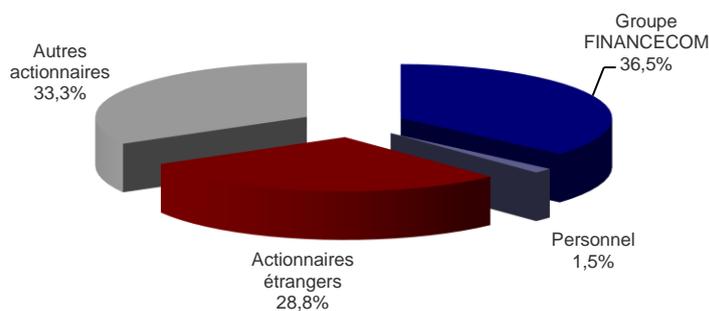
Au 30 avril 2014, l'actionnariat de BMCE Bank se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
Bloc de contrôle	65 426 643	36,48%	36,48%
<i>RMA Watanya*</i>	53 814 091	30%	30%
<i>Financecom</i>	10 705 347	5,97%	5,97%
<i>SFCM</i>	907 205	0,51%	0,51%
Participations stables	83 419 371	46,48%	46,48%
<i>Banque Fédérative du Crédit Mutuel</i>	47 029 054	26,21%	26,21%
<i>Caisse de Dépôt et de Gestion</i>	15 186 872	8,46%	8,46%
<i>MAMDA/MCMA</i>	9 220 533	5,14%	5,14%
<i>CIMR</i>	7 348 804	4,09%	4,09%
<i>BES VIDA</i>	4 634 108	2,58%	2,58%
Autres	30 617 376	17,06%	17,06%
<i>Personnel BMCE</i>	2 663 179	1,48%	1,48%
<i>Flottant</i>	27 954 197	15,58%	15,58%
TOTAL	179 463 390	100,00%	100,00%

(*) Hors OPCVM dédiés de RMA Watanya

Source : BMCE Bank

Structure de l'actionnariat à fin avril 2014



Source : BMCE Bank

III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK

1. Caractéristiques des actions BMCE Bank

La valeur BMCE Bank est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code de cotation 11 835.

A fin avril 2014, le flottant du titre BMCE Bank est de 15,58% du capital, représentant 27 954 197 actions.

La performance boursière réalisée par l'action BMCE Bank depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 2014 ressort à +2,0% (+1,4% pour l'ensemble du secteur). Au titre de l'exercice 2013, BMCE Bank devrait procéder à la distribution d'un dividende unitaire de MAD 4, fixant le rendement de dividende à 1,96% sur la base d'un cours moyen pondéré de MAD 192 observé en 2013.

2. Emission par BMCE Bank d'un Emprunt Obligataire sur le Marché International

En vue de mobiliser les ressources nécessaires à ses besoins généraux, et conformément à la décision de ses Actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 4 juin 2013 prévoyant l'émission d'un emprunt obligataire d'un plafond de M USD 500 sur 5 ans, BMCE Bank a conclu le 27 novembre 2013 une émission obligataire de type Eurobond « Reg S » sur les marchés internationaux d'un montant de 300 millions de dollars U.S.

Les obligations ainsi émises comportent une maturité de cinq ans avec un taux de rendement initial de 6,5% et un coupon de 6,25%. Elles sont cotées à la Bourse de Luxembourg et sont notées Ba1 par l'agence Moody's.

Cet emprunt a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 26 novembre 2013.

L'Emprunt ainsi réalisé est assorti des caractéristiques suivantes :

Emetteur	Banque Marocaine du Commerce Extérieur -BMCE Bank-
Notation	Ba1 par <i>Moody's</i>
Format et rang	Senior non-garanti
Restrictions de vente	Reg S
Montant	300 millions USD
Maturité	27 novembre 2018
Coupon	6,25% (SA, 30/360, 1 ^{er} coupon : 27 Mai 2014)
Rendement	6,50%
Prix d'offre	98,947
Règlement	27 novembre 2013
Listing	Bourse de Luxembourg
Utilisation des fonds	Besoins généraux de l'émetteur
Valeur unitaire	Montant minimum de 200 000 USD puis par incrémentation de 1 000 USD
Bookrunners	Barclays, BMCE Capital, BNP Paribas et Citi

Cet emprunt a été placé auprès d'investisseurs, organismes multinationaux, gestionnaires de fonds, banques et institutionnels privés situés géographiquement et principalement en Europe, au Moyen Orient, en Suisse et en Asie.

La note d'information -Prospectus- relative à cet emprunt est publiée sur le site de la Bourse de Luxembourg : <https://www.bourse.lu/enregistrement> (accès gratuit après inscription).

1. Caractéristiques des GDRs émis en 1996

Au cours de l'exercice 1996, BMCE Bank avait procédé à une augmentation de capital à travers l'émission de USD 60 millions d'actions GDRs⁶ (*Global Depositary Receipts*) cotées à la Bourse de Londres. L'objectif de cette opération visait en premier lieu une internationalisation plus grande du capital de BMCE Bank, lui conférant une assise plus importante comparativement à d'autres banques des marchés émergents.

Type de GDR	REG S (*)
Ticker	BMED
Nombre de titres au 30 avril 2014	1 409 370 ⁷

Type de GDR	144 A (**)
Ticker	BQMCY
Nombre de titres au 30 avril 2014	180

Source : BMCE Bank

(*) Reg S : GDRs qui peuvent être détenus par des porteurs (personnes physiques ou morales) à l'extérieur des Etats-Unis.

(**) 144 A : GDRs qui sont uniquement réservés aux investisseurs qualifiés aux Etats-Unis, connus sous « QIBs » - Qualified Institutional Buyers. Les QIBs sont des institutions qui détiennent pour leur propre compte au moins USD 100 millions de titres. Les QIBs ne peuvent pas être des personnes physiques.

2. Programme d'émission de certificats de dépôt émis à partir du 16 avril 2001

En 2001, BMCE Bank a lancé un programme d'émission de certificats de dépôts dont le plafond s'élève à MAD 5 000 000 000. Les émissions opérées en mai 2001 ont été entièrement remboursées.

En Août 2008, BMCE Bank a procédé à l'extension de son plafond d'émission, après validation du CDVM en date du 1^{er} août 2008, le portant à MAD 10 000 000 000 (Dix Milliards de Dirhams).

En janvier 2013, BMCE Bank a procédé à l'extension du plafond de son programme de certificat de dépôt à MAD 15 milliards.

⁶ Certificats nominatifs, libellés dans une devise internationale, généralement le dollar, émis par une banque dépositaire (le plus souvent par une banque britannique ou luxembourgeoise) en contrepartie de titres étrangers déposés auprès d'une banque gardienne locale dans le pays de la société émettrice.

⁷ Après split de l'action BMCE Bank

Caractéristiques du programme :

➤ Nature	Certificats de dépôt
➤ Montant de l'ancien Programme	MAD 5 000 000 000
➤ Montant du nouveau Programme	MAD 15 000 000 000
➤ Montant de l'encours à fin avril 2014	MAD 11 015 200 000
➤ Valeur nominale des titres ⁽⁸⁾	MAD 100 000
➤ Nombre de titres restant à fin Avril 2014	110 152 bons

Source : BMCE Bank

1. Caractéristiques des certificats de dépôt à fin Avril 2014

Nre de bons	Montant	Durée	Nature du Taux	Jouissance	Echéance
2 850	100 000	2 ans	Fixe	05/10/2012	05/10/2014
1 600	100 000	2 ans	Fixe	10/10/2012	10/10/2014
3 605	100 000	3 ans	Fixe	10/10/2012	10/10/2015
400	100 000	2 ans	Fixe	22/10/2012	22/10/2014
1 250	100 000	2 ans	Fixe	29/10/2012	29/10/2014
185	100 000	3 ans	Fixe	29/10/2012	29/10/2015
300	100 000	2 ans	Fixe	31/10/2012	31/10/2014
600	100 000	2 ans	Fixe	14/11/2012	14/11/2014
1 500	100 000	2 ans	Fixe	07/12/2012	07/12/2014
2 000	100 000	2 ans et 3 mois	Fixe	07/12/2012	07/03/2015
913	100 000	2 ans	Fixe	11/12/2012	11/12/2014
100	100 000	2 ans	Fixe	21/12/2012	21/12/2014
530	100 000	52 semaines	Fixe	11/09/2013	10/09/2014
1 380	100 000	52 semaines	Fixe	23/09/2013	22/09/2014
700	100 000	52 semaines	Fixe	27/09/2013	26/09/2014
3 000	100 000	52 semaines	Fixe	01/10/2013	30/09/2014
950	100 000	52 semaines	Fixe	04/10/2013	03/10/2014
1 650	100 000	52 semaines	Fixe	14/10/2013	13/10/2014
150	100 000	52 semaines	Fixe	28/10/2013	27/10/2014
1 000	100 000	52 semaines	Fixe	31/10/2013	30/10/2014
7 440	100 000	26 semaines	Fixe	12/11/2013	13/05/2014
4 100	100 000	13 mois	Fixe	13/12/2013	13/01/2015
2 000	100 000	13 mois	Fixe	16/12/2013	16/01/2015
1 650	100 000	364 jours	Fixe	20/12/2013	19/12/2014
400	100 000	26 semaines	Fixe	23/12/2013	23/06/2014
1 439	100 000	52 semaines	Fixe	24/12/2013	23/12/2014
4 260	100 000	52 semaines	Fixe	30/12/2013	29/12/2014
4 900	100 000	13 mois	Fixe	30/12/2013	30/01/2015
1 000	100 000	52 semaines	Fixe	31/12/2013	30/12/2014
2 300	100 000	26 semaines	Fixe	13/01/2014	14/07/2014
4 090	100 000	52 semaines	Fixe	13/01/2014	12/01/2015

⁸ Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996

800	100 000	26 semaines	Fixe	24/01/2014	25/07/2014
4 200	100 000	52 semaines	Fixe	24/01/2014	23/01/2015
4 550	100 000	18 mois	Fixe	24/01/2014	24/07/2015
2 950	100 000	52 semaines	Fixe	21/03/2014	20/03/2015
7 050	100 000	2 ans	Fixe	21/03/2014	21/03/2016
3 000	100 000	13 semaines	Fixe	24/03/2014	23/06/2014
400	100 000	52 semaines	Fixe	01/04/2014	31/03/2015
600	100 000	2 ans	Fixe	01/04/2014	01/04/2016
720	100 000	26 semaines	Fixe	07/04/2014	06/10/2014
900	100 000	52 semaines	Fixe	07/04/2014	06/04/2015
4 430	100 000	3 ans	Fixe	07/04/2014	07/04/2017
650	100 000	4 ans	Variable	09/04/2014	09/04/2018
490	100 000	26 semaines	Fixe	14/04/2014	13/10/2014
820	100 000	52 semaines	Fixe	14/04/2014	13/04/2015
4 200	100 000	3 ans	Fixe	18/04/2014	18/04/2017
5 200	100 000	52 semaines	Fixe	28/04/2014	27/04/2015
2 500	100 000	52 semaines	Fixe	30/04/2014	29/04/2015
3 100	100 000	3 ans	Fixe	30/04/2014	30/04/2017
1 700	100 000	4 ans	Fixe	30/04/2014	30/04/2018
3 650	100 000	5 ans	Fixe	30/04/2014	30/04/2019

Source : BMCE Bank

3. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en février 2008

En Février 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

Caractéristiques de la tranche A (cotée)

↘ Valeur nominale	MAD 100 000
↘ Nombre de Titres	2 850
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,50%
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2013 au 26/02/2014	4,98%
↘ Taux d'intérêt du 26/02/2014 au 26/02/2015	4,38%
↘ Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
↘ Date de la première révision	26 février 2009
↘ Maturité	10 ans

Source : BMCE Capital

Caractéristiques de la tranche B (non cotée)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de Titres	7 150
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,50%
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2013 au 26/02/2014	4,98%
➤ Taux d'intérêt du 26/02/2014 au 26/02/2015	4,38%
➤ Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
➤ Date de la première révision	26 février 2009
➤ Maturité	10 ans
➤ Date de remboursement	26 février 2018
➤ Encours à fin Avril 2014	MAD 715 000 000
➤ Coupon 2013	MAD 31 984 333,33

Source : BMCE Capital

4. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel octobre 2008

En octobre 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière ainsi que dans l'objectif de financer les opérations fondamentales à l'exercice de son activité.

Caractéristiques de la Tranche A (Obligations à taux fixe, cotées)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	1 000 obligations subordonnées
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
➤ Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ Encours à fin Avril 2014	MAD 100 000 000
➤ Coupon 2013	MAD 5 950 000

Source : BMCE Capital

Tranche B (Obligations à taux révisable, cotées)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	5 00 obligations subordonnées
➤ Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
➤ Prime de risque	100 pbs
➤ Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de 11 ^{ème} année de l'emprunt
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2012 au 15/10/2013	4,79%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2013 au 15/10/2014	5,10%
➤ Date de la première révision	15 octobre 2009
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ coupon 2013	2 428 265
➤ Encours à fin Avril	MAD 50 000 000

Source : BMCE Capital

Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	500 obligations subordonnées
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ Encours à fin Avril	MAD 50 000 000
➤ Coupon 2013	MAD 2 975 000

Source : BMCE Capital

Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	8 000 obligations subordonnées
➤ Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
➤ Prime de risque	100 pbs
➤ Augmentation de la prime de risque	100 pbs, à partir de la 11 ^{ème} année de l'emprunt
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2012 au 15/10/2013	4,79%
➤ Taux d'intérêt du 15/10/2013 au 15/10/2014	5,10%
➤ Date de la première révision	15 octobre 2009
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib.
➤ Coupon 2013	38 852 240
➤ Encours	MAD 800 000 000

Source : BMCE Capital

5. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel mai 2009

En mai 2009, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Au même titre que l'émission d'octobre 2008, cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière et à accompagner l'établissement dans ses projets de développement tant au Maroc qu'à l'international.

Les tranches A et B n'ont pas été souscrites.

Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	500
Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2019	5.30%

Taux d'intérêt au-delà du 03/06/2019	6.30%
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11 ^{ème} année
➤ Prime de risque	120 pbs
➤ Encours à fin Avril 2014	MAD 50 000 000
➤ Coupon 2013	MAD 2 650 000

Source : BMCE Capital

Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)

➤ Valeur nominale	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	9 500
➤ Taux	4.51%
➤ Prime de risque	100 pbs
➤ Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11 ^{ème} année
➤ Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2010	4,51%
➤ Taux d'intérêt du 03/06/2010 au 03/06/2011	4,57%
➤ Taux d'intérêt du 03/06/2011 au 03/06/2012	4,45%
➤ Taux d'intérêt du 03/06/2012 au 03/06/2013	4,50%
➤ Taux d'intérêt du 03/06/2013 au 03/06/2014	5,22%
➤ Taux d'intérêt du 03/06/2014 au 03/06/2015	4,23%
➤ Date de la première révision	03 juin 2010
➤ Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 ^{ème} année, après accord de Bank Al Maghrib
➤ Encours à fin Avril 2014	950 000 000
➤ Coupon 2013	MAD 43 343 750

Source : BMCE Capital

6. Emission d'un emprunt subordonné perpétuel consenti par la SFI⁹ en avril 2008

➤ Montant	EUR 70 000 000
➤ Taux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jusqu'à l'année 5 : application du taux EURIBOR 6 mois + [1,50 %] par an ; ➤ Entre l'année 5 et l'année 10 : la marge d'intérêt à distribuer sera la plus élevée (i) de la marge précédemment distribuée et (ii) de la moyenne pondérée des marges d'intérêt sur le LIBOR, EURIBOR ou des taux du Trésor Marocain au titre de l'ensemble du capital complémentaires de premier niveau non remboursé par l'Emprunteur ; A compter de l'année 11 : augmentation de la marge distribuée à hauteur de 50 % de la marge distribuée entre l'année 5 et 10 ; ➤ Taux fixe ou variable applicable pendant les cinq premières années ; au-delà, application du taux variable ; ➤ Taux d'intérêt : 5,86% y compris prime de risque.
➤ Encours à fin Avril 2014	EUR 70 000 000
➤ Durée	Perpétuelle
➤ Coupon 2013	KMAD 46 715

Source : BMCE Capital

Cet emprunt est, conformément au terme du contrat de prêt en date du 4 mars 2008, assorti d'une option de conversion en actions. L'Assemblée Générale du 5 avril 2011 a autorisé une augmentation de capital de la banque d'un montant maximum correspondant à la contre-valeur en dirhams de 70 millions d'euros, à réaliser par compensation de créances. Cette autorisation avait été consentie le 8 avril 2008 et a été renouvelée pour une période de 3 ans jusqu'au 5 avril 2013 puis reconduite une nouvelle fois par l'AGE du 20/12/2013 sur une période de 3 ans également.

7. Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO¹⁰ en mai 2008

➤ Montant	EUR 50 000 000
➤ Taux	5,90% Y COMPRIS PRIME DE RISQUE
➤ Durée	10 ans
➤ Coupon 2013	KMAD 33 562
➤ Encours à fin Avril 2014	40 000 000 Euro

Source : BMCE Capital

⁹ La Société Financière Internationale est l'institution du Groupe de la Banque Mondiale chargée des opérations avec le secteur privé.

¹⁰ PROPARCO est une institution financière de développement, conjointement détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et par des actionnaires privés du Nord et du Sud. Sa mission est de favoriser les investissements privés dans les pays émergents.

8. Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de MAD 1 milliard en janvier 2013

En janvier 2013, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard.

La tranche B n'a pas été souscrite.

Tranche A cotée à taux fixe

➤ Valeur nominale :	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	1 600
➤ Durée de l'emprunt :	10 ans
➤ Date de jouissance :	21 janvier 2013
➤ Date d'échéance:	21 janvier 2023
➤ Taux d'intérêt facial :	6,18%
➤ Prime de risque :	135 points de base.
➤ Coupon 2013	MAD 9 888 000
➤ Encours à fin Avril 2014:	MAD 160 000 000

Tranche C non cotée à taux fixe

➤ Valeur nominale :	MAD 100 000
➤ Nombre de titres :	500
➤ Durée de l'emprunt :	10 ans
➤ Date de jouissance :	21 janvier 2013
➤ Date d'échéance:	21 janvier 2023
➤ Taux d'intérêt facial :	6,18%
➤ Prime de risque :	135 points de base.
➤ Coupon 2013	MAD 3 090 000
➤ Encours à fin Avril 2014 :	MAD 50 000 000

Tranche D non cotée à taux variable

➤ Valeur nominale :	MAD 100 000
➤ Nombre de titres	7 900
➤ Durée de l'emprunt :	10 ans
➤ Date de jouissance :	21 janvier 2013
➤ Date d'échéance:	21 janvier 2023
➤ Taux d'intérêt facial du 21/01/2013 au 21/01/2014	5,01%

➤ Prime de risque :	125 points de base.
➤ Coupon 2013	MAD 40 128 682
➤ Encours à fin Avril 2014:	MAD 790 000 000

IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS)

Les rapports de notation sont annexés au présent dossier d'information.

1. Fitch Ratings

Dans son rapport du 14 janvier 2013, Fitch Ratings confirme « la notation support de la BMCE à 3, étant donné que la BMCE BANK peut compter sur le soutien de l'Etat Marocain en cas de besoin. Néanmoins, la probabilité de soutien est modérée compte tenu de la notation du Maroc (BBB-/Stable). Il est à noter que la BMCE est la 3^{ème} plus grande banque au Maroc en termes de total bilan, l'équivalent de 24% du PIB du pays à fin 2011.

Majoritairement détenue par FINANCECOM, un holding local (36,9% à fin 2012) et la Banque Fédérative du Crédit Mutuelle (BFCM ; A+ /Stable) qui détient 26,2% des actions.

Fitch n'est pas en mesure d'évaluer la capacité de FINANCECOM de soutenir BMCE BANK car elle (l'agence) n'a pas de visibilité sur la situation financière du Holding. De son côté, BFCM a certes la capacité de soutenir la BMCE, mais sa volonté de le faire reste limitée à cette étape.

La note support de BMCE Bank est sensible à un abaissement significatif de la note souveraine en devises sur le long terme».

2. Standard & Poor's

En janvier 2013, Standard & Poor's a émis un rapport de notation « BBpi » dont les éléments suivants sont extraits :

« L'agence S&P élève le rating « pi » de BMCE Bank au-dessus de son Stand Alone Credit Profile – SAC-. Cette notation reflète la haute importance systémique de BMCE Bank en tant que 3^{ème} banque du pays et la probabilité que BMCE Bank reçoive un soutien financier de la part du Gouvernement en cas de besoin.

Le positionnement de la banque est un facteur neutre de notation. Avec des actifs consolidés totalisant MAD 212 Md au 30 juin 2012, BMCE BANK est la troisième institution financière au Maroc et à le fonctionnement d'une banque universelle. Elle détient environ 15% des parts de marché en terme de dépôts clients mais ses consœurs de plus grandes tailles ont tendance à avoir des opérations domestiques plus importantes. Même si BMCE BANK se focalise sur le développement de son activité au Maroc, elle poursuit son expansion en Afrique à travers BANK OF AFRICA dans laquelle elle a augmenté sa participation, cette dernière passant de 59% en 2011 à 65%. BOA a généré 26% des revenus consolidés de BMCE BANK au 1^{er} semestre 2012.

En dépit de l'intention de BMCE Bank d'émettre une dette subordonnée additionnelle de MAD 1 Md et d'effectuer une augmentation de capital réservée aux salariés de M MAD 500 en 2013, STANDARDS & POOR'S demeure préoccupé par le fait que l'expansion à l'internationale ne soit pas couverte par un capital suffisant.

Par ailleurs, comme son taux de distribution demeure élevé l'agence de notation ne s'attend pas à une importante génération interne de capitaux au cours des deux prochaines années.

Le capital et les revenus sont des facteurs négatifs de notation. S&P table sur un maintien du ratio Risk-Adjusted Capital -RAC- avant ajustement entre 3% et 5% dans les 12-18 prochains mois.

De plus, l'efficacité opérationnelle de BMCE BANK est inférieure à celle de ses consœurs. La banque affiche un coefficient d'exploitation de 59% au 1^{er} semestre 2012. Sa rentabilité est également plombée par des coûts de provisionnement élevés en raison d'opérations risquées en Afrique

Subsaharienne et au Maroc. Les revenus de BMCE BANK sont soutenus par des marges d'intérêt relativement stables redevable à un haut niveau de dépôts non rémunérés.

Le risque est un facteur négatif de notation. Cela reflète principalement l'augmentation de l'exposition de la banque à l'Afrique subsaharienne. Le taux de contentieux s'établit autour de 6% au 30 juin 2012 et 2011, avec 31% de créances en souffrance provenant des prêts accordés dans les pays d'Afrique sub-saharienne. De plus, le coût du risque a plus que doublé durant le premier semestre de 2012. L'agence de notation s'attend à une légère détérioration du taux de contentieux de BMCE Bank, ou des pertes de crédits à moyen-terme, et demeure prudente par rapport au secteur immobilier marocain et à la croissance de la banque à l'étranger, principalement en Afrique. Ces deux derniers éléments demeurent des facteurs à risque pour le portefeuille de prêts.

Le financement et la liquidité sont des facteurs neutres de notation. S&P considère que la banque à un bon accès aux dépôts peu onéreux (entreprises et particuliers), dont 50% ne sont pas rémunérés, lui permettant de couvrir la quasi-intégralité de son portefeuille de prêts. A fin juin 2012, le ratio de transformation de la banque se fixe à 97%. L'agence s'attend néanmoins à une détérioration de ce ratio à moyen terme qui devrait découler à une croissance plus rapide des dépôts que des prêts. La liquidité de BMCE BANK bénéficie et des bons du Trésor marocain. L'argent comptant, les instruments monétaires et les actions représentent 33% des actifs totaux au 30 juin 2012 ».

V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK**1. Conseil d'administration**

BMCE Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de onze membres et présidé par Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général.

Administrateurs	Date de nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
M. Othman BENJELLOUN <i>Président Directeur Général</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	Aucun lien de parenté avec les autres membres
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (Holding du Groupe Crédit Mutuel / CIC) <i>représentée par M. Michel LUCAS</i>	2005	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2019	Idem
BANCO ESPIRITO SANTO <i>représentée par M. Pedro Mosqueira DO AMARAL</i>	2000	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2017	Idem
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION <i>Représentée par M. Anass ALAMI</i>	2010	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
FINANCECOM <i>représentée par M. Zouheir BENSAID</i>	2001	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2014	Idem
RMA WATANYA <i>Représentée par M. Azzeddine GUESSOUS</i>	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	Idem
M. Adil DOURI <i>Intuitu personae</i>	2008	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
M. Amine BOUABID <i>Intuitu personae</i>	2007	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	Idem
M. Mamoun BELGHITI <i>Administrateur</i>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI <i>Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe</i>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem
M. Mohamed BENNANI <i>Administrateur</i>	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	Idem

Source : BMCE Bank (Juin 2014)

2. Comités issus du Conseil d'Administration

Conformément aux meilleures pratiques internationales, le Conseil a institué en son sein un certain nombre de Comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines problématiques spécifiques et de lui formuler des recommandations lui permettant ainsi de s'acquitter au mieux de ses responsabilités et prérogatives.

Il s'agit du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Banque et du Comité de Gouvernance.

➤ Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe –CACI Groupe-

Se réunissant au moins trois fois par an, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe est composé de quatre Administrateurs non dirigeants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité d'Audit.

Les principales missions du CACI Groupe ont trait à :

- ☞ Vérification des opérations et des procédures internes ;
- ☞ Mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- ☞ Vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement approprié et de la conservation des données comptables ;
- ☞ Circulation efficace de la documentation et de l'information tant au plan interne qu'externe ;
- ☞ Evaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- ☞ Evaluation de la pertinence des mesures correctrices proposées ou mises en œuvre ;
- ☞ S'assurer de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- ☞ Examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission pour approbation au Conseil d'Administration ;
- ☞ Examen de la pertinence des activités d'audit interne dans les entités du Groupe ;
- ☞ Examen de la situation de conformité *-Compliance-* dans le Groupe et de l'état d'avancement des actions dans ce domaine pour chacune des entités composant le Groupe ;
- ☞ Présentation au moins deux fois par an au Conseil d'Administration de la situation des encours des créances en souffrance, des résultats des démarches amiables et du recouvrement contentieux des créances, des encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- ☞ Veiller à la qualité et à la véracité de l'information délivrée aux actionnaires.

Le dispositif de vérification des opérations et des procédures internes doit, en outre, permettre de s'assurer :

- ☞ De la conformité des opérations et des procédures internes aux prescriptions légales et réglementaires ainsi qu'aux normes et usages professionnels et déontologiques en vigueur ;
- ☞ Du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées par les organes compétents.

➔ **Comité d'Audit et de Contrôle Interne –CACI Banque-**

Se réunissant au moins deux fois par an, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne est composé de quatre Administrateurs non exécutifs. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité d'Audit et de Contrôle Interne.

Les principales missions du CACI ont trait à :

- ☞ La vérification des opérations et des procédures internes ;
- ☞ La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- ☞ La vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de la conservation des données comptables ;
- ☞ La circulation efficace de la documentation et de l'information tant sur le plan interne qu'externe ;
- ☞ L'évaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- ☞ La qualité de l'information délivrée aux actionnaires ;
- ☞ La vérification de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- ☞ L'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration ;
- ☞ L'élaboration du rapport annuel de l'activité et des résultats du contrôle interne qui sont soumis à l'examen du Conseil d'Administration ;
- ☞ L'information, au moins deux fois l'an, du Conseil d'Administration relativement aux encours des créances en souffrance, aux résultats des démarches amiables ou judiciaires entreprises, de même qu'aux encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- ☞ L'évaluation de la pertinence des mesures correctives proposées ou mises en œuvre.

➔ **Comité de Gouvernance**

Instance émanant du Conseil d'Administration, le Comité de Gouvernance est composé de trois Administrateurs non exécutifs et se réunira semestriellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des membres du Comité.

Le Comité de Gouvernance émet son avis et recommandations au Conseil et à ce titre, il est chargé de:

- ☞ Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et à les communiquer aux actionnaires ;

- ☛ Examiner et faire des recommandations par rapport, à la composition, les missions et travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités Spécialisés ;
- ☛ Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant surgir entre les membres du Conseil d'Administration, liés à des opérations ou transactions, associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- ☛ Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres de la Direction Générale ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation d'un nouveau membre ;
- ☛ Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres de la Direction Générale conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil d'Administration.

3. Autres mandats d'administrateur du Président Othman BENJELLOUN

Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BMCE Bank assure également d'autres fonctions au sein des participations de la Banque :

Participations	Capital en Millions	Quote-part détenue	Mandat du Président de BMCE Bank
BMCE International Madrid	EUR 25,6	100%	Président du Conseil d'Administration
Maghrebaïl	MAD 102,5	51%	Administrateur (intuitu personae)
ESFG S.A.	EUR 207,1	1,2%	Administrateur (intuitu personae)
BMCE International Holdings	GBP 102,2	100%	Président du Conseil d'Administration
Moroccan Financial Board	MAD 140	14,29%	Administrateur
BMCE International Madrid	EUR 25,6	100%	Président du Conseil d'Administration

Source : BMCE Bank (juin 2014)

VI. ORGANES DE DIRECTION

1. Organisation

En 2014, le Groupe BMCE a procédé au réaménagement de son organisation et ce, afin d'asseoir davantage les fondements d'un Groupe bancaire multi-métiers, d'ancrage national, de vocation internationale et d'ambition continentale. En effet, le réaménagement de l'organisation du Groupe qui est désormais opéré vient souligner sa dimension élargie davantage à l'international.

Ont présidé au réaménagement de l'organisation, l'indépendance des responsabilités, le resserrement du pouvoir exécutif du Groupe BMCE, le renforcement de la dimension Groupe, les synergies et la mutualisation et enfin *l'empowerment*.

Y sont ainsi soulignées la dimension davantage élargie du groupe, reflétant l'importance prise par le développement des activités internationales, un alignement plus fort de la gouvernance avec les exigences réglementaires en vigueur à l'échelle locale et internationale.

Dans ce cadre, certaines entités, compte tenu de leurs missions intrinsèques, sont directement rattachées à la Présidence du Groupe : le Contrôle Général Groupe, la Fondation BMCE Bank, le Bureau du Président, la Communication Groupe et RM Experts.

Une nouvelle fonction dénommée Stratégie Prospective a été créée et est rattachée directement au Président Directeur Général.

Par ailleurs, et dans le sillage de l'alignement aux pratiques internationales de Gouvernance, la fonction Risques et Coordination Groupe est désormais rattachée à l'organe de Direction qu'est le Comité de Direction Générale. La séparation des fonctions Risques & Finances favorise ainsi l'Indépendance des risques vis-à-vis de toute fonction opérationnelle..

Dans ce même esprit, la fonction *Compliance* est singularisée dans l'organisation et est également rattachée au Comité de Direction Générale Groupe. Il lui est ainsi conféré plus de poids, reflétant la volonté de renforcer la vigilance en matière de contrôle des opérations sur l'ensemble du périmètre fonctionnel - des métiers - et géographique - des implantations-. En veillant au respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes professionnelles et déontologiques ainsi que des orientations du Conseil d'Administration, des instructions Présidentielles, de la Direction Générale et des procédures, la fonction *Compliance* contribue à la préservation de la réputation du Groupe.

Les exigences réglementaires afférentes aux règles de bonne gouvernance requièrent pareillement que soit mis en valeur un Pôle dans l'organisation, précisément dédié à la Gouvernance, le Pôle Gouvernance & Développement Groupe. Ce Pôle précédemment dénommé Secrétariat Général Groupe, continuera d'assumer ses autres fonctions importantes en relation avec la Communication Financière, l'Intelligence Economique et le Développement Durable & la Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Pareillement, sont rattachées au Comité de Direction Générale deux autres Entités : Contrôle Permanent Groupe et Capital Humain Groupe.

L'organigramme est de dimension Groupe et de vocation multinationale, articulé autour de trois grands blocs :

- ☛ Le premier bloc regroupe la Banque au Maroc, notamment la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels et le Pôle Conciliation, Ingénierie et Restructuration ;
- ☛ Le second bloc regroupe les Finances et Opérations Groupe ;
- ☛ Le troisième bloc regroupe les entités relevant de la Banque à l'International, notamment, les établissements financiers consolidés à l'international, à savoir le Groupe Bank Of Africa, *BMCE Bank International Holdings et ses deux filiales BMCE Bank International Londres et BMCE Bank International Madrid*, La Banque de Développement du Mali et La Congolaise de Banque.

a. La Banque au Maroc : une organisation commerciale centrée sur le client au sein des régions

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Régionalisation, BMCE Bank a érigé 8 Directions Régionales, articulée autour de 8 régions, en cohérence avec les régions administratives du Royaume et ce, afin de rapprocher les centres de décision au plus près de ce qui représente la raison d'être et la raison d'exercer d'une Banque, à savoir son client.

Fondée sur une Régionalisation à la fois déconcentrée (Engagement, Juridique & Contrôle Permanent) et décentralisée (Pilotage, Animation & Coordination Support), la Direction Régionale est désormais unique et commune pour les deux filières Part/Pro et Entreprises, disposant d'une large autonomie et responsable de l'ensemble des aspects de gestion de la région en termes de réalisations commerciales, maîtrise des risques, rentabilité...

Les Directions Régionales sont appuyées par les structures du Siège qui se recentrent davantage sur leurs missions fondamentales : définition des pratiques et des normes, apports d'expertises, mise en place de dispositifs d'évaluation, suivi et contrôle.

Ainsi, au sein de la Banque du Maroc :

- ☛ La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes *Entreprises*, notamment le Financement de l'Investissement, chacune avec ses fonctions transverses tel le Marketing & Pilotage ;
- ☛ La Banque des Particuliers & Professionnels fédère un *pool* de compétences *Marketing*, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants - chargé d'accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la stratégie commerciale et dans l'animation de la distribution. Ce dispositif commercial et marketing est complété par le Pilotage, Moyens & CRC
- ☛ Le Pôle Conciliation, Ingénierie et Restructuration nouvellement créée, représente un point fondamental à l'origine du réaménagement de l'organisation .En concertation et intelligence avec la Banque de l'Entreprise et la Banque des Particuliers & Professionnels, ce Pôle entretiendra des relations avec les clients sur lesquels des créances demeurent en souffrance et ce, à travers l'investigation et l'élaboration de solutions innovantes grâce à des approches de conciliation, faisant appel à de l'ingénierie et permettant d'aboutir à des actions de restructuration desdites affaires.

La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est au service de trois grands types de clientèles : les institutionnels, la clientèle Particuliers & Haut de Gamme ainsi que le Groupe Bancaire lui-même.

Organisée en quatre lignes métiers intégrées, BMCE Capital privilégie les synergies dans la création de valeur pour le client opérant, au Maroc et à l'international à travers ses filiales, dans la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

b. Les compétences des entités fonctionnelles sont élargies aux autres composantes du Groupe

Les Finances Groupe outre la planification stratégique et financière, la financière Banque et Pilotage Fiscal groupe et la comptabilité Banque, intègre la gestion des Participations dont les missions essentielles, portent sur l'optimisation et le suivi du portefeuille de participations.

Les *Opérations* Groupe œuvre à préserver la cohérence de l'évolution technologique et à l'optimisation des *process* à travers le Groupe. Il fédère trois entités : IT & Process Groupe, Logistique Groupe et Juridique Groupe. Sont rattachées à IT & Process Groupe, les entités de support chargées des *Back Offices*, de la Maîtrise d'Ouvrage et des Synergies Technologiques et de la Qualité. Il supervise, en outre, - *EurAfric Information*.

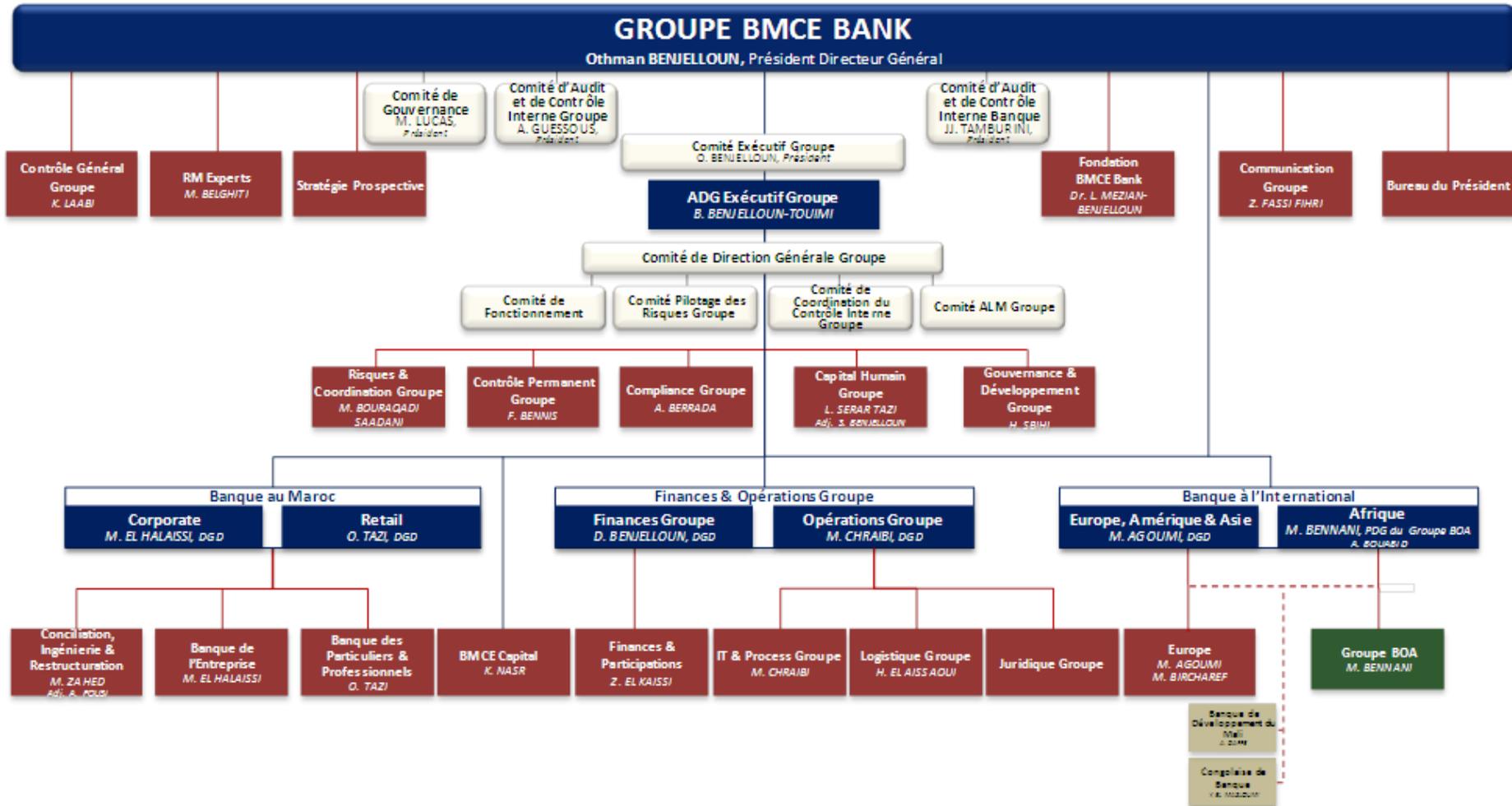
c. Les activités internationales

Les programmes majeurs entrepris par la Banque se trouvent prioritairement au service de l'expansion du Groupe. Que cette expansion se fasse sur le continent américain, européen ou en Asie, elle est prioritairement au service de l'Afrique et, en son sein, au service du pays africain le plus important pour le Groupe qu'est le Maroc et donc BMCE Bank.

Aussi, l'activité internationale a été différenciée selon qu'elle couvre (i) l'Afrique et notamment le Groupe BOA ou (ii) le reste du monde, à savoir l'Europe, l'Amérique et l'Asie à travers les implantations du Groupe : BMCE International Holdings Plc avec BMCE Bank International Londres, BMCE Bank International Madrid et BMCE Bank International France, et BMCE Bank China.

Sont rattachées aux activités Europe, Amérique & Asie les relations avec les Institutions Financières Etrangères, les Synergies Métiers à l'International et les Programmes de Développement à l'International.

1. Organigramme de BMCE Bank (juin 2014) :



2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Othman BENJELLOUN

Reconnu, au plan national et International, particulièrement dans les domaines de la finance et de l'industrie, Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank -depuis sa privatisation en 1995- et Président du Holding FinanceCom, opérant dans 4 secteurs: -Bancaire: BMCE Bank, -Assurance: Royale Marocaine d'Assurances-Watanya, -Télécoms : MédiTelecom, -Industrie : technologies de l'information, média, agro-industrie, transport et tourisme.

M. BENJELLOUN préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009, et fut nommé « Banquier de l'année 2007 » par l'Union des Banques Arabes.

Dans le domaine de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles : - l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique et - la Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université *Al Akhawayn* d'Ifrane par feu Sa Majesté le Roi Hassan II et ce, de 1998 à janvier 2004. Le Conseil d'Administration qu'il présidait, ambitionnait de hisser l'Université au niveau de l'élite des académies internationales, prônant des valeurs d'excellence et de mérite. En 2007, il lui fut décerné la distinction « *Honorary Fellow* » du *King's College of London*.

M. BENJELLOUN est également *Honorary Trustee* au Center for *Strategic International Studies* de Washington présidé par le Dr. Henry Kissinger. Il est membre au CSIS depuis 1981.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède. Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal par le Président Abdoulaye Wade, et également de la Médaille « *Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica* » par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut récemment décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française.

Le 7 avril 2010, M. Benjelloun a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse – M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants Dounia et Kamal.

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe. A cet égard, il assure également la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice Présidence du Comité Exécutif Groupe et la Vice Présidence du Comité de Crédit Senior.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BMCE Bank, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de BOA Holding, groupe bancaire détenu à hauteur de 72,6% et présent dans 17 pays africains, BMCE International Holding, de BMCE Bank International UK, la banque à l'international du Groupe basée à Londres spécialisée dans l'investissement africain, et de BMCE International Madrid, la banque espagnole du Groupe à vocation internationale, outre qu'il préside le Conseil d'Administration de BMCE Euroservices, entité en charge de l'activité MRE en Europe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions il est un membre actif des instances de gouvernance de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés, ou l'assurance. Dans ce cadre, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital S.A, la banque d'affaires du Groupe, et BMCE Capital Bourse, la société de bourse, Salafin - société de crédit à la consommation-, ainsi que de Maroc Factoring - société d'affacturage-. De même, il est Administrateur d'autres Filiales Financières Spécialisées comme Maghrebail, société de leasing, et RM Experts, société de recouvrement. Il est également Président du Conseil d'Administration de BMCE Assurances, la filiale du Groupe Opérant dans le courtage et conseil en assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information - une *joint venture* spécialisée dans le domaine technologique, créée par BMCE Bank, RMA Watanya, et le Groupe Crédit Mutuel-CIC. Il est membre du Conseil d'Administration d'Euro Information en France, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel. Par ailleurs, il est membre du Conseil de Surveillance de la compagnie d'assurances RMA Watanya du Groupe FinanceCom.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. BENJELLOUN-TOUIMI est administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement, ainsi que d'autres ONG à caractère éducatif.

Parmi ses autres responsabilités, il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement, et est Président de l'Association Nationale des sociétés Marocaines par Actions (ANMA).

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Au cours de son cycle de Doctorat, il avait été sélectionné par le FMI pour conduire des recherches sur le système financier d'un de ses pays membres. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France et a assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BMCE Bank en 1990.

M. BENJELLOUN-TOUIMI est marié et père de trois enfants.

Mohamed BENNANI

Administrateur de BMCE Bank, et PDG de BOA

M. Mohamed BENNANI est Administrateur de BMCE Bank et Président Directeur Général de Bank of Africa.

Il est membre des conseils d'administration de l'ensemble des entités du Groupe BOA. Il préside les conseils d'administration de BOA Group, BOA West Africa et Agora Holding.

De 2002 à 2009, M. BENNANI était Administrateur Directeur Général de BMCE Bank en charge de la Retail Bank.

BMCE Bank a renforcé, pendant cette période, son rôle de Banque de proximité et ce, grâce à la réorganisation du réseau de distribution, la mise en place du programme d'ouverture des agences et l'enrichissement soutenu de l'offre de produits et services.

De 1997 à 2002, il était Directeur Général de BMCE Bank en charge de l'International, du Corporate, de la Salle des Marchés et des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE ».

De 1993 à 1997, M. BENNANI assura la Direction Générale de BMCE International Madrid, banque de droit espagnol, créée en 1993 par BMCE Bank et des partenaires nationaux.

En 1989, il fut détaché auprès de la Banque de Développement du Mali en qualité de Directeur Général. Il en a assuré la restructuration et le redressement avec l'appui des Institutions Financières Internationales et régionales.

De 1976 à 1988, M. BENNANI était en charge des activités internationales et du financement des exportations dans la région du Moyen-Orient et en France, au sein du Département International de la BMCE.

De 1974 à 1976, il avait assumé la responsabilité du Bureau de Représentation de la Banque à Beyrouth pour le Moyen-Orient et les pays du Golfe.

Il est titulaire d'une Licence en Sciences Economiques de la Faculté Mohammed V de Casablanca.

Il a été décoré du titre de Ouissam Achchoughl Addahabi du Royaume du Maroc, de Chevalier de l'Ordre National de la République du Mali et de l'ordre du mérite congolais grade officier de la République du Congo.

Né en 1949, M. BENNANI est marié et père de deux enfants.

Mamoun BELGHITI

Administrateur de BMCE Bank, PDG de RM Experts

M. Mamoun BELGHITI est Administrateur de BMCE Bank et Président Directeur Général de la filiale du Groupe dédiée à l'activité de Recouvrement, RM Experts. Il est également Administrateur de *BOA-Côte d'Ivoire*, filiale du Groupe BOA.

Monsieur Mamoun BELGHITI a débuté sa carrière en 1972 au sein des Services Généraux puis à la Direction de l'Inspection. Il s'est vu confier, en 1981, la responsabilité de la Direction Crédit et

Trésorerie et, en 1991, celle de la Direction de l'Investissement et du Crédit. A ce titre, M. BELGHITI a négocié au nom de la Banque plusieurs lignes de crédit notamment avec la *Banque Mondiale*, *IFC*, le *FMI*, la *BAD* et la *BEI*.

Dès 1996, il prend en charge la *Direction des Affaires Financières*, où il participe activement à la mise en place du plan stratégique de développement et à la réorganisation de la Banque. Durant la même année, il participera, aux côtés du Président et d'autres cadres supérieurs, à l'opération GDR qui a permis à BMCE Bank d'augmenter son capital à travers les marchés internationaux de capitaux. Durant ce même exercice, M. BELGHITI est promu au poste de Directeur Général Adjoint.

En février 1998, il est nommé en tant que Directeur Général en charge aussi bien de la *Direction des Affaires Financières* que de la *Banque du Réseau Maroc*. En avril 2002, il accède au titre de *Conseiller Principal* du Président en charge notamment de la représentation de la Banque auprès des Institutions Nationales et Internationales ainsi que des relations avec les autorités monétaires. Il siège, par ailleurs, dans les instances où la Banque est actionnaire.

En mars 2004, M. BELGHITI est coopté *Administrateur Directeur Général* en charge du *Remedial Management Groupe*.

Il compte également, à son actif, de nombreux séminaires dont il a assuré l'animation aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Né en 1948, M. BELGHITI est marié et père de deux enfants.

Driss BENJELLOUN

Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe

M. Driss Benjelloun est Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe BMCE Bank. Il est également Administrateur de filiales du Groupe BMCE Bank, notamment BOA Groupe, BOA Bénin et BMCE Capital.

Ayant intégré le Groupe BMCE Bank en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion.

Après la privatisation de BMCE Bank, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la *Direction Production Bancaire* avec pour mission de rationaliser les entités de back-office et les doter d'outils et de moyens nécessaires pour mieux servir les clients.

En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé *Directeur Général Adjoint* en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant le *Pôle de Support Groupe - Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité* -. La principale mission de ce Pôle était de coordonner et de mobiliser ces entités pour mieux répondre aux nouveaux défis de développement de la Banque tant à l'international qu'au niveau national.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de BMCE Bank, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique.

En parallèle, il était chargé de conduire deux grands projets structurants de la place, à savoir le passage aux normes *IFRS* des comptes du Groupe et l'implémentation des normes édictées par *Bâle II*.

Il a piloté le processus de création de plusieurs entités telles que *BMCE Internacional Madrid, Maroc Factoring*, le *Centre Monétique Interbancaire* et *Docuprint*. En Afrique, il a participé à la restructuration de la BDM et piloté la fusion de cette dernière avec la *BMCD*.

Il a débuté sa carrière en tant *qu'Auditeur-Consultant* dans divers cabinets étrangers de renom et a été chargé de cours à *l'Université de Picardie*.

M. Benjelloun est titulaire d'un Doctorat en Finance de *l'Université Paris Dauphine* et du *Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures*.

Né en 1955, M. Benjelloun est marié et père de trois enfants.

M'Fadel EL HALAISSI

Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc

M. M'fadel EL HALAISSI est Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc. Ce Pôle de Direction Générale regroupe le marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise.

Cette responsabilité lui a été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de BMCE Bank, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée sur le marché des entreprises.

Depuis son intégration à BMCE Bank, il s'était vu confier la création du *département de Restructuration des crédits d'investissements* et avait participé à la négociation et la mise en place de plusieurs lignes de crédits extérieurs notamment les lignes de la *Banque Mondiale, IFC., B.E.I., ...* Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la *Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises* en 1998.

En avril 2002, il fut nommé *Directeur Général Adjoint* en charge de la Corporate Bank, un pôle étendu ensuite à l'International.

Il a participé activement à la montée en puissance des financements en *Project Finance*, au conseil financier et à l'accompagnement spécifique des opérateurs ayant eu recours à ces types d'investissement.

Titulaire d'un Doctorat en Economie de *l'Université de Lille*, M. EL HALAISSI est marié et père de 2 enfants.

Mounir CHRAIBI**Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe**

M. Mounir Chraibi est Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe.

A ce titre, M. Mounir Chraibi est en charge des opérations de la banque : IT&Process Groupe – organisation, qualité, système d'information, back offices bancaires, logistique, juridique et achats Groupe, et centre de services métiers RH. Dans ce cadre, M. CHRAIBI conduit des chantiers stratégiques de la Banque comme la réalisation du schéma directeur du système d'information de la banque et assurance (SYBEA), la mise en œuvre du programme d'industrialisation des back offices de la banque et du programme de rationalisation des charges de la banque.

M. Mounir Chraibi a débuté sa carrière en 1987 comme chef de projet du schéma directeur du système d'information du Crédit du Maroc. Il a été ensuite, de 1989 à 1994, Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports.

En 1994, M. Chraibi est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail. Son passage à l'Office est marqué par le développement de la formation continue en entreprise et le lancement des programmes d'insertion des jeunes. Son action à l'Office a également contribué à la création de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANAPEC).

En 2001, M. Chraibi est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale. Lors de son passage à la CNSS, l'organisme connaît une modernisation de ses méthodes de gestion, marquée notamment par la mise en place du système de télé-déclarations des salaires et de télépaiements des cotisations sociales des entreprises. Cette période sera également particulièrement marquée par la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire, nouvelle branche de sécurité sociale.

En 2005, M. Chraibi est nommé Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz qui connaît pendant son passage un développement important des investissements du secteur privé, ainsi que la mise en œuvre pour la Région de Marrakech de grands investissements publics structurants.

M. Mounir Chraibi est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré du Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier, en 2008. Il est également décoré Chevalier de l'Ordre de Leopold du Royaume de Belgique.

Né en 1963, M. Chraibi est marié et père de deux enfants.

M. Omar TAZI**Directeur Général Délégué en charge du Retail Maroc**

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Retail Maroc .

M. Omar TAZI a exercé la fonction de Directeur de Portefeuille Clientèle au sein de la Banque de Développement du Canada ; banque spécialisée dans le financement de projets d'investissement de la PME, puis Adjoint au Directeur des Crédits pour le district de Montréal.

En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB), notamment en tant que Responsable de la Direction des Crédits d'Investissement, Responsable du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint de la Banque Commerciale.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la SGMB, notamment de SOGEBOURSE, GESTAR, SOGECREDIT, SOGEFINANCEMENT et ACMAR Maroc.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI a eu une expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat en tant qu'Administrateur-Directeur Général du Groupe AFMA, spécialisé dans le conseil et le courtage en assurances.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BMCE Bank afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque. En 2012, il a été désigné respectivement, Membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN et Administrateur Délégué de BMCE EuroServices.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke – Canada.

Né en 1962, M. Omar TAZI est marié et père de deux enfants.

M. Mohammed AGOUMI

Directeur Général Délégué en charge de l'Europe, Amérique & Asie

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de BMCE Bank en charge l'Europe, Amérique & Asie.

Après avoir exercé au cabinet d'audit International Peat Marwick (KPMG) pendant 7 ans où il s'est spécialisé dans l'audit et le conseil aux établissements financiers, il intègre Eurogroup en 1987 où il a été nommé associé en 1990 puis responsable du Pôle Banque et Finances en 1997. Il y a notamment dirigé des missions de stratégie ou de projets d'entreprise, de gouvernance, de fusion d'établissements, de coopération informatique ou d'industrialisation de *back-offices* auprès des principaux groupes bancaires français.

Lors de la réforme du marché financier au Maroc, il a eu l'occasion d'accompagner plusieurs établissements locaux dans la mise en place de leurs activités de marchés. Plus récemment, il a dirigé plusieurs interventions relatives à l'organisation et à la mise en place de la filière risques dans le cadre de Bale II.

De 2006 à 2009, il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités au sein du Groupe Crédit Agricole France - CASA -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL – Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et

de la Direction des Engagements. Il a également mené à son terme, l'intégration de LCL au sein des plateformes industrielles du Groupe Crédit Agricole de même que la réorganisation des réseaux de distribution incluant la Banque Privée et les Grandes Entreprises. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

Depuis 2010, il est Président Fondateur du Groupe *Europa Corporate Business Group - ECBG* – spécialisé dans la banque d'affaires, le conseil stratégique et l'accompagnement des PME, un des programmes de Groupe – La Passerelle – visant le conseil en investissement entre l'Europe et le Maroc. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommée *Financing Access Maroc* qui apporte une assistance aux PME dans le cadre de leur refinancement auprès des Banques.

M. Mohammed Agoumi est diplômé de l'Essec (1979) et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie (1980). Il est Expert-Comptable diplômé à Paris (1993) et a enseigné pendant deux ans à l'Essec en tant que professeur adjoint au Département Economie.

M. Mohammed AGOUMI est marié et père de 2 enfants.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

➤ Comité Exécutif Groupe

Aux termes de l'organisation réaménagée, est institué le Comité Exécutif Groupe qui concentre les pouvoirs décisionnaires sur les questions relevant du périmètre du Groupe. Présidé par M. Othman BENJELLOUN, le Comité Exécutif Groupe assure le pilotage stratégique du Groupe. Il constitue le relais opérationnel du Conseil d'Administration dans l'élaboration de proposition d'axes de développement, la mise en œuvre de la stratégie telle qu'il l'a validée et le suivi rapproché de la gestion des risques Groupe. Il pilote les activités du Groupe et arbitre toute question opérationnelle et fonctionnelle relevant de la compétence des entités du Groupe et des comités internes.

Président

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général

Vice-Président

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

Membres

Mohamed BENNANI
Président Directeur Général BOA Group, en charge des activités Afrique,

Mamoun BELGHITI
Administrateur de BMCE Bank, Intuitu Personae

Driss BENJELLOUN
Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe

M'Fadel EL HALAISSI
Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc

Mounir CHRAIBI
Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe,

Omar TAZI*Directeur Général Délégué, en charge de la Retail Maroc***Mohammed AGOUMI***Directeur Général Délégué, en charge de l'International, Europe, Amérique et Asie***Khalid NASR***Président du Directoire de BMCE Capital***Secrétariat****Moulay BOURAQADI SAADANI***Responsable Risques et Coordination Groupe*➤ **Comité de Direction Générale Groupe**

BMCE Bank est dotée du Comité de Direction Générale Groupe, instance de dirigeance placée au cœur du fonctionnement du Groupe Bancaire au Maroc. Le Comité de Direction Générale Groupe, relais opérationnel du Comité Exécutif Groupe, est chargé de décliner en actions et mesures opérationnelles les orientations stratégiques du Groupe.

Président**Brahim BENJELLOUN TOUMI***Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe***Membres****Mamoun BELGHITI***Administrateur de BMCE Bank, PDG de RM Experts***Driss BENJELLOUN***Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe***M'Fadel EL HALAISSI***Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc***Mounir CHRAIBI***Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe***Omar TAZI***Directeur Général Délégué, en charge de la Retail Maroc***Mohammed AGOUMI***Directeur Général Délégué, en charge de l'International, Europe, Amérique & Asie***Khalid NASR***Président du Directoire de BMCE Capital***Mohamed BENNOUNA***Conseiller auprès de la Direction Générale***Khalid LAABI***Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe***Mostafa ZAHED***Directeur Général Adjoint, Responsable Conciliation, Ingénierie & Restructuration***Moulay BOURAQADI SAADANI***Responsable Risques & Coordination Groupe***Zouhair EL KAISSI***Responsable Finances & Participations***Najib BENABDALLAH***Directeur Général Adjoint, Responsable Programme de Développement à l'International*

Zouheir FASSI FIHRI*Directeur Général Adjoint, Responsable Communication Groupe***Mounir KABBAJ***Directeur Général Adjoint, Responsable Développement Marchés***Houda SBIHI***Responsable Gouvernance & Développement Groupe***Assia BERRADA***Responsable Compliance Groupe***Leila SERAR***Responsable Capital Humain Groupe***Secrétaire du Comité***Responsable Gouvernance & Développement Groupe***➔ Comité de Fonctionnement**

Au sein du Comité de Direction Générale, est créé le Comité de Fonctionnement en tant qu'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la Banque. Il apporte ainsi une expertise métier et émet des recommandations au Comité de Direction Générale afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.

➔ Comité Pilotage des Risques Groupe

Le Comité Pilotage des Risques Groupe s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, (i) il s'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques crédit, marché et opérationnels à l'échelle du Groupe BMCE Bank, (ii) il valide toute modification inhérente au pilotage des risques crédit, marché et opérationnels, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre, (iii) il prend connaissance de l'évolution des différents indicateurs d'appréciation des risques de crédits, marchés et opérationnels.

➔ Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de la filière risques et sa mise en conformité aux meilleures pratiques internationales, est institué, au sein du Comité de Direction Générale, le Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe dont la mission est notamment de coordonner l'action du dispositif de Contrôle Interne du Groupe, et d'assurer sa cohérence et son efficacité.

➔ Comité ALM Groupe

Le Comité ALM Groupe est l'instance en charge de l'élaboration et l'exécution de la stratégie de gestion Actif – Passif du Groupe et ce, conformément aux orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration.

3. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil d'Administration de BMCE Bank s'établit à l'issue de l'exercice 2013 à MAD 1, 5 millions en brut annuel, au titre des jetons de présence.

Pour sa part, la rémunération brute annuelle des membres de Direction au titre de la même année s'établit à MAD 27,4 millions. Par ailleurs, les prêts accordés aux membres de Direction totalisent MAD 17, 7 millions à fin décembre 2013, dont MAD 16 millions de crédits immobiliers.

4. Intéressement et participation du personnel

➤ Plans d'actionnariats passés :

Un plan d'actionnariat a été réalisé 3 fois dans le cadre de deux opérations de cession réservées aux salariés opérées en 2003 et 2005 et à travers une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank opérée en décembre 2010.

L'opération de cession réservée aux salariés lancée en 2003, portait sur 750 000 actions, soit 4,72% du capital. Le prix unitaire d'acquisition de cette opération a été fixé à MAD 400 par action. L'acquisition des titres, réservée exclusivement aux membres titulaires du personnel du Groupe BMCE Bank, a été financée facultativement par un prêt dont le taux d'intérêt est de 3,375% et la durée s'étale du 19 février 2003 au 31 mai 2006 inclus.

Aux termes de la Note d'Information élaborée à cet égard en 2003, à partir du 19 février 2005 une partie du portefeuille investi en actions a été cédée, permettant aux salariés de réaliser une plus-value de plus de MAD 100 par action.

En 2005, une nouvelle opération de cession a été initiée au profit exclusif des membres du personnel. Cette Offre a porté sur 628 841 actions BMCE Bank, soit 3,96% du capital au prix unitaire de MAD 525. Elle a été assortie d'une garantie du cours d'achat et de la possibilité de financement des titres acquis par crédit bancaire au taux préférentiel de 2,91%.

A partir du 28 mai 2007, les salariés ont eu la possibilité de céder le premier tiers des titres détenus en portefeuille à un prix par action de MAD 2 750. A la même date de l'année 2008, les membres du personnel ayant souscrit à l'opération ont pu de nouveau céder le second tiers à un prix par action oscillant entre MAD 3 163 et MAD 3 250.

La cession du reliquat des actions acquises s'est opérée entre le 1er décembre 2008 et le 26 décembre 2008 inclus, le cours moyen de vente est de MAD 266,2 (post split). Par ailleurs, le taux de cession de l'OPV se fixe à 94% à fin décembre 2008.

En 2009, 159 557 actions ont été cédées par le personnel au cours moyen de MAD 247,55.

En décembre 2010, une augmentation de capital d'un montant de 500 millions de dirhams prime d'émission comprise, correspondant à 2 500 000 actions BMCE a été réalisée au prix de 200 dirhams

par action. Les actions acquises dans le cadre de ce programme et qui ont donné lieu à un financement par un prêt doivent être détenues par les membres du personnel éligible selon le calendrier suivant :

- Détenion de la totalité des actions acquises pendant une durée minimum de trois (3) ans, soit jusqu'au 21/12/2013 inclus ;
- Détenion de la moitié des actions initialement acquises pendant une durée minimum de quatre (4) ans, soit jusqu'au 21/12/2014 inclus.

Le taux d'intérêt appliqué est de 2,5% par an et le remboursement du montant du principal du Prêt et des intérêts sera effectué *in fine*, à l'expiration de la Durée du Programme, ou à la suite de chaque vente partielle. Toutefois, les Membres du Personnel auront la faculté de rembourser à tout moment par anticipation, et sans pénalités, tout ou partie du montant du principal du Prêt et des intérêts.

➤ **Plans d'actionnariats futurs :**

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 27 mai 2014 a autorisé le principe d'une augmentation du capital sociale réservée au personnel salarié du Groupe BMCE d'un montant maximum de 500 millions de dirhams, prime d'émission comprise.

Les pouvoirs ont été conférés au Conseil d'Administration pour réaliser dans un délai de 36 mois à compter de la tenue de l'Assemblée en une ou plusieurs tranches ladite augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires boursières en vigueur, le prix sera déterminé au moment de la réalisation de l'augmentation de capital en tenant compte de la plus faible des moyennes du cours de clôture relative aux actions de BMCE Bank sur les trois derniers mois, ou sur les 6 derniers mois précédant l'augmentation de capital de l'émetteur.

PARTIE IV :
ACTIVITE DE BMCE BANK

I. HISTORIQUE DE BMCE BANK

1^{er} septembre 1959	➔ Création de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur par les Pouvoirs Publics ;
1962	➔ Absorption des agences marocaines de la Banca Commerciale Italiana ;
1965	➔ Ouverture de l'Agence Tanger Zone Franche ;
1971	➔ Absorption de la Société de Banque du Maghreb (ex-Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie) ;
1973	➔ Ouverture de la première représentation à l'étranger destinée aux marocains en France ;
1975	➔ Absorption de Banco Espanol en Marruecos et des agences marocaines de Bank of America ;
1988	➔ Création de MAROC FACTORING, société d'affacturage ;
1989	➔ Ouverture de BMCE International à Madrid ;
1992	➔ Le capital de BMCE Bank atteint le seuil du milliard de dirhams ;
1993	➔ Institution d'une filiale de droit espagnol ;
1995	➔ Privatisation de la Banque (appel d'offre remporté par un consortium d'investisseurs nationaux et internationaux dont le chef de file est la Royal Marocaine d'Assurances) ; ➔ Création des premières entités des marchés de capitaux : BMCE Capital Bourse (ex. MIT) et BMCE Capital Gestion (ex Marfin) ;
1996	➔ Première opération sur le marché international avec l'émission de M USD 60 d'actions GDRs cotées à la Bourse de Londres ; ➔ Distinction « Best Bank in Morocco » décernée à la Banque par le magazine EUROMONEY ;
1997	➔ Création de SALAFIN, société de crédit à la consommation ; ➔ Ouverture d'un bureau de représentation en Allemagne ;
1998	➔ Création de BMCE Capital, la banque d'affaires du Groupe BMCE ; ➔ BMCE Bank est élue pour la deuxième fois « Best Bank in Morocco » par le magazine EUROMONEY ;
1999	➔ Prise de participation aux côtés de RMA, de Commerzbank et de l'UBP, dans le capital d'Al Watanya et d'Alliance Africaine à hauteur de 67% et 85% respectivement. Pôle leader dans la bancassurance érigé avec 25% de parts de marché ; ➔ Lancement d'un emprunt de M EUR 160 destiné à financer la prise de participation dans les assurances et souscrit par 25 banques internationales ; ➔ Entrée à hauteur de 20% dans le capital de Méditelécom, en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ;

2000	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création du Holding FinanceCom ; ➤ Inauguration des bureaux de représentation de Londres et de Pékin ; ➤ Partenariat scellé avec le Groupe Espirito Santo, l'un des premiers groupes privés portugais ; ➤ Prise de participation à hauteur de 1,56% dans la PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement ; ➤ Acquisition avec la Banque de Développement du Mali de 51% de la BMCD ; ➤ Distinction « Bank of the Year Award » décerné par la revue spécialisée The Banker ; ➤ Inauguration des premières écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE ;
2001	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du bureau de représentation de Barcelone ; ➤ Titre « Bank of the Year Award » décerné pour la seconde fois par la revue spécialisée The Banker ;
2002	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement du 1^{er} programme de rachat portant sur 9,45% du capital social, en vue de régulariser le cours de l'action BMCE Bank sur le marché boursier ; ➤ Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client (projet d'entreprise Cap Client) ; ➤ Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une Banque Off Shore ;
2003	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement d'un emprunt obligataire subordonné ; ➤ Lancement de la 1^{ère} Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 4,72 % du capital ;
2004	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Première entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating Social au Maroc ; ➤ Entrée de Morgan Stanley Investment Management dans le capital de la Banque ; ➤ Entrée du CIC au capital de BMCE Bank à hauteur de 10%, devenant le 1^{er} actionnaire étranger de la Banque ; ➤ Entrée dans le tour de table de la Congolaise de Banque ;
2005	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement du projet d'extension du réseau via l'ouverture de 50 agences par an sur 3 ans ; ➤ Lancement de la 2^{ème} Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 3,96 % du capital ;
2006	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement de la nouvelle identité visuelle ;
2007	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature d'une convention de partenariat visant l'entrée dans le capital du Groupe Bank Of Africa à hauteur de 35%. ➤ Obtention de l'agrément bancaire pour la création d'une filiale au Royaume-Uni, MediCapital Londres;
Mars 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concrétisation de l'acquisition des 35% du capital du Groupe Bank of Africa ; ➤ Création de EurAfric Information, joint venture technologique commun entre BMCE Bank, RMA Watanya et le groupe français Crédit mutuel (CIC Assurances) visant la réalisation d'un schéma directeur informatique consolidé de la banque et de l'assurance et un projet de plate-forme technologique de rayonnement au Maroc et à l'étranger ; ➤ Renforcement de la participation du CIC dans le capital de la Banque, la portant de

	10% à 15% pour une mise de EUR 209 millions ;
Avril 2008	➤ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la conclusion de l'emprunt subordonné de nature perpétuelle d'un montant de EUR 70 millions consenti par la SFI ;
Mai 2008	➤ Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO pour un montant de EUR 50 millions ;
Août 2008	➤ Extension du plafond des Certificats de Dépôt émis le portant à MAD 10 milliards ;
Septembre 2008	➤ Réduction de la valeur nominale de MAD 100 à MAD 10, portant le nombre d'actions à 158 751 390 ;
Octobre 2008	➤ Prise de participation par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ; ➤ Emission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard ;
Décembre 2008	➤ Distinction de la Banque par <i>The Bankers Magazine</i> du Groupe <i>Financial Times</i> . BMCE BANK est ainsi élue « Banque de l'année 2008 au Maroc » et ce, pour la sixième fois depuis 2000 ; ➤ Transfert de l'intégralité de la participation du CIC dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-
Février 2009	➤ Acquisition par le CIC, à travers la BFCM, de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation à 19,9% ;
Mai 2009	➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel pour un montant de MAD 1 Md.
Mars 2010	➤ Acquisition par la Caisse de Dépôts et de Gestion de 8% du capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation directe et indirecte à 9,40%.
Août 2010	➤ Renforcement dans le capital de BOA à hauteur de 55,8%.
Octobre 2010	➤ Augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards).
Décembre 2010	➤ Augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.
Janvier 2011	➤ Désignation d'un Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank en tant que Président Directeur Général du Groupe BOA
Mai 2011	➤ Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 57,15%
Juin 2011	➤ Certification ISO 14001 pour l'environnement
Août 2011	➤ Cession des participations (4,6%) de CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO -CAM- dans BMCE Bank à FinanceCom
Octobre 2011	➤ Renforcement dans le capital Locasom à 94,5%
Mars 2012	➤ Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 59,40%
Mars 2012	➤ Nomination de M. Mohammed AGOUMI en tant que Directeur Général Délégué en charge de l'International
Novembre 2012	➤ Augmentation de capital en numéraire réservée aux actionnaires de référence de la Banque pour un montant global de MAD 1 500 000 000
Janvier 2013	➤ Emission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de MAD 1 milliard

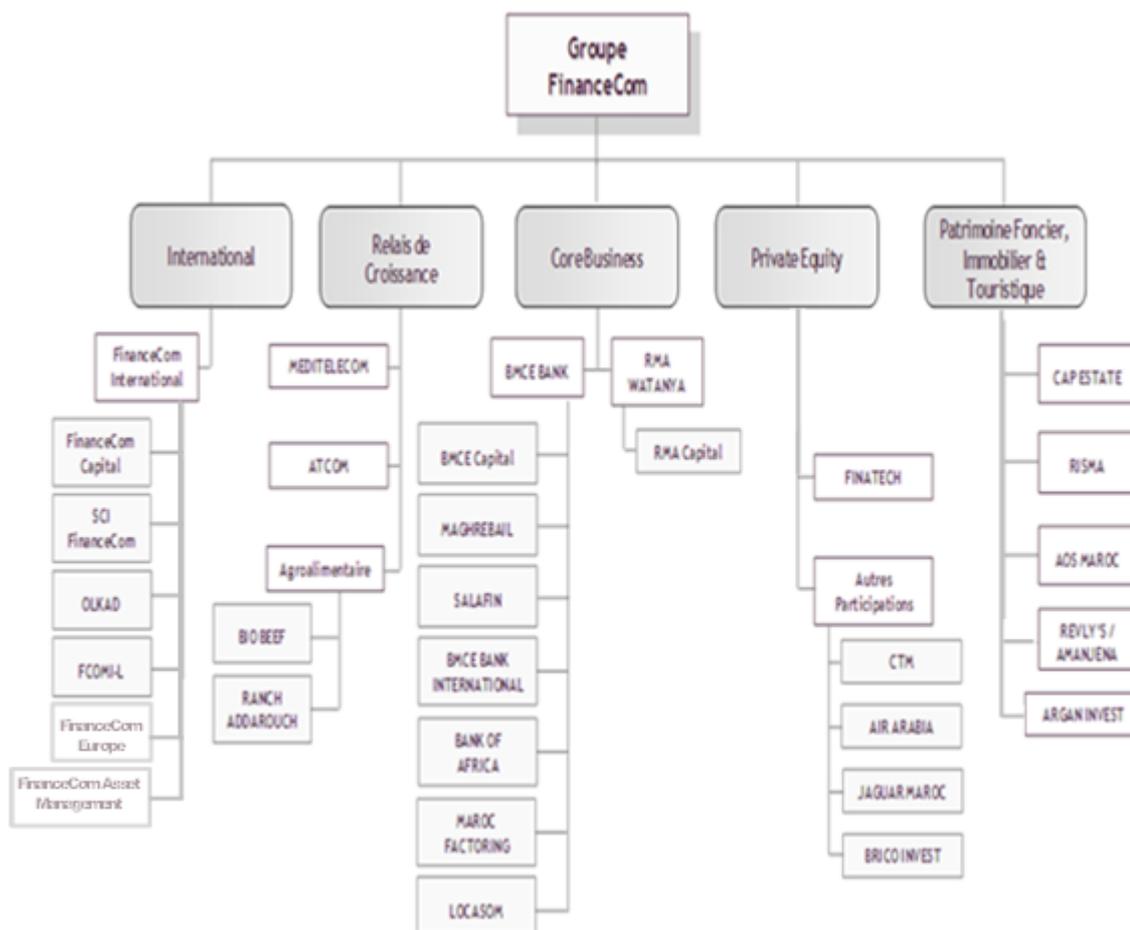
Mars 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital du Groupe panafricain Bank of Africa de 65% à 72,6% en 2013
Novembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Emission réussie du 1^{er} <i>Eurobond</i> marocain <i>Corporate</i>, souscrit par une soixantaine d'investisseurs étrangers au montant de 300 millions de dollars en novembre 2013
Décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Restructuration de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BBI Londres et BBI Madrid ➤ Création de BMCE EuroServices filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc ➤ Ouverture en cours d'un bureau de représentation à Montréal au Canada, en partenariat avec le mouvement Des Jardins, 1^{er} groupe financier coopératif au Canada et 5^{ème} à Montréal ➤ Ouverture en cours d'une succursale à Shanghai, 2^{ème} bureau de représentation en Chine ➤ BMCE BANK élue Banque Marocaine de l'année 2013 par The Banker Magazine du Groupe Financial Times et ce, pour la septième fois depuis l'an 2000 ➤ « Meilleur Groupe Bancaire en Afrique » décerné par le Magazine Britannique The European, en reconnaissance de la stratégie d'expansion du Groupe en Afrique ➤ « Top Performer RSE Maroc » par l'agence de notation Vigéo pour la 2^{ème} année consécutive pour l'engagement de la Banque dans la « Communauté et le développement local » et pour sa « Stratégie environnementale » ➤ Obtention par la Présidente de la Fondation BMCE Bank - Dr. Leila MEZIAN BENJELLOUN du « Prix international WISE 2013 » de la Qatar Foundation dans le cadre du « Sommet international de l'innovation en éducation WISE 2013 » et du Prix du Festival Tayri n'Wakal » en juin 2013 à Tiznit ➤ Obtention du titre « Dauphin d'or de la catégorie Education Corporate Media & TV Awards » pour le film documentaire « L'école de la Palmeraie », produit pour la Fondation par Dounia Production au Festival de Cannes en 2013 sur plus de 700 films candidats
Février 2014	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite du développement du Groupe en Afrique Subsaharienne avec la création de la 16^{ème} banque du réseau Bank of Africa au Togo et l'ouverture d'un bureau de représentation en Ethiopie à travers BOA Mer Rouge (Djibouti).
Juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de la première édition du China -Africa Investment Meetings, rencontres du commerce B to B (<i>Business to Business</i>) ou commerce interentreprises et ce, en collaboration avec la <i>China Africa Joint Chamber of Commerce and Industry</i> (CAJCCI) et la filiale africaine Bank of Africa.

Source : BMCE Bank

II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM

Au 30 avril 2014, BMCE Bank est détenue à hauteur de 36,5% par le Groupe FinanceCom, directement et indirectement – participations détenues par RMA Watanya, FinanceCom S.A., et SFCM.

Liste des filiales du Groupe FinanceCom à fin avril 2014 par pôle d'activité



Source : BMCE Bank

1- Présentation du Groupe FinanceCom et de ses principales filiales

FinanceCom est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales, s'articulant autour de cinq pôles :

- **Core Business**, représenté par (i) le Groupe BMCE Bank, deuxième groupe bancaire privé marocain et (ii) le Groupe RMA Watanya, nouvel ensemble issu de la fusion de la RMA et Al Wataniya, accaparant une part de marché de 18,1% en termes de primes émises au 31 décembre 2013 avec plus de MAD 4,8 milliards ;
- **Relais de croissance**, représenté notamment par Meditelecom, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Maroc avec un parc d'abonnés de 12,4 millions de clients réalisant un chiffre d'affaires de MAD 5,1 milliards à fin 2013 ;
- **Private Equity**, incluant notamment Finatech, holding de sociétés leader dans les nouvelles technologies de l'information ;
- **Patrimoine**, regroupant les filiales notamment (i) CAPESTATE, filiale immobilière du Groupe au capital de MAD 225 millions les filiales, (ii) Argan Capital, pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom et REVLV'S, société de financement touristique ;
- **International**, abritant notamment la filiale FinanceCom Europe, entité de support et de coordination stratégique des principales *Business units* pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe.

2- Présentation des principales filiales du Groupe

2.1. Core Business

RMA Watanya

Née de la fusion entre la Royale Marocaine d'Assurances et Al Wataniya effective depuis janvier 2005, RMA WATANYA est la deuxième compagnie du secteur marocain des assurances en termes de primes émises. En effet, au 31 décembre 2013, le montant de ces primes s'élève à MAD 4,8 Milliards. Ainsi, RMA WATANYA capte une part de marché globale de 18,1%. La compagnie d'assurance affiche par ailleurs un résultat net de MAD 611,2 millions au titre du même exercice.

2.2. Relais de croissance

Meditelcom

Créée en 1999, Meditelecom opère sur le marché marocain des télécommunications. Meditelecom développe et commercialise ses produits et services sous la marque *Méditel*. Ses offres s'adressent aussi bien au marché des Particuliers qu'à celui des PME et des Grandes Entreprises.

En juillet 2005, la société a été adjudicataire d'une licence de téléphonie Fixe, lui permettant de devenir le second opérateur Fixe après Maroc Telecom. Par ailleurs, en juillet 2006, une licence 3G lui a été attribuée pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

En septembre 2009, les deux Groupes Portugal Telecom et Telefonica, ont cédé leur participation dans le capital de Mediatecom (64%) au profit de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de FinanceCom, avec son partenaire RMA Watanya. Le montant de cette transaction s'élève à EUR 800 millions. En 2010, le Groupe FRANCE TELECOM rachète 40% du capital de MEDITEL auprès des deux actionnaires marocains à parts égales.

A fin 2013, le parc d'abonnés du deuxième opérateur télécoms fait ressortir 12,4 millions de clients. Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2013 s'élève à MAD 5,1 milliards.

ATCOM

AFRICA TELDIS et COMMUNICATION a été créée en janvier 2008 en tant qu'opérateur de référence dans les secteurs des médias et de la communication au Maroc et en Afrique.

RANCH ADAROUCHE

Ranch Adarouch est le plus grand élevage d'Afrique de bovins de type Santa Gertrudis avec plus de 5 200 têtes évoluant en mode de ranching extensif sur un domaine de plus de 10 000 hectares.

2.3. Private Equity

FINATECH

Créé en juin 2007, FINATECH est un groupe d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et dont les métiers sont complémentaires.

FINATECH est organisé en quatre pôles d'activité bien distinctes couvrant toute les offres des NTI : (i) Infrastructures & Réseaux, (ii) Payment Systems & Security, (iii) Offshoring & IT services, et (iv) Innovation Technologies.

CTM

Société leader des secteurs Transport de voyageurs et Messagerie au Maroc, première à être listée à la Bourse de Casablanca en 1993. Au 31 décembre 2013, CTM génère un résultat net part du groupe de MAD 35,6 millions pour un chiffre d'affaires consolidé de MAD 507 millions

BRICO INVEST « Mr BRICOLAGE »

Mr Bricolage est une chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement de la maison.

2.4. Patrimoine

ARGAN Capital

Argan Capital Holding une société d'investissement dans les métiers de gestion immobilière. Elle détient à ce titre 100% d'Actif Invest et 40% d'AOS Maroc.

CAP ESTATE

Cap Estate est la filiale immobilière du Groupe FinanceCom, dotée d'un capital de MAD 500 millions.

AOS MAROC

Entité spécialisée dans la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, créée en partenariat avec AOS Group.

REVLY'S

REVLY'S est la société qui détient l'Hôtel Amanjena. Elle est détenue à parts égales entre le Groupe FinanceCom et AMAN RESORT.

Par ailleurs, le Groupe détient avec AMAN RESORT, la société VILLAJENNA, qui dispose d'une réserve foncière d'une dizaine d'hectares basés à Marrakech avec comme objectif le développement du concept des villas sous gestion du Groupe AMAN RESORT.

RISMA

Société gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc de marque Ibis, Sofitel, SuiteHotel Pullman et Novotel ;

2.5. International

FinanceCom International

FinanceCom International comprend :

- FinanceCom Europe : entité de support et de coordination stratégique des principales Business Units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe du Groupe FinanceCom ;
- FCOMI GLOBAL CAPITAL : fonds européen de gestion multi-stratégies ;
- Et, FinanceCom Asset Management : Société de gestion de portefeuilles couvrant les marchés des deux rives de la Méditerranée.

3- Relations entre BMCE Bank et le Groupe FinanceCom

Les entités contrôlées par le Groupe Finance.Com entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BMCE Bank octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Au 31 décembre 2013, le montant des engagements de la Banque envers les entités du Groupe Finance.Com, s'élève à MAD 7,35 milliards dont les filiales spécialisées du Groupe BMCE Bank.

4- Les conventions liant le Groupe BMCE Bank et FinanceCom

4.1. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'application s'est poursuivie en 2013

Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BMCE Bank et Medi Telecom SA

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention. Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Financecom actionnaire à hauteur de 6,47% au sein de BMCE Bank est actionnaire à 30 % de MEDI TELECOM.
- Monsieur Zouheir BENSALD Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank.

Contrat de Prestation de services conclu entre BMCE Bank et la société RMA WATANYA

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1er octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE Bank au profit de la RMA WATANYA. Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- RMA Watanya est actionnaire à 30,02 % de BMCE Bank.
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont membres du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Administrateurs de BMCE Bank.
- Monsieur Mounir CHRAIBI est membre du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et Directeur Général Délégué à BMCE Bank.

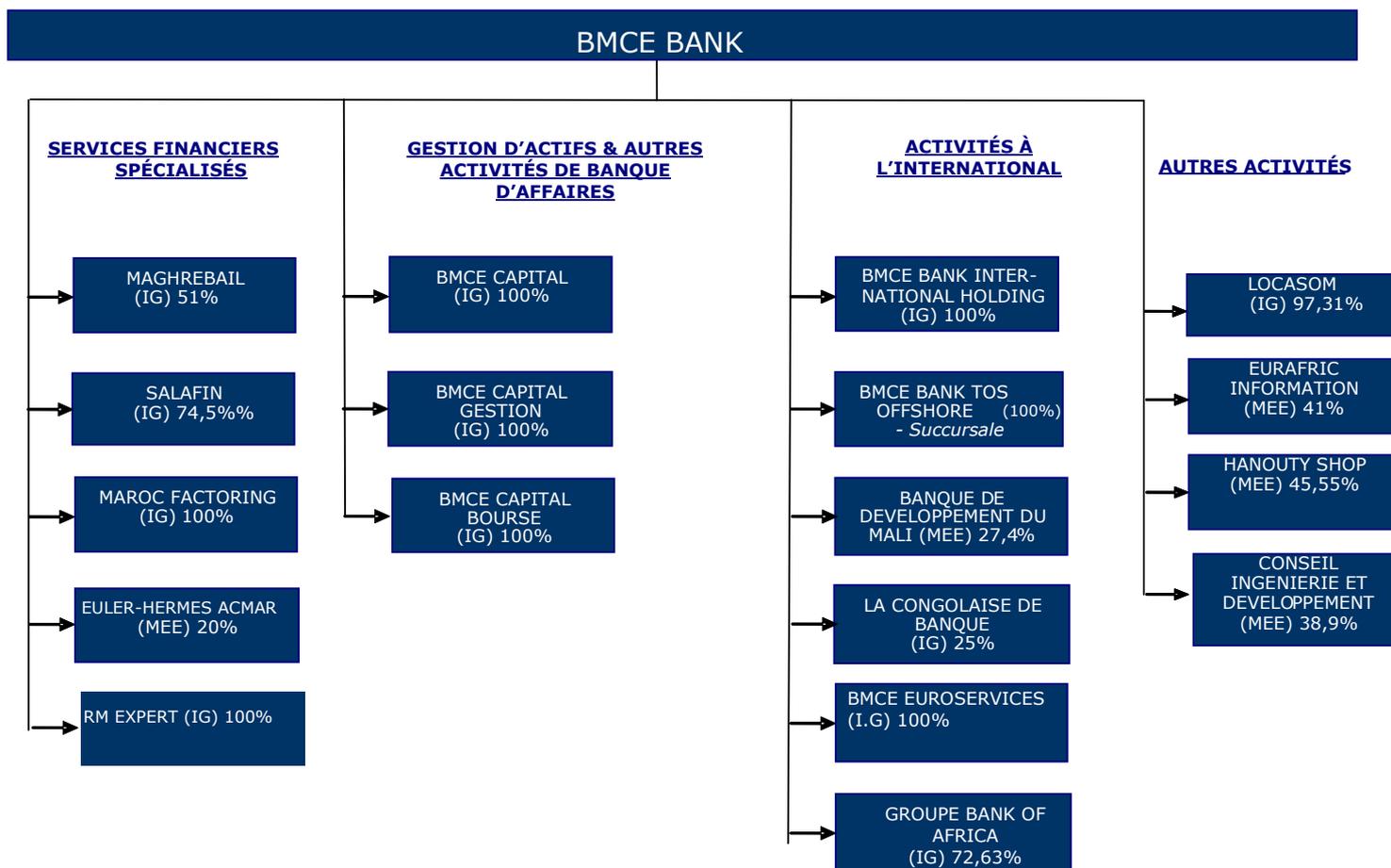
Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2013 (KMAD)
MEDITELECOM	01/08/2012	Terasse d'immeuble	Essaouira	91

III. FILIALES DE BMCE BANK

1. Organigramme au 30/06/2014



Source : BMCE Bank

2. Présentation des filiales

BMCE Capital

La Banque d'Affaires du Groupe a structuré ses activités par lignes de métiers spécialisées :

- Pôle Marchés, en charge des activités relatives à :
 - ☞ Gestion d'actifs, au sein de la filiale existante du Groupe, BMCE Capital Gestion mais également BMCE Capital Gestion Privée ;
 - ☞ Intermédiation boursière au sein de la filiale société de bourse, BMCE Capital Bourse ;
 - ☞ Marchés des capitaux à travers BMCE Capital Markets ;
 - ☞ Custody au sein de BMCE Capital Opérations ;
 - ☞ Distribution multi-produits par la Plate-forme Commerciale ;
 - ☞ Conseil à travers BMCE Capital Conseil.

En 2006, BMCE Capital a inauguré sa filiale tunisienne Axis Capital, spécialisée dans le conseil financier, l'intermédiation boursière et la gestion d'actifs.

En 2008, la Banque d'Affaires du Groupe BMCE s'est vue décernée par Bureau Veritas Certification la certification de sa Salle des Marchés à la norme ISO 9001 version 2000, avec un score de zéro écart. BMCE Capital dispose désormais de la première Salle des Marchés certifiée ISO au Maghreb.

Au 31 décembre 2013, BMCE Capital enregistre un chiffre d'affaires de M MAD 158,1 (vs. MAD 277,9 millions) et un bénéfice consolidé de MAD 23,6 millions, contre un résultat net consolidé de MAD 20,2 millions en 2012.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	BMCE Capital
➤ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 100 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	1 000 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	K MAD 158 134
➤ Résultat net consolidé	K MAD 23 598
➤ Contribution au résultat net consolidé du Groupe BMCE Bank	K MAD 24 275
➤ Montant des dividendes ou à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 0

Source: BMCE Bank

BMCE Capital Bourse

Créée en 1995, et filiale à 100% de BMCE Bank, BMCE Capital Bourse a réussi à s'imposer en tant qu'acteur dynamique du marché marocain de l'*Equity*.

Au 31 décembre 2012, les revenus de BMCE Capital Bourse s'élèvent à MAD 33,1 millions pour un résultat net déficitaire de MAD -2,8 millions.

Au terme de l'année 2013, BMCE Capital Bourse a drainé un chiffre d'affaires de MAD 13,1 et un résultat net de K MAD 65.

Données au 31 décembre 2013

↗ Dénomination	BMCE Capital Bourse
↗ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
↗ Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
↗ Nombre d'actions détenues	100 000
↗ % du capital détenu	100%
↗ % des droits de vote détenus	100%
↗ Chiffre d'affaires	KMAD 13 108
↗ Résultat net	KMAD 65
↗ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 215
↗ Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 0

Source : BMCE Bank

BMCE Capital Gestion

Durant l'année 2008, BMCE Capital Gestion a poursuivi ses actions d'amélioration, tant quantitative que qualitative, de son organisation ainsi que de son offre de produits à travers notamment le lancement d'une nouvelle catégorie de fonds dits contractuels : FCP Capital Sûr.

La filiale *Asset Management* a ainsi vu l'encours de ses actifs sous gestion s'améliorer de 33% comparativement à 2009, atteignant près de MAD 30,4 milliards, soit une part de marché de 13,5% en 2010.

Sur le plan financier, BMCE Capital Gestion a réalisé un chiffre d'affaires 2011 de MAD 95,8 millions drainant une capacité bénéficiaire de MAD 26,2 millions.

Au 31/12/ 2012, BMCE Capital Gestion affiche des revenus de MAD 96,8 millions pour un résultat net de MAD 31,6 millions.

A fin 2013, BMCE Capital Gestion affiche des revenus de MAD 101,2 millions pour un résultat net de MAD 41,9 millions.

Données au 31 décembre 2013

	BMCE Capital Gestion
➤ Dénomination	BMCE Capital Gestion
➤ Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 5 000 000
Nombre d'actions détenues	50 000
➤ % du capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	KMAD 101 251
➤ Résultat net	KMAD 41 940
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 41 938
Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 31 551

Source : BMCE Bank

Maroc Factoring

Créée en 1988 à l'initiative de BMCE Bank qui détient aujourd'hui 100% de son capital, la société Maroc Factoring est pionnière de l'activité de factoring au Maroc. La société offre aux entreprises un certain nombre de produits s'articulant autour de son activité principale :

- Le financement immédiat de leurs factures, en totalité ou en partie ;
- La gestion et le recouvrement des factures en lieu et place du client ;
- La garantie à 100% contre les risques d'impayés sur les acheteurs privés.

Dans un contexte de recrudescence des risques notamment pour les sociétés exportatrices confrontées à une concurrence agressive de certains pays tels que la Chine et l'Inde, une politique de sélection rigoureuse des engagements a été adoptée. Celle-ci devrait être renforcée dans les conditions actuelles de la crise internationale.

MAROC FACTORING affiche au terme de l'année 2012 un chiffre d'affaires de MAD 71,2 millions drainant une capacité bénéficiaire de MAD 5,5 millions.

Au 31/12/13, MAROC FACTORING a totalisé des revenus de MAD 94,4 millions induisant un résultat net de MAD 18,0 millions à la même date.

Données au 31 décembre 2013

	Maroc Factoring
➤ Dénomination	Maroc Factoring
➤ Siège social	243, Bd Mohamed V - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 45 000 000 ¹¹
➤ Nombre d'actions détenues	450 000
➤ % du capital détenu	100%
➤ % des droits de vote détenus	100%
➤ Chiffre d'affaires	KMAD 94 437
➤ Résultat net	KMAD 18 007

¹¹ Une augmentation de capital de l'ordre de MAD 30 millions a été opérée en juillet 2008

➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 18 951
Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 5 000

Source : BMCE Bank

Salafin

La société de crédit à la consommation SALAFIN a été créée en 1997. Elle est dotée en 2010 d'un capital de MAD 239,5 millions. A l'issue de son introduction en bourse, réalisée en décembre 2007, la part de BMCE Bank a été ramenée de 92,8% à 75%.

L'activité de SALAFIN englobe aussi bien les opérations de crédit classique que les opérations de location avec option d'achat, leasing aux particuliers. La gamme de produits commercialisés par la société se subdivise ainsi en trois familles : le financement automobile, le revolving avec la carte Oxygen et le crédit personnel avec SalafWadif et SalafDirect.

Par ailleurs, la société a lancé en 2008 plusieurs produits, notamment le produit Easy-Latitudes en partenariat avec DarTawfir et la carte de crédit FLEXY, en partenariat avec BMCE Bank. En outre, une plateforme de gestion de recouvrement SALAFIN –BMCE Bank pour la clientèle des particuliers a été mise en place.

Au 31 décembre 2012, SALAFIN draine un PNB de MAD 219,9 millions pour une capacité bénéficiaire de MAD 92,1 millions.

Les réalisations annuelles de SALAFIN au terme de l'exercice 2013 laissent apparaître un PNB social de MAD 274,5 millions drainant un résultat net de plus de MAD 95,1 millions.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	Salafin
➤ Siège social	Zenith Millenium - Immeuble 8 - Sidi Maârouf - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 177 944 600
➤ Nombre d'actions détenues	1 779 446
➤ % du capital détenu	74,5%
➤ % des droits de vote détenus	74,5%
➤ Identité des autres actionnaires	Personnel Salafin : 5,7% Divers actionnaires : 20%
➤ Produit Net Bancaire social	KMAD 274 526
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 67 407
➤ Résultat net social	KMAD 95 097
➤ Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 68 662

Source : BMCE Bank

Maghrebail

En activité depuis 1972, MAGHREBAIL agit aussi bien sur le crédit-bail mobilier que sur le crédit-bail immobilier et propose à ses clients une gamme diversifiée de produits dans le cadre du crédit-bail opérationnel, tels que les packages incluant la prise en charge des services d'entretien et d'assurance des biens d'équipements donnés en crédit-bail.

Au terme de l'exercice 2012, Maghrebail affiche une capacité bénéficiaire de MAD 53,7 millions pour un PNB de MAD 199,6 millions.

Au 31 décembre 2013, la filiale crédit-bail du Groupe BMCE Bank totalise un PNB social de MAD 255,2 millions tandis que la capacité bénéficiaire s'élève à MAD 66,7 millions.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	Maghrebail
Siège social	45, Bd Moulay Youssef - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 52 275 000
➤ Nombre d'actions détenues	522 913
➤ % du capital détenu	51%
➤ % des droits de vote détenus	51%
Identité des autres actionnaires	RMA WATANYA : 23,1% MAMDA & MCMA : 8% Divers actionnaires : 17,9%
PNB social	K MAD 255 190
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	K MAD 26 863
➤ Résultat net social	K MAD 66 690
Montant des dividendes à percevoir par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 26 146

Source : BMCE Bank

Banque de Développement du Mali -BDM S.A-

Dans le cadre de la politique de privatisation des banques étatiques par l'Etat Malien, BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice 2000, en consortium avec la Banque de Développement du Mali, 51% du capital dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts -BMCD-¹².

Au cours de l'exercice 2001, une opération de fusion des deux banques BMCD et BDM S.A. a été menée et ce, afin de notamment (i) renforcer l'assise domestique de la BDM-SA sur le marché intérieur, (ii) atteindre la taille critique et une dimension sous-régionale permettant de répondre aux besoins de financement des différents secteurs d'activité et (iii) développer et diversifier les activités de la banque fusionnée et accroître sa rentabilité.

¹² Pour rappel, la participation de BMCE Bank dans le capital de la BDM était de 25 000 titres en 1996, soit 51% du capital. En 2003, la BDM a fusionné avec la BMCD, le nombre de titres détenus par BMCE Bank dans la nouvelle entité est de 77 926 titres, soit 20,73% du capital. En 2006, BMCE Bank a acquis la part de la BCP pour aboutir à 27,38% du capital de la BDM

A fin 2012, le PNB de la BDM s'élève à MAD 414,5 millions pour une capacité bénéficiaire de MAD 140,9 millions.

Au 31 décembre 2013, la BDM dégage un PNB social de 443,8 millions et un résultat net de MAD 170,2 millions.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	Banque de Développement du Mali
➤ Siège social	Bamako - Mali
➤ Montant du capital	FCFA 2 738 117 624
➤ Nombre d'actions détenues	102 926
➤ % du capital détenu	27,38%
➤ % des droits de vote détenu	27,38%
	Etat du Mali : 19,58%
	BCEAO : 15,96%
➤ Identité des autres actionnaires	BOAD : 15,96%
	CCIM : 12,87%
	Privés maliens : 8,26%
➤ Produit Net Bancaire social	K MAD 443 848
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	K MAD 46 524
➤ Résultat net social	K MAD 170 195
➤ Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 13 278

Source : BMCE Bank

La Congolaise de Banque

Acquise en 2004 et entrée dans le périmètre de consolidation en 2005¹³, la Congolaise de Banque affiche des indicateurs d'activité et financiers satisfaisants.

Au terme de l'année 2012, la Congolaise de Banque affiche un PNB de MAD 333,3 millions et une capacité bénéficiaire de MAD 119,1 millions.

A fin 2013, sa capacité bénéficiaire en social ressort à MAD 79,3 millions pour un PNB social de MAD 333,4 millions.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	La Congolaise de Banque
➤ Siège social	Brazzaville - Congo
➤ Montant du capital détenu	FCFA 2 500 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	100 000
➤ % du capital détenu	25%
➤ % des droits de vote détenu	25%
	Etat : 10%
➤ Identité des autres actionnaires	Privés locaux : 64%
	Personnel : 1%

¹³ Son exclusion du périmètre de consolidation en 2004 a été motivée par l'indisponibilité d'informations financières au titre de cet exercice

➤ Produit Net Bancaire social	KMAD 333 414
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 19 726
➤ Résultat net	K MAD 79 292
➤ Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 11 740

Source : BMCE Bank

Groupe Bank Of Africa

Dans le cadre de sa politique de déploiement à l'international, BMCE Bank a conclu en mars 2007 un partenariat capitalistique pour la prise de participation de 35% dans le capital du Groupe bancaire Bank Of Africa. En octobre 2008, BMCE Bank a augmenté de 7,5% sa participation dans la BOA pour la porter à 42,5% . .

En 2013, BMCE Bank a procédé au renforcement à 72,63% de sa participation dans la banque africaine (contre 65,02% en 2012). Par ailleurs, cette dernière a procédé à l'extension du réseau de Bank of Africa au Togo et en Ethiopie, portant le nombre d'implantations du Groupe à 19 pays sur le continent.

A fin 2012, le PNB du Groupe BOA s'élève à MAD 3 229,6 millions tandis que le résultat consolidé se fixe à MAD 623,9 millions.

Le Groupe BOA affiche en 2013 un produit net bancaire consolidé de MAD 3 577,5 millions permettant de drainer un résultat consolidé de MAD 633,6 millions.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	Groupe Bank Of Africa
➤ Objet social	Réseau de banques commerciales et de sociétés financières, toutes entièrement dédiées au continent africain
➤ Siège social	Bamako - Mali
➤ Montant du capital détenu	FCFA 38 448 178 324
➤ Nombre d'actions détenues	378 154
➤ % du capital détenu	72,63%
➤ % des droits de vote détenu	72,63%
➤ Identité des autres actionnaires	FMO : 5,02% Proparco : 3,84% BIO : 2,68% Autres actionnaires : 15,83%
➤ Produit Net Bancaire consolidé	KMAD 3 577 516
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 438 043
➤ Résultat Net Part du Groupe	K MAD 350 650

➤ Résultat consolidé	K MAD 633 569
➤ Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 87 670

Source : BMCE Bank

EULER HERMES ACMAR

Détenue à hauteur de 20% par le Groupe BMCE Bank, EULER HERMES ACMAR est spécialisée dans l'assurance crédit en accompagnant les entreprises dans leur développement (au Maroc ou à l'étranger) via la protection de leur poste clients.

Le chiffre d'affaires 2012 se fixe à MAD 44,8 millions pour un résultat net de MAD 30,0 millions.

A fin 2013, la société génère un résultat net de MAD 29,8 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 42 millions.

Données au 31 décembre 2013

➤ Dénomination	EULER HERMES ACMAR
➤ Objet social	Assurance Crédit Commercial
➤ Siège social	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
➤ Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
➤ Nombre d'actions détenues	100 000
➤ % du capital détenu	20%
➤ % des droits de vote détenu	20%
➤ Identité des autres actionnaires	EULER HERMES SFAC / Groupe Banque Populaire / SGMB / SMAEX
➤ Chiffre d'affaires	KMAD 41 975
➤ Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	K MAD 5 962
➤ Résultat net	K MAD 29 812
➤ Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 6 106

Source : BMCE Bank

BMCE BANK OFFSHORE

BMCE Bank dispose depuis 1965, d'une agence située au cœur de la zone franche d'exportation, dans le port de Tanger.

Une seconde agence Offshore a été créée afin de répondre aux besoins accrus des opérateurs implantés dans cette zone. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'une structure de proximité offrant des services spécifiques et une gamme adaptée de produits en devises : ouverture et gestion des comptes, dépôts à terme, change et arbitrage entre différentes devises, financement à moyen et court terme, financement de projets industriels...

Au terme de l'année 2012, le PNB de BMCE Bank Offshore se fixe à MAD 79,0 millions drainant un résultat net de MAD 74,1 millions.

En 2013, BMCE Bank Offshore affiche un PNB social 102,2 millions et un résultat net social de MAD 95,5 millions .

Données au 31 décembre 2013

Dénomination	BMCE BANK OFFSHORE
Objet social	Banque
Siège social	BMCE Bank Offshore, BP 513 Zone Franche, Port
Montant du capital détenu - Dotation	USD 500 000
Nombre d'actions détenues	100%
% du capital détenu	100%
% des droits de vote détenu	100%
Produit Net Bancaire social	K MAD 102 206
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	K MAD 95 479
Résultat net social	K MAD 95 479
Montant des dividendes perçus par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013	K MAD 0

Source : BMCE Bank Relations entre BMCE Bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre BMCE Bank et ses filiales se présentent comme suit :

3.1 Prêts octroyés aux filiales de BMCE Bank

Les prêts accordés aux filiales sont consentis à des conditions variables selon le type de prêts. A fin Décembre 2013, le total des engagements nets de BMCE Bank envers les différentes filiales se présente comme suit :

Filiales	Encours à fin décembre 2013 - KMAD
BMCE Capital Bourse	1 857
BMCE Capital Gestion	200 980
BMCE Capital	155
MEDICAPITAL BANK PLC	15 762
DOCUPRINT	30 451
MAGHREBAIL	2 174 708
MAROC FACTORING	1 184 970
SALAFIN	302 707
Total Engagements sur les filiales	3 911 590
En % des engagements de BMCE Bank¹⁴	3,3%

Source : BMCE Bank

Au 31 Décembre 2013, l'encours des engagements de BMCE Bank envers ses filiales s'élève à environ MAD 4 milliards, correspondant à 3,3% du total des engagements de la Banque au titre de la même année.

3. Relations entre BMCE BANK et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre la BMCE BANK et ses filiales se présentent comme suit :

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Contrat de souscription conclu entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL, BARCLAYS BANK, BNP PARIBAS & CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED

Par ce contrat conclu le 26 novembre 2013, BMCE Capital, Co chef de file, s'engage à procéder au placement de l'émission, par BMCE Bank, de l'équivalent de 300.000.000 US \$ à la date du « closing », soit le 27 novembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice-Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Contrat de transfert de l'intégralité des actions BMCE International Espagne de BMCE Bank vers BMCE International Holdings Plc (BIH)

Conclu en décembre 2013, ce contrat transfère l'intégralité des actions représentant le capital social de BMCE International Madrid SAU de BMCE Bank vers BIH.

En contrepartie du prix de cette cession, BMCE Bank a souscrit à une augmentation de capital de BIH d'un montant de 50 Millions d'Euros (soit £42,6 millions) par compensation de ses créances liquides et exigibles.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 218.276.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Chairman de BIH est également Président Directeur Général de BMCE Bank.

¹⁴ En référence au total des engagements bilan et hors bilan

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BIH est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Contrat de mandat entre BMCE Bank International Plc (BBI) et BMCE Bank en vue du placement privé d'actions BOA Group

Suite à cet accord conclu le 15 octobre 2013, BBI agit en qualité de Conseil de BMCE Bank SA dans le cadre de l'opération de placement privé de 5 à 20 % maximum d'actions de BOA Group SA par cession d'actions existantes ou émission réservée de titres donnant accès à terme au capital en faveur d'investisseurs institutionnels qualifiés choisis par BMCE Bank.

Les honoraires versés à BBI s'élèvent à 300.000 GBP outre une commission de 1.50 % du montant réglé par chaque investisseur au titre du placement. Ce contrat prend fin le 31 mars 2014.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 4.050.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

Contrat de mandat entre BMCE Bank International Plc (BBI) et BMCE Bank dans le cadre de la restructuration de la présence européenne de BMCE Bank

Au titre de ce mandat signé le 22 juillet 2013 dans le contexte susmentionné, BBI s'engage à fournir en faveur de BMCE Bank les prestations suivantes :

- Conseiller et assister BMCE Bank au regard de la faisabilité légale, réglementaire financière et fiscale de la transaction ;
- L'assister au regard du risque sous-jacent à la transaction ;
- L'assister dans ses entretiens avec les régulateurs ;
- Ainsi que dans la préparation de la documentation afférente à la transaction.

En contrepartie, BMCE Bank verse des « success fees » d'une valeur de 2 % de la valeur totale des actions du capital de BMCE Bank Madrid telles qu'évaluées avec un plancher minimal déterminé à un million d'euros. Cette convention prend fin lors de l'accomplissement de la transaction ou à défaut le 31 décembre 2013.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

Contrat de prestation de services entre BMCE Bank International Plc (BBI) et BMCE Bank relatif à BMCE International Holdings Plc (BIH)

Conclu le 4 décembre 2013 au regard de services fournis par BBI au titre des six dernières années en relation avec l'objet suscit , ce contrat expire le 31 d cembre 2013 et pr voit une r mun ration en faveur de BBI de 300.000 GPB. Ces services ont consist  en une consolidation financi re et en un reporting IFRS au niveau de BMCE Bank outre toute prestation additionnelle convenue.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistr  au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 4.050.

Personnes concern es :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux soci t s.

Convention de gestion des activit s de march  et de d positaire entre BMCE CAPITAL et BMCE Bank

Conclu courant 2013 pour une dur e de 5 ans, ce mandat confi  par BMCE Bank en faveur de BMCE Capital a pour but de g rer la tr sorerie ainsi que l'ensemble des activit s de march  de la Banque et de sa succursale Tanger Offshore outre la gestion des activit s de d positaire.

Un avenant viendra fixer les modalit s de la r mun ration.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arr t s au 31 d cembre 2013.

Personnes concern es :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Pr sident du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est  galement Administrateur Directeur G n ral D l gu  de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est  galement Vice Pr sident du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSaid, Administrateur de BMCE Bank est  galement membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs G n raux D l gu s de BMCE Bank sont  galement membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Contrat de services conclu entre BMCE Bank et BMCE EuroServices

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de pr ciser les modalit s sur la base desquelles BMCE Bank versera une r mun ration semi annuelle au Prestataire en contrepartie du d veloppement de la croissance de la client le MRE au Maroc.

Le Si ge Central et les Succursales seront r mun r s sur la base d'une part, d'un pourcentage du produit net bancaire r alis  par BMCE Bank sur les clients MRE, et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transf r s vers des comptes bancaires de BMCE Bank au Maroc.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistr  une charge de KMAD 45.973 au 31 d cembre 2013.

Personnes concern es :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI, Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BMCE Bank.

Convention de collaboration conclue entre BMCE Bank et MABANICOM

Conclue le 3 décembre pour une durée initiale de deux années renouvelable par périodes annuelles, cette convention a pour objet de fixer les termes et conditions liés à la réalisation par MABANICOM de missions de promotion et d'intermédiation immobilières à la demande et au besoin de la banque en vue de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de la Banque.

Rémunération : si la vente de biens est réalisée, le collaborateur perçoit 2 % du prix de la vente hors droits et frais et 1 % si cette dernière est réalisée directement par BMCE Bank, ceci hors droits.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BMCE Bank est Président de MABANICOM.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur M'Fadel EL HLAISSI, Administrateur de MABANICOM est également Directeur Général délégué BMCE Bank.
- Messieurs Najib BENABDALLAH et Mohammed BENNOUNA, Directeurs Généraux adjoints de BMCE Bank sont Administrateurs de MABANICOM.

Contrat de bail commercial entre BMCE Bank et la société RM EXPERTS

Prenant effet le 1er mars 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise en location par BMCE Bank au profit de RM EXPERTS d'un plateau de bureaux situé au 3ème étage d'un immeuble situé à Casablanca Zénith n° 2 et 2 Bis Sidi Maarouf, Lotissement Taoufik objet du titre foncier n° 19.779/47. D'une superficie globale de 235 m² il fait lui-même l'objet du titre foncier n° 19.779/47.

Le loyer mensuel total hors frais de syndic et de gestion des parties communes est de KMAD 31,2.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 312.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.
- Monsieur M'Fadel El HALAISSI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.
- Monsieur Mostafa ZAHED, Directeur Général Adjoint de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BMCE Bank et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE Euro Services - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE Bank actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil d'Administration de BMCE International SAU et également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- Messieurs Azzedine GUESSOUS, Mamoun BELGHITI, Mohammed BENNANI, et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont Administrateurs des deux sociétés.
- Monsieur Mohamed AGOUMI, Administrateur de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Mandat de Gestion conclu entre BMCE Bank et BOA – France

Conclue le 6 juin 2012 entre BMCE Bank et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE Bank, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE Bank donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE Bank ouvert sur les livres de BOA France.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed BENNANI, Président Directeur Général du Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank.

- Messieurs Brahim BENJELLOUN TOUIMI et Azeddine GUESSOUS sont Administrateurs de BMCE Bank et de BOA Group.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mohamed AGOUMI sont Administrateurs de BOA Group et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital Gestion privée

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE Capital Gestion Privée entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BMCE Bank est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Messieurs Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Driss BENJELLOUN, Omar TAZI et Amine BOUABID Administrateurs de BMCE Capital Gestion Privée, sont également Administrateurs de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de BMCE Capital Gestion Privée.

Convention de prestations de services conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE Capital par BMCE Bank au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 euros par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSaid, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Licence to Assign (autorisation de céder le bail relatif aux locaux situés au "2nd floor Juxon House 100 St Paul's Church Yard, London EC4M 8BU", conclu avec Standard Life Assurance Limited) conclue entre BMCE, Standard Life Assurance Limited et BMCE Bank International Plc

Conclue en décembre 2012, cette convention a permis à BMCE Bank International Plc de transférer au profit de BMCE le bénéfice du contrat de bail relatif aux locaux susvisés.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 21.686.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

Convention d'avance en compte courant conclue entre BMCE Bank et la société Hanouty

Conclue le 28 novembre 2012 jusqu'au remboursement intégral par HANOUTY en faveur de BMCE Bank de l'avance en compte courant, cette convention prévoit la mise à disposition par cette dernière au profit de la précédente d'un apport en compte courant associés d'un montant de 14.315.273,15 dirhams moyennant un taux d'intérêt annuel au titre de l'exercice 2012 de 3.33 %.

Le montant de cet apport est remboursable en trois annualités constantes, la première échéance intervenant le 1er décembre 2013.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 483.

Personnes concernées :

- BMCE Bank représentée par Monsieur Mostapha ZAHED Directeur Général Adjoint, est Administrateur personne morale de la société HANOUTY SHOP.

Funded Participation Agreement conclu entre BMCE Bank (TOS) et BMCE Bank International plc

Par cet Accord conclu le 8 août 2012, BMCE Bank accepte de prendre une sous participation de US\$ 7,812,586.82, soit une participation de 32 %, dans le cadre d'un Discount & Trade Agreement entre BBI et Glencore Energy UK Ltd, au taux Libor +0.95%. La date d'échéance de la prise de participation est fixée au 31 décembre 2012.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

Avenant au Contrat de Prêt Subordonné entre BMCE Bank et BMCE Bank International

Conclu le 25 juillet 2012, cet avenant modifie la date d'échéance du contrat initial de prêt subordonné conclu entre les Parties en mai 2010 d'un montant de 15.000.000,00 de £ en repoussant la maturité de l'Emprunt de 7 à 10 ans.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

Contrat de prêt subordonné entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI) (ex MediCapital Bank plc)

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE Bank au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau. La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de sept ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 8.015.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

Conventions entre BMCE Bank et SALAFIN

- Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et SALAFIN

Conclu en 2011 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE Bank au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation. La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 96.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN

Conclue en 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE Bank d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

- Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE Bank par SALAFIN

Conclue le 1er juillet 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la

consommation distribués aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80 % à l'entité qui porte le risque et 20 % à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Au titre de cette convention et de son avenant, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013, une charge globale de KMAD 62.975 et un produit global de KMAD 11.864.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Mamoun BELGHITI, membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de SALAFIN sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Conventions entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)

- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE Bank d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE Bank devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976,6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE Bank et Eurafric Information

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 au titre de :

- E-BANKING : KMAD 16.260
- GRC : KMAD 15.825
- Post agence : KMAD 1191

Prestations récurrentes : KMAD 44.018

- Projet SIBEA (immobilisations) : KMAD 43.365
- Projet non SIBEA (immobilisation) : KMAD 24.379

- Maintenance E-Banking : KMAD 2.209
- Maintenance GRC : KMAD 2.068

Personne concernée :

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur de BMCE Bank.

Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK International assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BMCE Bank ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de Bmce Bank, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur deux sociétés.

Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE Bank conclue entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL GESTION

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE Capital Gestion via diverses entités du Réseau de BMCE Bank. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention. La rémunération de BMCE Bank est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2013 (K MAD)
EAI	01/03/2011	Plateaux de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb RDC, du 1er au 7ème étage, parking et sous-sol Casablanca	7 807
RM Experts	01/01/2011	Plateaux de bureaux	l'immeuble Zénith N° 2 et 2 Bis sis à Lotissement Taoufik rond point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	991
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème,	2 688
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Agadir Ville	31
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m ² . TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR »	Casablanca 243 Bd Mohamed V	309
F2S	01/11/2009	Plateau de bureaux situé au 2 ^{ème} étage de l'immeuble GAMECOUR	Casablanca 243 Bd Mohamed V	138

Convention tripartite relative au transfert des crédits bails relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE BANK le transfert des crédits bail sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DHS et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DHs dont 720.000 DHs correspondant à la valeur estimée du terrain. Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 821.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank.

- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Messieurs Othman BENJELLOUN, Brahim BENJELLOUN TOUIMI et Zouheir BENSAID sont respectivement Président, Administrateur Directeur général et Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrébaïl est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, Zouheir BENSAID, Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI sont pour le premier Administrateur de BMCE Bank et pour les seconds Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.
- Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE Bank et RM EXPERTS

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE Bank lui confiera. Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank.

BMCE Bank facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%. La refacturation du personnel détaché au titre de l'exercice 2013 s'est établie à KMAD 14.547.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE Bank une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ». Le montant de charge enregistrée par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 1.786.

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE Bank pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BMCE Bank s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2013, BMCE BANK a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 41.893 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 1.410.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Messieurs Brahim BENJELLOUN TOUIMI, M'Fadel EL HALAISSI et Mostafa ZAHED sont respectivement Administrateur Directeur général, Directeur Général Délégué et Directeur Général Adjoint de BMCE Bank.

Convention de gestion des activités de trésorerie entre BMCE BANK et BMCE Capital

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier à BMCE CAPITAL, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligataire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la banque et de sa succursale à Tanger, Tanger *Off Shore* « TOS ».

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE CAPITAL, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE CAPITAL perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à 100 millions de dirhams du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de la Banque ;
- La rémunération de BMCE CAPITAL ne peut être inférieure à 10 millions de dirhams, ni supérieure à 20 millions de dirhams pour chaque période de gestion de douze mois.

Au titre de l'exercice 2013, la rémunération de BMCE CAPITAL s'établit à KMAD 20.000.

Le montant de la refacturation des charges constatées au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 55.000.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel El HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Convention d'avance en compte courant entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL

Trois conventions d'avance en compte courant ont été signées avec BMCE CAPITAL :

- La première signée le 04 Juillet 2005, ayant pour objet la mise à disposition par BMCE BANK d'une avance de KMAD 10.000 rémunérée au taux de 2.78% HT. Cette convention vise à permettre le financement de la prise de participation par BMCE CAPITAL dans le capital social du groupe AXIS, ayant son siège à Tunis et dont l'activité est relative aux métiers d'ingénierie financière.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013, un produit global de KMAD 280.

- La deuxième signée le 13 décembre 2005 ayant pour objet la mise à disposition par BMCE BANK d'une avance de KMAD 5.800. Cette convention vise à permettre le financement des opérations d'augmentation de capital des filiales Med Capital Communication et Capital Conseil. Cette avance est rémunérée au taux de 2,78% HT.

Au 31 décembre 2013, le produit constaté dans les comptes de BMCE BANK est de KMAD 162.

- La troisième a été conclue le 1er novembre 2010, cette convention a pour objet l'octroi d'une avance en compte courant par BMCE Bank à BMCE Capital d'un montant global de 17.500.000 dirhams aux

fins de remédier aux déficits structurels en trésorerie de deux filiales de BMCE Capital. Le montant du prêt d'associé est accordé au taux légal en vigueur à savoir en 2010 de 3,49 % HT exigible à compter de la mise à disposition de la somme. Cette convention prend effet à compter de sa signature par les Parties.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré en 2013 un produit de KMAD 608.

Les avances mentionnées ci-dessus ont été totalement remboursées au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel El HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Convention de mise en place d'une plate-forme de gestion de recouvrement des dossiers entre SALAFIN et BMCE Bank (avenant)

Conclue le 15 septembre 2008 puis modifiée le 5 juin 2009, cette convention a pour objet la mise en place et la gestion d'une plate-forme de recouvrement par SALAFIN dans le but de traiter les créances en anomalie de 1er niveau des clients SALAFIN et de la clientèle de masse de BMCE BANK.

L'avenant a pour objet de convenir de modalités de dérogation au contrat principal en prévoyant la prise en charge à titre exceptionnel par BMCE BANK de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.

Modalités de rémunération : les pourcentages sur les montants recouverts facturés par SALAFIN à BMCE BANK vont de 5 % à 6 % des montants recouverts avec un minimum au regard de ces derniers fixé de 60 à 540 dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 4.444.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Mamoun BELGHITI, membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de SALAFIN sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE Bank et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 1.086.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Mamoun BELGHITI, membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de SALAFIN sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Convention entre BMCE Bank et MAGHREBAIL

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE BANK.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE BANK des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE BANK.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE BANK au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE BANK (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 4.974.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank.

- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Messieurs Othman BENJELLOUN, Brahim BENJELLOUN TOUIMI et Zouheir BENSAID sont respectivement Président, Administrateur Directeur général et Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrébaïl est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention de partenariat entre BMCE Bank et BUDGET LOCASOM

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank et Monsieur Azzedine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Contrat de bail commercial entre BMCE BANK et GNS Technologies¹⁵

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BMCE BANK au profit de GNS Technologies d'un plateau de bureaux situé au 2ème étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n°36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n°75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies.

¹⁵ Société détenue à 100% par BMCE Bank non intégrée dans le périmètre de consolidation.

Convention Carte MPOST – PASSEPORT entre BMCE Bank et la société Global Network Systems << GNS >> SA

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE Bank en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes. La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la banque d'un montant préalablement fixé entre les parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAIBI, M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE Bank et la société Global Network Systems (GNS)

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE Bank devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

BMCE Bank règle chaque année au Prestataire 5.500.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Un deuxième avenant conclu le 30.12.2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE Bank au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 2.750.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAIBI, M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et EURAFRIC GED Services

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank confie à Eurafric GED Services des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 dhs HT par page numérisée, 0.68 dhs HT par document vidéo-codé, 5 dhs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3dhs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank.

Au titre de convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 1.548.

Personne concernée :

- Filiale d'EAI dont le Président est Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, également Administrateur de BMCE Bank.

Convention cadre d'assistance technique entre BMCE Bank et AFH Services

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE Bank fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1200 euros HT par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed BENNANI Président Directeur Général de Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank.

Messieurs Brahim BENJELLOUN TOUIMI et Azzeddine GUESSOUS sont Administrateurs de BMCE Bank et de BOA Group.

Messieurs Driss BENJELLOUN et Mohamed AGOUMI sont Administrateurs de BOA Group et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

ACTIVITE

1. Aperçu du secteur bancaire

1.1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette nouvelle loi confère plus d'autonomie à Bank Al Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, la nouvelle loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	$\geq 12\%$
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	$\geq 100\%$
Ratio de divisions des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20\%$
Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés et équivalents en moyenne mensuelle à 6% de ses dépôts à vue.	$= 6\%$

Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque :	
	- créances pré-douteuses ;	≥ 20%
	- créances douteuses ;	≥ 50%
	- créances compromises.	≥ 100%
	Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	

Activité du secteur bancaire entre 2008 et 2013

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

En 2013, le secteur compte 19¹⁶ banques, réparties en quatre catégories :

- Les **banques de dépôts classiques**, à savoir Attijariwafa Bank, BMCE Bank, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc ;
- Le **Crédit Populaire Marocain**, constitué de la BCP et de onze Banques Populaires Régionales ;
- Les **ex-Organismes Financiers Spécialisés**, à savoir le CAM et le CIH ;
- Et, les **autres banques**, telles que Citibank, Bank Al Amal, le Fonds d'Equipeement Communal, MédiaFinance & Casablanca Finance Markets, AL BARID BANK.

Par ailleurs, les banques étrangères sont largement présentes dans le tour de table des banques privées. En tête, BNP Paribas, Société Générale France et Crédit Agricole SA détiennent au 31 décembre 2013 respectivement la majorité du capital de la BMCI, de la SGMB et de CDM avec des parts de 66,73%, de 56,91% et de 77,42%. Par ailleurs, Grupo Santander est actionnaire dans Attijariwafa Bank à hauteur de 5,2% à travers Santusa Holding ; tandis que le Groupe CM-CIC détient, à travers sa holding la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, 26,21% du capital de BMCE Bank.

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire depuis 2008 se profilent comme suit :

- Le renforcement, en mars 2008, de la participation du CIC dans le capital de BMCE Bank à 15% ;
- Le rachat de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali -BIM- par le consortium Attijariwafa Bank, SNI et ONA en juillet 2008 ;
- La prise de participation en juillet 2008 par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ;
- L'acquisition en novembre 2008 par Attijariwafa Bank de 5 banques africaines auprès du Crédit Agricole France pour un montant global de MAD 2,8 milliards. Parallèlement, Attijariwafa Bank

¹⁶ Source : Rapport annuel 2012 de Bank Al Maghrib sur le contrôle des établissements de crédits.

- a procédé à la cession pour le compte du groupe français Crédit Agricole de 24% du capital du Crédit Du Maroc détenus par Wafa Assurance et de 15% du capital de Wafasalaf ;
- Le transfert par le CIC de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la BFCM le 30 décembre 2008 ;
 - Le renforcement de la participation de la BFCM dans BMCE Bank à 19,94% en février 2009 ;
 - L'acquisition en mars 2010 par la BCP des participations de BANK AL MAGHRIB dans 3 banques internationales (8,26% de la BRITISH ARAB COMMERCIAL BANK –BACB-, 4,99% de l'UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES –UBAF- et 4,66% de l'ARAB ITALIAN BANK) ;
 - La prise de participation conjointe par ATTIJARIWafa BANK et le GROUPE BANQUE POPULAIRE en mars 2010 de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, filiale du Groupe BNP Paribas ;
 - Opération de fusion-absorption de la BPR Casa par la BCP en octobre 2010 ;
 - Le rachat de 8% de BMCE Bank par la CDG courant mars 2010, soit près de 12,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 267 ;
 - L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au CIC pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
 - L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010 ;
 - La cession de 20% des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire en mai 2011 ;
 - Cession en août 2011 de 4,6% du capital de BMCE Bank détenu par Caja de Ahorros del Mediterraneo -CAM- au profit du Groupe FinanceCom ;
 - L'augmentation de capital de 5% réservée au personnel du CPM en date du 12 Août 2011 ;
 - L'augmentation de capital de 10% réservée à des institutionnels sélectionnés en date du 15 Août 2011 ;
 - L'augmentation de capital par apport en numéraire opérée en novembre 2011 par le CIH pour M MAD 961,7 ;
 - Prise de participation complémentaire par ATTIJARIWafa BANK de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100% ;
 - L'augmentation de capital d'ATTIJARIWafa BANK réservée aux salariés pour MAD 3,1 Md en avril 2012 ;
 - L'augmentation de capital de la BCP réservée à BPCE Maroc en mai 2012 pour MAD 1,7 Md ;
 - Prise de contrôle en juin 2012 par la BCP du capital d'ATLANTIC FINANCIAL GROUP ;
 - L'augmentation de capital de la BCP réservée à la SFI en septembre 2012 pour un montant de MAD 1,7 Md ;

- La cession par l'Etat en octobre 2012 de 10% du capital de la BCP au profit des BPR ;
- L'augmentation de capital en numéraire de MAD 1,5 milliards réservée aux actionnaires de référence de BMCE BANK en Novembre 2012 ;
- Montée dans le capital de BOA par BMCE BANK à hauteur de 72,63% en décembre 2013 ;
- Lancement d'une opération de titrisation par le CIH en avril 2014 pour un montant de près de MAD 1,2 Md ;
- Changement d'identité visuelle du CIH et de dénomination pour devenir CIH BANK en avril 2014 ;
- Désengagement de l'Etat du capital de la BCP au profit des BPR en avril 2014.

Présentation des principaux agrégats :

Banques commerciales¹⁷ (M MAD)	2011	2012	Var.	2013	Var.
Crédits de trésorerie	155 713,1	167 908,9	7,8%	155 480,0	-7,4%
Crédits à l'équipement	142 513,7	140 220,3	-1,6%	143 384,9	2,3%
Crédits à la consommation	33 276,1	36 478,4	9,6%	37 688,5	3,3%
Crédits immobiliers	171 821,1	183 175,5	6,6%	191 857,1	4,7%
Autres crédits	24 823,5	32 285,1	30,1%	37 662,3	16,7%
Créances en souffrance brutes (hors agios réservés)	25 973,2	28 986,1	11,6%	37 885,6	30,7%
Total	554 120,7	589 054,3	6,3%	603 958,5	2,5%

Evolution des créances sur la clientèle – Banques commerciales

Source : GPBM

Banques commerciales (M MAD)	2011	2012	Var.	2013	Var.
Comptes chèques	242 692,0	253 407,2	4,4%	271 403,0	7,1%
Comptes courants	97 659,6	99 834,9	2,2%	103 029,0	3,2%
Comptes d'épargne	75 452,5	81 230,0	7,7%	107 956,4	32,9%
Dépôts à terme	138 012,1	132 120,2	-4,3%	135 721,9	2,7%
Autres dépôts	28 177,1	25 198,3	-10,6%	24 778,1	-1,7%
Total	581 993,2	591 790,5	1,7%	642 888,4	8,6%

Evolution des dépôts de la clientèle – Banques commerciales

Source : GPBM

En 2011, l'encours des crédits octroyés par les banques commerciales s'établit à MAD 554 120,7 millions, en augmentation de 13,9% comparativement au 31/12/2010. Cette progression de la croissance s'explique essentiellement par la hausse de 18,1% des encours des crédits

¹⁷ L'ensemble des banques du secteur hors CIH et CAM selon le GPBM.

de trésorerie, s'élevant à MAD 155 713,1 millions conjugué à l'augmentation de 7,2% des crédits l'équipement à MAD 142 513,7 millions.

Pour leur part, les crédits immobiliers enregistrent une progression de 9,5% à MAD 171 821,1 millions concentrant 31% du portefeuille de crédits en 2011, contre 32,3% en décembre 2010. Enfin, les crédits à la consommation s'améliorent de 10,8% à MAD 33 276,1 millions.

Concernant les dépôts, ceux-ci enregistrent une progression de 7,1% à MAD 581 993,2 millions au 31 décembre 2011. Cette situation est principalement consécutive à la hausse de 7,2% à MAD 242 692 millions des comptes chèques, de 15,2% des comptes courants à MAD 97 659,6 millions et de 9,7% à MAD 75 452,5 millions des comptes d'épargne.

Au terme de l'année 2012, l'encours des prêts accordés par les banques commerciales s'établit à MAD 589 054,3 millions, en hausse de 6,3% comparativement au 31/12/2011. Cette évolution inclut une progression de 7,8% à MAD 167 908,9 millions des crédits de trésorerie compensant largement la baisse de 1,6% à MAD 140 220,3 millions des crédits à l'équipement.

Les crédits immobiliers, affichent, pour leur part, une appréciation de 6,6% à MAD 183 175,5 millions représentant près de 31,1% du total de l'encours des crédits à fin 2012. De leur côté, les autres crédits enregistrent une ascension de 30,1% à MAD 32 285,1 millions tandis que les crédits à la consommation s'améliorent de 9,6% à MAD 36 478,4 millions.

A fin 2012, les dépôts de la clientèle collectés par les banques commerciales se hissent de 1,7% à MAD 591 790,5 millions. Cette évolution recouvre la hausse de 4,4% à MAD 253 407,2 millions des comptes chèques et de 7,7% à MAD 81 230,0 des comptes d'épargne.

En 2013, les crédits octroyés aux clients des banques commerciales s'élèvent à MAD 603 958,5 millions. La répartition par objet montre que les crédits immobiliers et les crédits à la trésorerie représentent respectivement 31,8% et 25,7% du total des crédits distribués par les banques commerciales. Pour leur part, tirant profit d'une dynamique de la demande, les autres crédits canalisent 6% des concours des banques commerciales.

Durant la même année, les dépôts collectés par les banques commerciales auprès de la clientèle atteignent MAD 642 888,4 millions, soit près de 92,5% de l'ensemble des ressources. Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de MAD 374 432 millions en 2013, affichent la plus forte contribution avec 58,2% des ressources collectées.

Dépôts

A fin 2013, six banques concentrent près de 92,5% des ressources collectées par les banques commerciales. Les parts de marché de ces établissements se profilent comme suit :

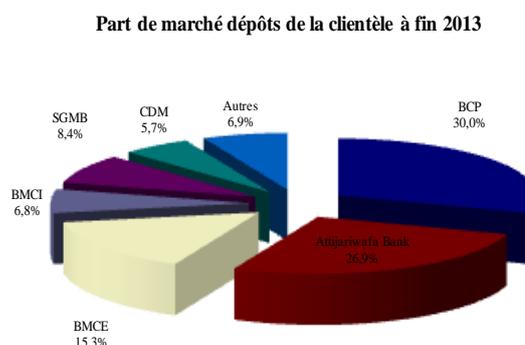
Parts de marché (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Dettes envers les établissements de crédit	211,3	463,1	58,1	10,0	30,4	103,0
Dépôt de la clientèle	173 255,2	192 721,8	98 267,3	43 633,17	36 575,5	53 747,0
Emprunts financiers extérieurs	0,1	101,9	6,3	-	-	-
Titres de créances émis	7 593,1	7 660,0	11 640,5	6 462,4	5 499,3	5 011,0
Total Ressources	181 060	200 947	109 972	50 106	42 105	58 861

Part de marché dépôts – Banques commerciales

Source : GPBM

En terme de dépôts collectés auprès de la clientèle, BCP détient une part de marché de 30,0%, suivie par Attijariwafa Bank qui en capte 26,9%. Pour sa part, BMCE BANK polarise 15,3% du total des dépôts au terme de l'année 2013.

2013	Dépôts de la clientèle (M MAD)	Part en %
BCP	192 722	30,0%
Attijariwafa Bank	173 255	26,9%
BMCE	98 267	15,3%
BMCI	43 633	6,8%
SGMB	53 747	8,4%
CDM	36 576	5,7%
Autres	44 676	6,9%
Banques Commerciales	642 888	100,0%



Source : GPBM

Crédits

Du côté des emplois, les six premiers établissements bancaires accaparent 96,6% des crédits octroyés par les banques commerciales. Les parts de marché en termes d'engagement des six principaux acteurs du marché bancaire marocain se résument dans les tableaux suivants :

Parts de marché (Banques commerciales) (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	18 411,4	16 257,0	10 041,0	4 988,7	2 303,6	4 013,0
Créances sur la clientèle	173 832,2	165 590,6	103 323,7	43 123,3	37 700,5	58 031,0
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	2 630	3 033	1 837	1 145	1 157	3 615
Total Crédits	192 244	181 848	113 365	48 112	40 004	62 044

Source : GPBM

Parts de marché	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	32,9%	29,0%	17,9%	8,9%	4,1%	7,2%
Créances sur la clientèle	28,8%	27,4%	17,1%	7,1%	6,2%	9,6%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	18,7%	21,6%	13,1%	8,1%	8,2%	25,7%
Total Crédits	29,1%	27,6%	17,2%	7,3%	6,1%	9,4%

Part de marché Crédits – Banques commerciales

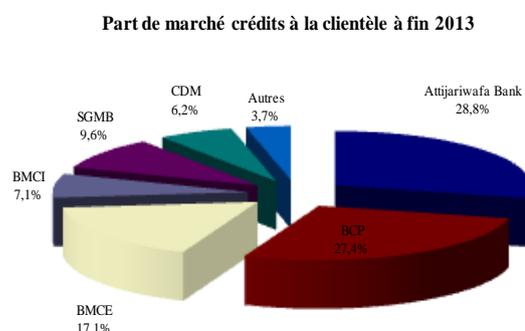
Source : GPBM

En revanche, SGMB accuse la plus forte proportion de créances en souffrance avec 25,7% suivie de BCP avec 21,6%.

A l'issue de l'année 2013, Attijariwafa Bank occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 28,8%, suivie de la BCP qui en polarise 27,4%. BMCE Bank accapare, quant à elle, 17,1% des crédits distribués à la clientèle.

2013	Créances sur la clientèle	Part en %
Attijariwafa Bank	173 832	28,8%
BCP	165 591	27,4%
BMCE	103 324	17,1%
BMCI	43 123	7,1%
SGMB	58 031	9,6%
CDM	37 701	6,2%
Autres	22 357	3,7%
Banques Commerciales	603 958	100,0%

Source : GPBM

**Engagements hors bilan**

A fin 2013, les six principaux acteurs du marché bancaire marocain canalisent 95,1% des engagements hors bilan des banques commerciales.

Par opérateur, BCP polarise 29,8% des engagements donnés du secteur, suivie par ATTIJARIWAFABA Bank qui en accapare 25,8%.

2013	ATW	BCP	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Banques Commerciales
Engagements de financements et de garanties donnés (M MAD)	48 593,56	56 103,04	19 133,66	20 847,92	21 446,00	12 616,51	9 306,61	188 047
Part de marché	25,8%	29,8%	10,2%	11,1%	11,4%	6,7%	4,9%	100,0%

Source : GPBM

1.2. Evolution des ressources

L'évolution des dépôts de la clientèle des banques commerciales se présente comme suit :

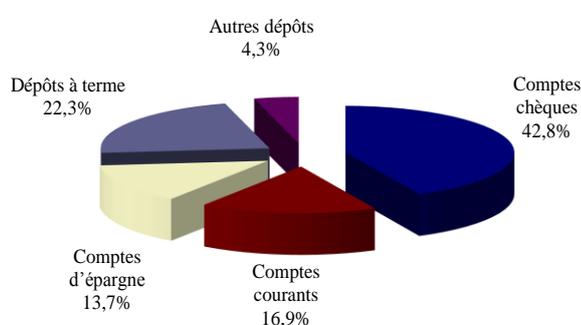
En M MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Dettes envers les établissements de crédit	1 352,1	702,9	-48,0%	894,5	27,3%
Dépôts de la clientèle	581 993,2	591 790,5	1,7%	642 888,4	8,6%
Comptes chèques	242 692,0	253 407,2	4,4%	271 403,0	7,1%
Comptes courants	97 659,6	99 834,9	2,2%	103 029,0	3,2%
Comptes d'épargne	75 452,5	81 230,0	7,7%	107 956,4	32,9%
Dépôts à terme	138 012,1	132 120,2	-4,3%	135 721,9	2,7%
Autres dépôts et comptes créditeurs	28 177,1	25 198,3	-10,6%	24 778,1	-1,7%
Emprunts Financiers Extérieurs	591,0	381,0	-35,5%	361,9	-5,0%
Titres de créances émis	49 548,0	51 879,6	4,7%	51 212,2	-1,3%
Total Ressources Banques Commerciales	633 484,3	644 753,9	1,8%	695 356,9	7,8%

Source : GPBM

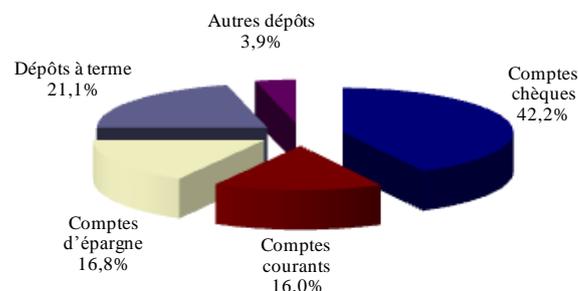
Au 31 décembre 2013, ces ressources totalisent MAD 695 356,9 millions, soit une hausse de 7,8% par rapport à fin 2012. A l'issue de l'année 2012, ces dernières se fixent à MAD 644 753,9 millions, en augmentation de 1,8% comparativement au 31/12/2011.

La structure des ressources des banques commerciales laisse apparaître une prépondérance des dépôts de la clientèle qui en polarisent 91,9% en 2011, 91,8% en 2012 et 92,5% en 2013.

Structure des dépôts de la clientèle à fin 2012



Structure des dépôts de la clientèle à fin 2013



Source : GPBM

1.3. Evolution des emplois

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2011 est retracée à travers le tableau suivant :

En M MAD	2011	Var.	2012	Var.	2013	Var.
Créances sur les sociétés de financement	50 492,0	1,6%	48 762,2	-3,4%	56 027,2	14,9%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	6 919,54	35,2%	4 609,27	-33,4%	5 096,63	10,6%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	6 009,49	-29,9%	9 346,95	55,5%	7 426,55	-20,5%
Prêts financiers	37 373,90	4,1%	34 616,98	-7,4%	43 316,27	25,1%
Créances en souffrance sur les EC nettes de provisions	2,92	NS	2,86	NS	0,14	NS
Provisions et agios réservés	186,11	44,3%	186,11	0,0%	187,65	0,8%
Créances sur la clientèle	554 120,7	13,9%	589 054,3	6,3%	603 958,5	2,5%
Crédits de trésorerie	155 713,1	18,1%	167 908,9	7,8%	155 479,97	-7,4%
Crédits à l'équipement	142 513,7	7,2%	140 220,3	-1,6%	143 384,9	2,3%
Crédits à la consommation	33 276,08	10,8%	36 478,4	9,6%	37 688,53	3,3%
Crédits immobiliers	171 821,13	9,5%	183 175,5	6,6%	191 857,14	4,7%
Autres crédits	24 823,53	90,7%	32 285,1	30,1%	37 662,31	16,7%
Créances en souffrance brutes	25 973,2	18,9%	28 986,1	11,6%	37 885,6	30,7%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	7 461,90	26,8%	9 014,35	20,8%	14 064,67	56,0%
Provisions et agios réservés	18 511,26	16,0%	20 098,78	8,6%	24 051,20	19,7%
Total crédits Banques commerciales	604 612,6	12,7%	637 816,5	5,5%	659 985,7	3,5%

Source : GPBM

Au 31 décembre 2011, l'ensemble des crédits distribués par les banques commerciales affiche une évolution positive en dépit de la conjoncture économique défavorable. Ainsi, l'encours global se bonifie de 12,7% à MAD 604 612,6 millions, recouvrant :

- Une amélioration de 1,6% à MAD 50 492,0 millions des créances sur les sociétés de financement tiré par la progression des comptes ordinaires de 35,2% à MAD 6 919,54 millions et des prêts financiers de 4,1% à MAD 37 373,9 millions. Ces évolutions compensent le retrait de 29,9% à MAD 6 009,49 millions des comptes et prêts de trésorerie ;
- Et, un renforcement de 13,9% à MAD 554 120,7 millions des créances à la clientèle. Cette performance est attribuable à la bonification des crédits de trésorerie de 18,1% à MAD 155 713,1 millions, de 9,5% des crédits immobiliers à MAD 171 821,13 millions, et de 7,2% des crédits à l'équipement à MAD 142 513,7 millions. Pour leur part, les créances en souffrance brutes se hissent de 18,9% à MAD 25 973,2 millions attestant d'une montée du risque sur l'année.

Au terme de l'exercice 2012, le total des crédits octroyés par les banques commerciales enregistre une hausse de 5,5% pour se fixer à MAD 637 816,5 millions, intégrant :

- Une baisse de 3,4% à MAD 48 762,2 millions des créances sur les établissements de crédits impactées notamment par le repli de 7,4% des prêts financiers à MAD 34 616,98 millions ;
- Une amélioration de 6,3% à MAD 589 054,3 millions des créances destinées à la clientèle. Cette évolution est principalement induite par la progression de 7,8% à MAD 167 908,9 millions des Crédits de trésorerie, de 6,6% à MAD 183 175,5 millions des Crédits immobiliers et de 30,1% à MAD 32 285,1 millions des Autres crédits ;
- Et, une augmentation de 11,6% à MAD 28 986,1 millions des créances en souffrances brutes.

Au 31 décembre 2013, le total des crédits octroyés par les banques commerciales progresse de 3,5% pour s'établir à MAD 659 985,7 millions, intégrant une hausse de 14,9% à MAD 56 027,2 millions des créances sur les sociétés de financement et une hausse de 2,5% à MAD 603 958,5 millions des créances destinées à la clientèle, lesquelles intègrent :

- D'une baisse de 7,4% des crédits de trésorerie à MAD 155 479,97 millions, représentant 25,7% des créances sur la clientèle ;
- D'une hausse de 4,7% des crédits immobiliers à MAD 191 857,14 millions, portant leur contribution dans les créances sur la clientèle à 31,8% ;
- Et, de l'augmentation de 2,3% des crédits à l'équipement à MAD 143 384,9 millions.

1.4. Evolution des opérations de hors bilan

En M MAD	2011	Var.	2012	Var.	2013	Var.
Engagements de financement donnés	65 043,4	-8,2%	71 478,4	9,9%	74 587,9	4,4%
<i>Part en %</i>	38,1%		39,5%		39,4%	
Engagements de garantie	105 415,2	15,8%	109 013,0	3,4%	114 136,4	4,7%
<i>Part en %</i>	61,7%		60,2%		60,3%	
Provisions sur engagements par signature	413,7	-24,4%	482,6	16,7%	486,5	0,8%
<i>Part en %</i>	0,2%		0,3%		0,0%	
Total engagements Banques Commerciales	170 872,3	5,2%	180 974,1	5,9%	189 210,8	4,6%

Source : GPBM

A l'issue de 2011, les engagements hors bilan affichent une amélioration de 5,2% à MAD 170 872,3 millions. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement de 15,8% à MAD 105 415,2 millions des engagements de garantie couplé à la baisse des engagements de financement donnés de 8,2% à MAD 65 043,4 millions.

Au terme de l'année 2012, les engagements hors bilan progressent de 5,9% à MAD 180 974,1 millions comparativement à fin 2011. Cette évolution étant redevable à la hausse de 9,9% à MAD 71 478,4 millions des engagements de financement donnés et de 3,4% à MAD 109 013 millions des engagements de garantie.

A fin 2013, les engagements hors bilan se montent à MAD 189 210,8 millions, en hausse de 4,6% par rapport à 2012. Cette progression recouvre une ascension de 4,4% des engagements de financement donnés à MAD 74 587,9 millions et de 4,7% à MAD 114 136,4 millions des engagements de garantie.

1.1. Evolution des principaux indicateurs d'exploitation

En M MAD	2012	2013	Var.
Marge d'intérêt	27 732,86	28 591,23	3,1%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	49,94	59,89	19,9%
Marge sur commissions	4 738,79	5 394,08	13,8%
Résultat des opérations de marché	3 646,73	5 069,31	39,0%
PNB	37 317,20	40 266,16	7,9%
Charges générales d'exploitation	17 234,38	19 214,74	11,5%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>46,2%</i>	<i>47,7%</i>	<i>1,5%</i>
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-2 430,12	-4 588,80	88,8%
Résultat net	9 895,64	9 911,41	0,2%

Source : GPBM -total secteur-

Produit Net Bancaire

A l'issue de l'exercice 2013, le produit net bancaire de l'ensemble des banques enregistre une progression de 7,9% comparativement à 2012 à MAD 40,3 milliards. Cette évolution recouvre une

hausse de 3,1% à MAD 28,6 milliards de la marge d'intérêt, de 39,0% du résultat sur opérations de marché à MAD 5,1 milliards et de 13,8% de la marge sur commissions à MAD 5,4 milliards.

Charges générales d'exploitation -CGE-

La progression des charges générales d'exploitation se fixe à 11,5% à fin 2013, s'établissant à MAD 19,2 milliards. Consécutivement à un rythme d'évolution des CGE plus soutenu que celui du PNB, le coefficient d'exploitation du secteur se détériore de plus de 1,5 points à 47,7%.

Provisions

Les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance augmentent de 88,8% entre 2012 et 2013, se fixant à MAD 4 588,8 millions.

Résultat net

Au 31 décembre 2013, la capacité bénéficiaire dégagée par le secteur bancaire se monte à MAD 9,9 milliards, en stagnation (+0,2%) comparativement à 2012.

2. Activité de BMCE Bank

2.1. Evolution des crédits

Au cours de la période sous revue, l'évolution des crédits par type de clientèle se présente comme suit :

En M MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 881	16 092	-4,7%	16 005	-0,5%
Créances sur la clientèle [1]	86 548	97 170	12,3%	102 648	5,6%
<i>Crédits de trésorerie</i>	22 337	26 685	19,5%	26 251	-1,6%
<i>Crédits à la consommation</i>	6 568	7 123	8,4%	7 548	6,0%
<i>Crédits à l'équipement</i>	15 466	16 033	3,7%	15 810	-1,4%
<i>Crédits immobiliers</i>	28 105	30 801	9,6%	33 360	8,3%
<i>Autres crédits</i>	12 096	14 618	20,9%	17 135	17,2%
<i>créances acquises par affacturage</i>	-	-	NS	-	NS
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	561	714	27,1%	708	-0,8%
<i>Créances en souffrance</i>	1 414	1 196	-15,4%	1 836	53,5%
Total crédits	103 429	113 262	9,5%	118 654	4,8%

Evolution de la ventilation des crédits

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

En 2011, l'encours des crédits augmente de 11,7% à MAD 103 429 millions tirant notamment profit de :

- Une appréciation de 6,9% à MAD 16 881 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés ;
- Une hausse de 24% à MAD 22 337 millions des crédits de trésorerie ;
- Un accroissement de 10,1% à MAD 28 105 millions des crédits immobiliers ;
- Et, une bonification de 18,7% des autres crédits.

Le portefeuille des créances en souffrance s'alourdit, quant à lui, de 44,7% à MAD 1 414 millions dans un contexte de dégradation générale du contexte économique.

A fin 2012, l'encours des crédits enregistre hausse de 9,5% à MAD 113,262 millions. Cette évolution intègre (i) un repli de 4,7% à MAD 16 092 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés, (ii) une croissance de 19,5% à MAD 26 685 millions des crédits de trésorerie et (iii) une ascension de 9,6% des crédits immobiliers à MAD 30 801,3 millions.

Au terme de 2013, l'encours de crédits s'améliore de 4,8% pour se fixer à MAD 118 654 millions. Par type de créances, les crédits immobiliers progressent de 8,3% à MAD 33 360 millions tandis que les crédits à la consommation s'améliorent de 6% à MAD 7 548 millions. *A contrario*, les crédits de trésorerie et les crédits à l'équipement reculent respectivement de 1,6% à MAD 26 251 millions et de 1,4% à MAD 15 810 millions.

Par segment de clientèle, la structure des crédits du Groupe BMCE Bank se profile comme suit :

En M MAD	2011	Part %	Var.	2012	Part %	Var.	2013	Part %	Var.
Secteur public	6 351	7,3%	5,6%	7 820	8,0%	23,1%	5 851	5,7%	-25,2%
Secteur privé	80 197	92,7%	13,2%	89 350	92,0%	11,4%	96 797	94,3%	8,3%
<i>Entreprises financières</i>	12 789	14,8%	41,2%	14 537	15,0%	13,7%	18 220	17,8%	25,3%
<i>Entreprises non financières</i>	67 156	77,6%	9,3%	46 089	47,4%	-31,4%	47 605	46,4%	3,3%
<i>Autre clientèle</i>	253,00	0,3%	-28,2%	28 724	29,6%	NS	30 971,41	30,2%	7,8%
Créances sur la clientèle	86 548	100%	13%	97 170	100,0%	12,3%	102 648	100,0%	5,6%

Evolution de la structure des crédits

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

BMCE Bank est principalement présente sur le segment des entreprises non financières qui accapare 46,4% des crédits octroyés à la clientèle en 2013 contre 47,4% une année auparavant.

Par ailleurs, la ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la Banque vis-à-vis du secteur privé : 93% en moyenne sur la période 2011-2013.

2.2. Evolution des dépôts de la clientèle

L'évolution des dépôts par type de produits sur la période étudiée se présente comme suit :

M MAD	2011	Var.	2012	Var.	2013	Var.
Comptes à vue créditeurs	49 359	7,4%	54 834	11,1%	53 658	-2,1%
Comptes d'épargne	16 684	9,3%	17 611	5,6%	18 516	5,1%
Dépôts à terme	26 445	6,1%	22 648	-14,4%	23 485	3,7%
Autres comptes créditeurs	7 737	-32,7%	6 681	-13,6%	6 382	-4,5%
Intérêts courus à payer	555	38,5%	559	0,6%	562	0,5%
Total dépôts	100 781	2,8%	102 333	1,5%	102 603	0,3%

Evolution de la ventilation des dépôts

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

A la clôture de l'exercice 2011, les dépôts totalisent MAD 100 781 millions, en appréciation de 2,8% comparativement à fin 2010. Les comptes à vue créditeurs et les dépôts à terme représentent l'essentiel des ressources de la Banque, soit 75,2%.

Au terme de l'année 2012, les dépôts de la clientèle enregistrent une hausse de 1,5% à MAD 102 333 millions recouvrant une progression de 11,1% des comptes à vue créditeurs à MAD 54 834 millions atténuée par le repli de 14,4% à MAD 22 648 millions des dépôts à terme.

En 2013, l'encours des dépôts de la clientèle ressort en hausse de 0,3% à MAD 102 603 millions accaparé à hauteur de 52,3% par les comptes à vue créditeurs.

En M MAD	2011	Part %	Var.	2012	Part %	Var.	2013	Part %	Var.
Secteur public	11 107	11,0%	13,8%	10 617	10,4%	-4,4%	5 927	5,8%	-44,2%
Secteur privé	89 673	89,0%	1,6%	91 716	89,6%	2,3%	96 676	94,2%	5,4%
<i>Entreprises financières</i>	8 019	8,0%	-18,9%	7 710	7,5%	-3,9%	6 725	6,6%	-12,8%
<i>Entreprises non financières</i>	14 188	14,1%	-9,3%	15 145	14,8%	6,7%	20 023	19,5%	32,2%
<i>Autre clientèle</i>	67 466	66,9%	7,5%	68 861	67,3%	0,021	69 928	68,2%	1,6%
Dépôts de la clientèle	100 781	100,0%	2,8%	102 333	100,00%	1,5%	102 603	100,0%	0,26%

Evolution de la ventilation des dépôts

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

De son côté, la structure des dépôts laisse apparaître prépondérance du segment « Autre clientèle », qui draine à lui seul 67,5% des ressources clientèle en moyenne sur la période 2011-2013.

2.3. Evolution des engagements donnés par signature

L'évolution de l'encours des engagements par signature se profile comme suit :

En M MAD	2010	2011	Var.	2012	Var .	2013	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	15 933	16 251	2,0%	15 001	-8,0%	16 137	7,6%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	4 364	4 252	-3,0%	4 020	-5,0%	3 580	-10,9%
Autres titres à livrer	322	588	83,0%	13	-98,0%	11	-12,5%
Total engagements donnés par signature	20 619	21 091	2,0%	19 034	-10,0%	19 729	3,6%

Evolution des engagements par signature

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Essentiellement constitués des engagements en faveur de la clientèle, les crédits par signature s'améliore de 3,6% à MAD 19 729 millions à fin 2013.

Evolution des engagements reçus par signature

L'évolution de l'encours des engagements reçus par signature se présente comme suit :

En M MAD	2010	2011	Var.	2012	Var .	2013	Var.
Engagements par signature reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	31	31	0,0%	31	0,0%	31	-0,7%
Engagements par signature reçus d'établissements de crédit	6 633	6 546	-1,0%	5 398	-18,0%	5 346	-1,0%
Autres titres à livrer	73	53	-27,0%	16	-70,0%	189	1082,2%
Total engagements reçus par signature	6 737	6 630	-2,0%	5 445	-18,0%	5 566	2,2%

Evolution des engagements par signature

Source : BMCE Bank – Activité agrégée

A l'issue de 2013, les engagements reçus par signature augmentent de 2,2% à MAD 5 566 millions.

IV. CAPITAL HUMAIN

1. Effectif

La politique de recrutement adoptée par BMCE Bank s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

1.1. Evolution récente des effectifs de la banque

Durant les 3 derniers exercices, le personnel de la Banque s'est légèrement replié passant de 4 941 collaborateurs en 2011 à 4 834 salariés au 31 décembre 2013.

La baisse de l'effectif s'explique notamment par la mise en place par la banque d'un programme de transformation visant la simplification de son modèle opérationnel. Ainsi, pour absorber au mieux l'effort de transformation, BMCE Bank a entrepris un fonctionnement à ISO effectif.

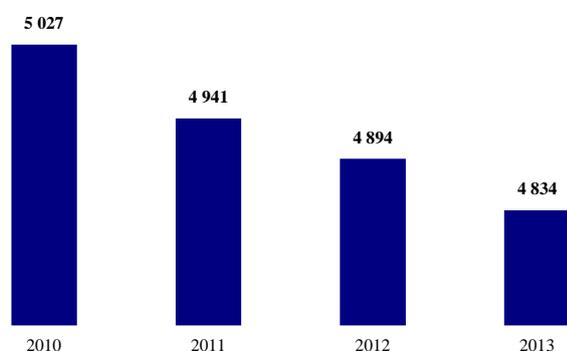
Aussi, et afin d'accompagner cette politique volontariste de stabilisation des effectifs, BMCE Bank a privilégié la mobilité interne visant le redéploiement des collaborateurs tout en garantissant au mieux la préservation des compétences développées et l'expertise métier.

	2010	2011	2012	2013
Hors Cadres	145	144	159	171
Cadres	2 348	2 518	2 630	2 714
Gradés	2 385	2 214	2 036	1 866
Employés	149	65	69	83
Total	5 027	4 941	4 894	4 834

Source : BMCE Bank

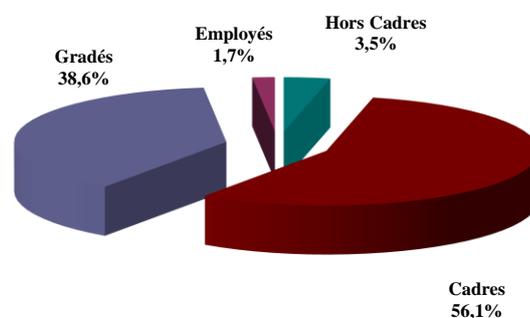
Le personnel gradé représente 38,6% de l'effectif global à fin 2013 avec 1 866 salariés. Pour leur part, les cadres sont au nombre de 2 714, établissant le taux d'encadrement¹⁸ de la Banque à 56,1% comparé à 46,7% en 2010.

Evolution de l'effectif permanent de BMCE Bank



Source : BMCE Bank

Structure hiérarchique de l'effectif à fin 2013



¹⁸ Nombre de cadres / Effectif

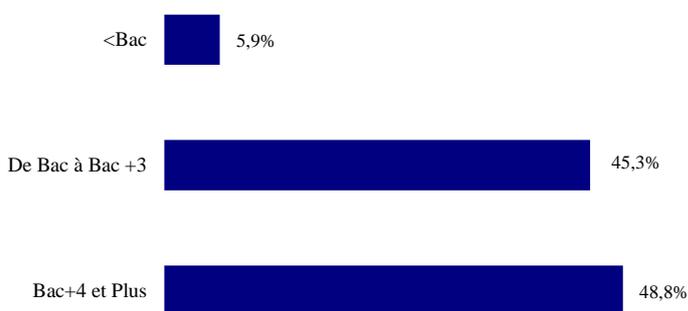
Par ailleurs, la Banque fait, de plus en plus, recours à des prestataires de services externes. Dans ce cadre, le nombre d'opérateurs de saisie et du personnel de manutention s'est établi à 207 personnes à fin 2013.

1.2. Structure de l'effectif

La part des femmes dans l'effectif total est de 35,2% au 31/12/2013. Cette part est en augmentation continue depuis 2010, passant de 34,1% au 31/12/2011 à 35,2% fin 2013.

En terme de qualification, la proportion des collaborateurs dont le niveau de formation est supérieur ou égal à Bac+4 s'est continuellement appréciée. Elle s'établit à 48,8% de l'effectif au 31 décembre 2013.

Répartition de l'effectif par niveau de qualification à fin 2013

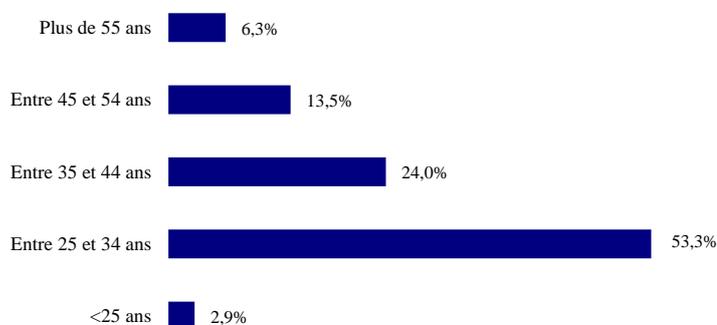


Source : BMCE Bank

Pour sa part, le nombre de départs enregistrés en 2013 s'élève à 198 personnes, représentant un taux de 4,1%.

Par ailleurs, 56,2% du personnel de la Banque est âgé de moins de 35 ans à fin 2013.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge à fin 2013



Source : BMCE Bank

Avec 4 834 collaborateurs, BMCE Bank représente plus de 40% de l'effectif global du Groupe à fin décembre 2013.

2. réseau de distribution:

BMCE Bank a rapidement développé son réseau d'agences, avec environ 70 agences ouvertes par an entre 2007 et 2010. A fin décembre 2013, la Banque dispose de 635 agences au Maroc au service de la clientèle. La Banque a également élargi ses opérations GAB, ainsi à fin décembre 2013, la Banque détient 672 distributeurs automatiques de billets.

La Banque compte environ un million de cartes de paiement qui peuvent être utilisés à un guichet automatique, dont environ 75% sont des cartes actives.

Parmi les autres canaux de distribution l'on trouve également « Caravane Salaf ». Il s'agit d'un réseau de banques mobiles qui visitent périodiquement et régulièrement les zones sous-bancarisées au Maroc et offrent aux clients l'accès à tous les produits et services disponibles en agence.

Les clients de la Banque peuvent également accéder à leurs comptes et effectuer certaines opérations à travers BMCE Direct, la plate-forme en ligne des services bancaires.

3. Politique sociale

La politique sociale de BMCE Bank est mise en œuvre par le Pôle Capital Humain Groupe. Celle-ci poursuit activement sa stratégie d'amélioration et d'adaptation des compétences, de reconfiguration et de spécialisation du réseau bancaire en termes de recrutements, de formations et de mobilités internes.

La politique sociale de la Banque a trait également :

- Aux actions de formation internes et bancaires ;
- A la distribution de crédits en faveur du personnel à taux préférentiel tout en maintenant le niveau d'endettement global dans des proportions soutenables ;
- A l'octroi de primes à l'occasion d'évènements spéciaux ;
- Aux œuvres sociales telle la restauration, les centres de vacances, etc. ;
- Et, à la médecine préventive et la couverture médicale.

Notons qu'au terme de l'exercice 2013, 192 personnes ont bénéficié de prêts au logement, correspondant à une enveloppe globale de MAD 387,31 millions. Les prêts à court terme représentent, quant à eux, durant la même période un montant de MAD 123,23 millions.

4. Actionnariat salarié

BMCE Bank a ouvert son capital à ses salariés depuis février 2003 à travers une première OPV dédiée suivie d'une seconde ayant eu lieu en mai 2005 puis une troisième en décembre 2010. Ces opérations ont porté respectivement sur 750 000 actions (4,12% du capital), 628 841 titres (3,96% du capital),

2 500 000 actions (1,5% du capital) pour des montants globaux respectifs de MAD 300 millions, de MAD 330,1 millions et de MAD 500 millions.

Via ces offres, la Banque a permis à ses collaborateurs de développer une épargne salariale supplémentaire.

A fin décembre 2013, le personnel de BMCE Bank détient 1,5% du capital de BMCE Bank.

MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

Engagée dans une phase de développement tant au Maroc qu'à l'International, BMCE Bank poursuit depuis plusieurs années des projets organisationnels, informatiques et qualité d'envergure visant une amélioration des process, une meilleure connaissance de la clientèle, un suivi rigoureux des performances permettant un pilotage optimisé, un renforcement de la gestion des risques, ou encore l'amélioration de la productivité à travers la rationalisation des structures.

De même, afin de répondre aux exigences réglementaires et aux évolutions de la place bancaire, une série de projets ont été mis en œuvre au titre de l'année 2013.

1. Principaux projets réglementaires

Notation Interne

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des risques, la Banque a veillé à l'accélération du projet « Notations Internes Hors Retail » avec la finalisation des modèles de notation des contreparties, de notation des transactions ainsi que des macro-processus nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la notation.

Ainsi, BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne aujourd'hui généralisé à l'ensemble du réseau « Entreprise » et agences mixtes. Cependant, la notation des dossiers « Entreprises » est en cours par l'ensemble des centres d'affaires et l'entité Corporate.

L'outil de notation interne a également été déployé chez les filiales Maghrebail et Maroc Factoring pour les clients partagés et est en cours d'implémentation pour le client non partagés.

Protection des Consommateurs

Dans le sillage de la nouvelle loi de protection des consommateurs promulguée en avril 2011, plusieurs droits ont été renforcés visant à assurer l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits et services, garantir la protection du consommateur quant aux clauses contenues dans les contrats de consommation et fixer les garanties légales et contractuelles des défauts du produit vendu ou du service après-vente.

2. Principaux projets organisationnels

Mise à Niveau Durable de la Plateforme Européenne

Au cours de l'exercice 2013, BMCE Bank a mis en œuvre la stratégie du Groupe de développer une véritable plate-forme européenne basée à Londres couvrant des activités spécialisées et ciblant les marchés d'Afrique Subsaharienne et du moyen orient.

Cette stratégie s'est matérialisée par le regroupement de BMCE Madrid et BMCE UK sous l'ombrelle de BIH visant ainsi à renforcer la gouvernance desdites sociétés et optimiser la gestion de leurs moyens humains et financiers.

Déploiement Progressif des Succursales de BMCE EuroServices

Etablissement de paiement européen et filiale de BMCE International Espagne, BMCE EuroServices a pour mission l'accélération du développement du marché des migrants en Europe pour le compte de BMCE Bank en créant des filiales dans chaque pays à fort potentiel.

La création des filiales BMCE EuroServices avance à un rythme soutenu, mobilisant d'importantes ressources en 2013 avec le lancement des activités de la maison mère madrilène, aspects IT inclus.

De même, l'exercice 2013 a vu la constitution des succursales de BMCE EuroServices en France, Italie et Belgique.

CAP Process

S'inscrivant dans le cadre des projets de transformation menés par BMCE Bank, CAP Process vise l'optimisation du fonctionnement des Back offices sur les grands métiers de la Banque à savoir l'octroi de crédit, le recouvrement, le commerce extérieur, les titres et la bancassurance, la compensation, la monétique et les virements.

Une trajectoire de mise en œuvre de la cible a été établie. Elle comporte 8 chantiers planifiés en fonction de leurs priorités dont le traitement des valeurs, la gestion des fonds, les comptes, l'épargne, la bancassurance et l'assistance Clients ont été déployés. Les chantiers liés aux Crédits, Garanties, Assistance Réseau et Monétique sont en cours de réalisation.

3. Principaux projets technologiques :

Centre de Relation Client

Dans un souci de multiplication de canaux de contacts directs et fiables auprès de la clientèle des Part/Pros et MRE, la Banque a mis en place en 2013 un Centre de Relation Client. Son objectif est de répondre aux requêtes et attentes de la clientèle selon un périmètre fonctionnel en émission et réception d'appels.

Poste Agence

L'exercice 2013 a vu la finalisation du déploiement au sein du réseau des centres d'affaires et des agences part/pro du premier lot du Poste Agence relatif aux opérations de caisse, traitement des valeurs, centralisation du solde, blocages et oppositions sur l'ensemble des Régions.

Une des innovations phares induite par la mise en place de ce premier lot a consisté en la mise en place du workflow pour la gestion des dépassements et l'instauration de la suppléance des responsables en cas d'absence de ces derniers.

Sécurisation des Transactions de E-Commerce

En termes d'activité monétique, a été entamé le projet stratégique et réglementaire de mise en place d'une solution d'authentification forte pour les transactions e-commerce.

L'adoption de cette solution, conforme aux normes internationales en la matière (Verified By Visa et Mastercard Secure Code) permettra de sécuriser les transactions effectuées sur internet, via la transmission aux clients d'un code de sécurité dynamique par transaction. Le dispositif sera opérationnel dès le premier trimestre 2014.

V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de sa stratégie de développement, les investissements déployés par BMCE BANK en moyens généraux, sécurité, communication financière et moyens informatiques se profilent comme suit :

En M MAD	2011	Var.	2012	Var.	2013(*)	Var.
Investissements	704	7,7%	452,3	-35,8%	642	41,9%
<i>Dont</i>						
Moyens Généraux	402	6,0%	172,2	-57,2%	411,3	138,9%
Sécurité	4,2	-61,5%	1,9	-54,8%	2,7	42,1%
Communication Groupe	-		1,2		1	-16,7%
Informatique	289,4	20,4%	270,5	-6,5%	206	-23,8%
S.T.B			2,5		0,7	-72,0%
Autres entités					20	

(* y compris les avances, hors les datations en paiement).

NB : Y compris les dotations en paiement et les acquisitions par leasing concernant essentiellement les locaux et le matériel roulant

Source : BMCE Bank - Comptes sociaux-

A fin 2011, les investissements mobilisés par BMCE BANK ressortent à M MAD 704 en hausse de 7,7%, intégrant une enveloppe d'investissement en moyens généraux de M MAD 402, en progression de 6% et en informatique de M MAD 289,4, en amélioration de 20,4%.

A fin 2012, les investissements mobilisés par BMCE BANK se contractent de 35,8% à M MAD 452,3, compte tenu de la baisse de 57,2% de l'enveloppe d'investissement en moyens généraux à M MAD 172,2, et de 6,5% à M MAD 270,5 des achats informatiques.

En 2013, reprise des investissements de 41,9% à M MAD 642, compte tenu du bond de 138,9% à M MAD 411,3 des investissements en moyens généraux, ayant compensé la contraction de 23,8% des acquisitions informatiques à M MAD 206.

A fin 2011, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Les souscriptions aux augmentations de capital de BOA Group (M MAD 306,5) pour une quote-part de 59,39%, de Mutandis (M MAD 13,4), de La Foncière Emergence (M MAD 2,4), de GNS (M MAD 2,3) et d'Experian Maroc (M MAD 2,1) ;
- Les montées en deux temps dans Locasom à 100% (M MAD 120,1) et dans BMCE Assurances à 100% (M MAD 1,6) ;

- Les souscriptions au capital des nouvelles participations : INMAA (M MAD 3), Maroc Télécommerce (M MAD 1,6) et Portnet (M MAD 45) ;
- L'acquisition de Littoral Invest (M MAD 450) ;
- Le remboursement anticipé des ORA (Obligations Remboursables en Actions) de Risma en actions (60.316 actions nouvelles) pour un montant de M MAD 12,3 ;
- Et le remboursement du CCA de Maghrebail (M MAD 2,5).

Il est à relever que, dans le cadre du programme de rachat de SALAFIN, BMCE Bank a acquis également 4 000 actions de celle-ci durant l'année 2011 pour un montant de 2,6 millions.

A fin 2011, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 928 millions contre MAD 562 millions une année auparavant et MAD 819 millions en 2009.

A fin 2012, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Les souscriptions aux augmentations de capital de BOA Group (MAD 347,1 millions) pour une quote-part de 65%, BMCE International Madrid (MAD 118,7 millions), BMCE Bank International (MAD 111 millions), Foncière Emergence (MAD 7,2 millions) et INMAA (MAD 2,3 millions) ;
- Les cessions des titres de participations pour une valeur brute comptable de MAD 2,4 millions :
 - Cession de 33 actions BOA Group (MAD 199 milliers) ;
 - La cession de MASTERCARD (MAD 950 milliers) et VISA (attribution gratuite sans impact sur la VBC) ;
 - La cession de CAP EVAL (MAD 1,3 millions).
- Par ailleurs, les CCA ont connu l'évolution suivante : libération des CCA de Hanouty (MAD 14,3 millions), de RISMA (MAD 5,2 millions) et Magshore (MAD 872,5 milliers) et abandon de celui de CAP EVAL (MAD 1 millions).
- Il est à noter que suite à l'opération de fusion-absorption de Casablanca Finance Markets par CFG Groupe, BMCE Bank devient actionnaire dans CFG Groupe à hauteur de 9,87% du capital.

A fin 2012, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 678 millions contre MAD 928 millions une année auparavant et MAD 562 millions en 2010.

A fin 2013, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Souscription à l'augmentation de capital de BOA Group (MAD 407 millions) et rachat des minoritaires (MAD 204 millions) pour une quote-part de (72,63%) ;

- Souscriptions aux augmentations de capital de BMCE International Holdings BIH (MAD 561 millions) suite à l'acquisition de BBI Madrid, BMCE EuroServices (MAD 42 millions), Tanger Free Zone (MAD 15 millions), Docuprint (MAD 15 millions) et Foncière Emergence (MAD 2,4 millions) ;
- Création de IT International Services « ITIS » (352 KDH)
- Acquisition de titres Mutandis (MAD 42 millions) et souscription au capital d'Amethis (MAD 15 millions)
- Les cessions des titres de participations:
 - Cession de Risma (Impact positif de MAD 14 millions) ;
 - La cession de BBI Madrid au profit de BMCE International Holdings (BIH) et ce, pour un montant de 50 MEUR (MAD 561 millions),
- Remboursement du compte courant d'associé de BMCE Capital (MAD 33,3 millions).

A fin 2013, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 827 millions (O'Group Tower n'est pas classé en portefeuille des participations pour le moment) contre MAD 754 millions une année auparavant.

Les principales opérations stratégiques de BMCE bank en 2013-2014 sont :

- ◆ Programme de Convergence : projet visant le renforcement du dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne à l'échelle Groupe.
- ◆ Montée dans le capital de BOA à hauteur de 72,6%.
- ◆ Extension du réseau Bank Of Africa : Ouverture d'une filiale au Togo et d'un Bureau de représentation en Ethiopie.
- ◆ Restructuration de la plateforme européenne sous l'ombrelle de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BMCE Bank International Londres et BMCE Bank International Madrid.
- ◆ Création de BMCE EuroServices, filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc.
- ◆ Ouverture d'un bureau de représentation à Montréal au Canada, en partenariat avec le mouvement Des Jardins, 1^{er} groupe financier coopératif au Canada et 5^{ème} à Montréal.

PARTIE VI :
SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK
- COMPTES CONSOLIDES IFRS
2011- 2013

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Au 31 Décembre 2011, le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,40%	59,40%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation du Groupe¹⁹ BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	65,02%	65,02%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

¹⁹ Cf. notes annexes sur les états financiers consolidés IFRS

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

1. Variations du périmètre de consolidation sur la période 2011-2013 :

Entre décembre 2011 et décembre 2012, les seules variations du périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank concernent :

- Renforcement dans le capital du BANK of AFRICA à 65,02% contre 59,50% une année auparavant ;
- Sortie du capital de Casablanca Finance Market.
- Et, la montée dans le capital de la Bank Of Africa en 2013, passant de 65,02% en 2012 à 72,63% en 2013.

Entre décembre 2012 et décembre 2013, les seules variations du périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank concernent :

- ✦ L'entrée dans le périmètre du groupe de BMCE EUROSERVICES, filiale créée par la banque en 2013 entièrement dédiée à la clientèle MRE en Europe.
- ✦ Le regroupement des entités BBI UK et BMCE Madrid en une seule entité BMCE INTERNATIONAL HOLDING qui, désormais, sera la plateforme rassemblant toutes les activités européennes du groupe.

2. Contribution des filiales au PNB et RNPG au 31 décembre 2013 (en milliers de dirhams) :

	Capital social (en K MAD)		% Contrôle		Méthode de conso	Contribution au PNB Consolidé IFRS (K MAD)		Contribution au RNPG IFRS (K MAD)		
	K MAD	31/12/2013	31/12/12	31/12/2013		31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12
Maroc Factoring		45 000	45 000	100%	100%	IG	86 755	65 512	18 951	3 239
Salafin		239 450	239 450	74.48%	74.48%	«	218 339	249 497	67 407	70 479
Maghrebail		102 532	102 532	51 %	51 %	«	306 951	306 369	26 863	45 485
BMCE Euroservices		KEUR 4 831	-	100%	100%	«	424	0	2 020	0
BMCE Capital		100 000	100 000	100%	100%	«	90 540	115 758	24 275	15 232
BMCE Capital Bourse		10 000	10 000	100%	100%	«	20 407	7 548	215	-3 105
BMCE Capital Gestion		5 000	5 000	100%	100%	«	106 322	88 333	41 938	31 446
LCB		FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	25%	25%	«	356 444	335 355	19 726	27 937
BOA		FCFA 52 936 Md	FCFA 46 316 Md	72,63%	65,02%	«	3 792 672	3 390 268	438 043	335 893
BMCE International Holding		KGBP 144 839	KGBP 102 173	100 %	100 %	«	405 630	289 607	67 682	50 424
LOCASOM		83 043	83 043	97,31%	97,31%	«	158 965	149 712	16 655	22 276
RM EXPERT		20 000	20 000	100%	100%	«	-144	0	664	- 4 273
HANOUTY		16 768	236 030	45,55%	45,55%	MEE			-954	-10 940
EURAFRIC		10 000	10 000	41%	41%	MEE			-1 110	-531
ACMAR		50 000	50 000	20%	20%	MEE			5 962	5 996
CID		40 000	40 000	38,90 %	38,90%	MEE			14 880	15 632
BDM		FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	27,38%	27,38%	MEE			46 524	38 495
BMCE Bank TOS		4 076	4 076	100%	100%	IG	102 206	78 985	95 479	74 116

II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS**1. Comptes de résultats consolidés IFRS****Avertissement :**

Les états financiers 2012^R ont été retraités suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées au CPC sont les charges générales d'exploitation pour MAD- 2 millions et les impôts sur le résultat pour MAD 0,7 million.

Les comptes de résultat du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

K MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	9 667 668	10 822 706	11,9%	10 822 706	11 446 765	5,8%
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	-4 095 844	-4 579 824	11,8%	-4 579 824	-4 801 885	4,8%
MARGE D'INTERET	5 571 824	6 242 882	12,0%	6 242 882	6 644 880	6,4%
<i>Commissions perçues</i>	1 703 136	1 846 607	8,4%	1 846 607	2 206 721	19,5%
<i>commissions servies</i>	-280 201	-320 911	14,5%	-320 911	-459 319	43,1%
MARGE SUR COMMISSIONS	1 422 935	1 525 696	7,2%	1 525 696	1 747 402	14,5%
<i>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	702 730	651 021	-7,4%	651 021	798 364	22,6%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	27 075	150 157	454,6%	150 157	162 635	8,3%
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	729 805	801 178	9,8%	801 178	960 999	19,9%
<i>Produits des autres activités</i>	792 174	781 350	-1,4%	781 350	896 079	14,7%
<i>Charges des autres activités</i>	-376 675	-333 330	-11,5%	-333 330	-358 334	7,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	8 140 063	9 017 776	10,8%	9 017 776	9 891 026	9,7%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	-4 588 896	-4 860 566	6,0%	-4 862 579	-5 300 375	9,0%
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	-535 299	-573 940	7,2%	-573 940	-654 657	14,1%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 015 868	3 583 270	18,7%	3 581 257	3 935 994	9,9%
<i>Coût du risque</i>	-872 214	-1 107 613	27,0%	-1 107 613	-1 295 268	16,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 143 654	2 475 657	15,4%	2 473 644	2 640 726	6,8%
<i>Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence</i>	44 590	65 770	47,5%	65 770	69 089	5,0%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	-6 717	-390 484	NS	-390 484	12 207	NS
<i>Variations de valeurs des écarts d'acquisition</i>	-	-	NS	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 181 527	2 150 943	-1,5%	2 148 930	2 722 022	26,7%
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	-673 773	-571 482	-15,3%	-570 737	-841 419	47,4%
RESULTAT NET	1 507 754	1 579 461	4,7%	1 578 193	1 880 603	19,2%
<i>Résultat hors Groupe</i>	657 555	656 309	-0,2%	656 309	649 807	-1,0%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	850 199	923 152	8,6%	921 885	1 230 796	33,5%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

2. Produit Net Bancaire

L'évolution du PNB du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

K MAD	2011 ²⁰	2012	Var.	2013	Var.
<i>Intérêts et produits assimilés</i>	9 667 668	10 822 706	11,9%	11 446 765	5,8%
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	4 095 844	-4 579 824	11,8%	4 801 885	4,8%
Marge d'intérêt	5 571 824	6 242 882	12,0%	6 644 880	6,4%
<i>Commissions perçues</i>	1 703 136	1 846 607	8,4%	2 206 721	19,5%
<i>commissions servies</i>	-280 201	-320 911	14,5%	-459 319	43,1%
Marge sur commissions	1 422 935	1 525 696	7,2%	1 747 402	14,5%
<i>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	702 730	651 021	-7,4%	798 364	22,6%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	27 075	150 157	454,6%	162 635	8,3%
Résultat des activités de marche	729 805	801 178	9,8%	960 999	19,9%
<i>Produits des autres activités</i>	792 174	781 350	-1,4%	896 079	14,7%
<i>Charges des autres activités</i>	-376 675	-333 330	-11,5%	-358 334	7,5%
Produit Net Bancaire	8 140 063	9 017 776	10,8%	9 891 026	9,7%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2011, le Produit Net Bancaire consolidé signe une hausse de 7,8% à MAD 8 140,1 millions suite à :

- L'amélioration de 14,7% de la marge d'intérêt à MAD 5 571,8 millions sous l'effet de l'appréciation de la marge de MAGHREBAIL et BOA qui se hissent de respectivement 36% à M MAD 343,4 et de 17% à M MAD 1 775,5 ;
- La progression de 5,1% à MAD 1 422,9 millions de la marge sur commissions dont 48% émanant des filiales à l'international dû à la bonne performance des activités à l'international notamment BOA (+31,1% à M MAD 489,5) et LCB (+8,6% à M MAD 136,5) ;
- Et, un retrait de 34,7% à MAD 729,8 millions du résultat des opérations de marché imputable essentiellement à la dégradation de 81,1% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente » à M MAD 27 en 2011 du fait de la dépréciation du cours boursier de certaines participations ESFGH (Espirito Santo Financial Group) et ESI (ESI GROUP).

²⁰ Au niveau des comptes de l'exercice 2011, le Groupe a procédé à un reclassement comptable des intérêts sur titres de créances détenus par BOA pour un montant de MMAD 317 de la rubrique « gains et pertes sur instruments à la juste valeur » vers la rubrique « intérêts et produits assimilés – marge d'intérêts ». Il en résulte que les intérêts de 2011 s'élevaient à MMAD 583 après reclassement contre MMAD 266 avant reclassement.

Le montant de la marge d'intérêt avant reclassement au 31 décembre 2011 est de M MAD 5 254, elle ressort après reclassement à M MAD 5 572. Le reclassement a été effectué afin de répondre aux exigences de la norme IFRS 7 en la matière. Les comptes de 2012 et 2013 ont été établis, en tenant compte, de ce reclassement.

Au 31 décembre 2012, le Produit Net Bancaire consolidé augmente de 10,8% à MAD 9 017,8 millions suite à :

- L'accroissement de 12% de la marge d'intérêt à MAD 6 242,9 millions dont la contribution dans le PNB se renforce de 0,8 point à 69,2%. Par ligne de métier, la hausse de la marge d'intérêt est due à la bonne performance de la banque au Maroc (+12% à MAD 2 757,2 millions), des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires (+148% à MAD 15,5 millions) et des activités à l'international (+17% à MAD 2 885 millions) ;
- L'amélioration de 7,2% à MAD 1 525,7 millions de la marge sur commissions dont 46,9% émanant des filiales à l'international. Cette performance s'explique par la hausse de la marge sur commissions générée par la banque au Maroc (+11% à MAD 707,7 millions) et l'amélioration de marge réalisée par les à l'international (+5% MAD 715,9 millions) ;
- Et, une hausse de 9,8% à MAD 801,2 millions du résultat des opérations de marché cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des plus-values de cession sur titres de participation détenus par l'entité mère BMCE Bank.

Au 31 décembre 2013, le PNB du Groupe BMCE Bank augmente de 9,7% à MAD 9 891,0 millions recouvrant :

- L'amélioration de 6,4% à MAD 6 644,9 millions de la marge d'intérêt du fait de l'effet volume des crédits. En effet, l'appréciation du volume des crédits est liée à l'augmentation de 4,3% des produits relatifs aux comptes de prêts avec la clientèle et à l'augmentation de 24% des produits des titres à revenus fixe. Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 44,1% dans la marge d'intérêt consolidée (+6,4%), contre 46,9% pour les activités à l'International (+8,1%) et 8,9% pour les services financiers spécialisés (-0,3%) ;
- L'accroissement de 14,5% à MAD 1 747,4 millions de la marge sur commissions portée notamment par le bond de 70% des commissions nettes sur opérations de change à MAD 435,5 millions. La contribution de la Banque au Maroc baisse de 3,6 points à 42,3% au profit des activités à l'International dont la part s'établit à 50,5% (vs. 46,9% en 2012) ;
- Et, la progression de près de 20% du résultat des opérations de marché à MAD 961,0 millions suite à la hausse de 22,6% des gains sur les instruments financiers, due à l'augmentation de 13% du remboursement des titres à revenus fixes et variables passant de MAD 654 millions à MAD 737 millions.

La contribution au PNB par pôle d'activités au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

M MAD	Banque du Maroc	Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
Produit net bancaire au 31 décembre 2013	4 347,7	217,3	611,9	4 555,2	159,0

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013

Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 44% au PNB consolidé du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 46,1% des revenus opérationnels soit MAD 4 555,2 millions, contre 6,2% pour les services financiers spécialisés (MAD 611,9 millions). Le reste émane de la banque d'affaires (MAD 217,3 millions) et autres activités (MAD 159 millions).

La contribution au PNB par pôle d'activités au 31 décembre 2012 se profile comme suit :

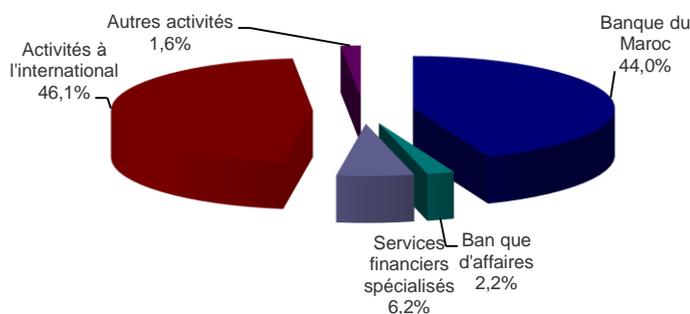
M MAD	Banque du Maroc	Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
Produit net bancaire au 31 décembre 2012	4 019,8	211,6	621,4	4 015,2	149,7

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012

Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 45% au PNB consolidé du Groupe, idem que les filiales à l'international, contre 7% pour les services financiers spécialisés, 2% chacune pour la banque d'affaires et pour les autres activités.

Contributions des pôles d'activités au PNB à fin 2013



Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

3. Résultat Brut d'Exploitation

L'évolution du résultat brut d'exploitation du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

M MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Produit Net Bancaire	8 140,1	9 018	10,8%	9 017,8	9 891,0	9,7%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	4 588,9	4 861	5,9%	4 862,6	5 300,4	9,0%
<i>Charges de personnel</i>	2 523,2	2 618	3,8%	2 620,0	2 786,6	6,4%
<i>Impôts et taxes</i>	76,2	74	-2,3%	74,5	82,3	10,5%
<i>Charges externes</i>	1 180,4	1 192	1,0%	1 192,5	1 373,6	15,2%
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>	809,0	976	20,6%	975,7	1 057,8	8,4%

Coefficient d'exploitation²¹	63,0%	60,3%	-2,7 pt	60,3%	60,2%	-0,1pt
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	535,3	573,9	7,2%	573,9	654,7	14,1%
Résultat brut d'exploitation	3 015,9	3 583,3	18,8%	3 581,3	3 936,0	9,9%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2011, les charges générales d'exploitation enregistrent une progression à 10% s'élevant à MAD 4 588,9 millions recouvrant essentiellement une hausse de 21,8% à MAD 2 523,2 millions des charges de personnel essentiellement au niveau de BMCE SA (revendications syndicales, distribution de la rémunération variable et des départs en retraite anticipée) et de BOA.

Au 31 décembre 2012, les charges générales d'exploitation progressent de 5,9% à MAD 4 860,6 millions portée par la hausse des autres charges générales d'exploitation de +20,6% notamment imputable à la croissance du réseau de Bank Of Africa. Le coefficient d'exploitation ressort à 60,3% contre 63,0% une année auparavant.

Au 31 décembre 2013, les charges générales d'exploitation augmentent de 9,0% pour se fixer à MAD 5 300,4 millions recouvrant l'augmentation de 6,4% des charges de personnel à MAD 2 786,6 millions et la hausse de 15,2% à MAD 1 373,6 millions des charges externes principalement due à la progression des rémunérations d'intermédiaires et honoraires et la croissance soutenue des charges de location.

Le coefficient d'exploitation ressort à 60,2%, contre 60,3% en 2012.

Coût du risque

M MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Résultat brut d'exploitation	3 015,9	3 583,3	18,8%	3 581,3	3 936,0	9,9%
<i>Dotations aux provisions</i>	-1 220,7	-1 541,9	26,3%	-1 541,9	-1 517,8	-1,6%
<i>Reprises de provisions</i>	443,5	717,3	61,7%	717,3	395,5	-44,9%
<i>Variation des provisions</i>	-95,1	-283,0	197,7%	-283,0	-173,0	-38,9%
<i>Coût du risque</i>	-872,2	-1 107,6	27,0%	-1 107,6	-1 295,3	16,9%
Résultat d'exploitation	2 143,7	2 475,7	15,5%	2 473,6	2 640,7	6,8%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2011, les dotations aux provisions augmentent de 5% à MAD 1 220,7 millions. En conséquence, et intégrant des reprises de provision en repli de 43,4% à MAD 443,5 millions, la charge de risque ressort à MAD 872,2 millions.

Dans ce sillage, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 3,1% à MAD 2 143,7 millions.

²¹ (Charges générales d'exploitation+ Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles)/ Produit Net bancaire

Au 31 décembre 2012, les dotations aux provisions augmentent de 26,3% à MAD 1 541,9 millions. En conséquence, et intégrant des reprises de provision en hausse de 61,7% à MAD 717,3 millions, la charge de risque ressort à MAD 1 107,6 millions.

Cette hausse est essentiellement imputable à l'effort de provisionnement consenti au niveau de BMCE Bank SA et à l'augmentation du coût de risque au niveau du groupe BOA.

Dans ce sillage, le résultat d'exploitation s'apprécie de 15,4% à MAD 2 473,6 millions.

En 2013, le coût du risque du Groupe passe de MAD 1 107,6 millions à MAD 1 295,3 millions. Cette évolution s'explique par l'effort de provisionnement consenti au niveau de BMCE Bank se traduisant par une nette progression de +65% de sa contribution au coût du risque consolidé passant de MAD 494 millions en 2012 à MAD 816 millions à fin décembre 2013. Cette évolution s'explique par l'effort de provisionnement réalisé par la banque en 2013 afin de renforcer son niveau de couverture. Il est à signaler que ce coût du risque intègre en 2013 une provision collective brute de MAD 344 millions.

En K MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Créances en souffrance brutes	7 693 290	8 526 506	10,8%	8 526 506	10 015 326	17,5%
Créances sur la clientèle brutes	126 660 404	144 545 773	14,1%	144 545 773	155 681 018	7,7%
Provisions sur les créances en souffrance	5 317 746	5 736 995	7,9%	5 736 995	6 306 061	9,9%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2012, les créances en souffrances brutes augmentent de 10,8% à MAD 8,5 milliards tandis que les provisions y afférentes se renforcent de 7,9% à MAD 5,7 milliards.

En 2013, les créances en souffrances brutes s'alourdissent de 17,5% à MAD 10,0 milliards, du fait de l'accroissement de près de 22 % à MAD 5 092 millions de l'encours de BMCE BANK SA et de 11% de celui de BOA à MAD 3 552 millions.

Parallèlement, le stock des provisions pour créances en souffrance se renforce de 9,9% à MAD 6,3 milliards s'expliquant principalement par la hausse du stock de provisions de BMCE BANK SA de 9,1% à M MAD 3 270,6 en 2013.

Pour leur part, les indicateurs de risque ont évolué de la manière suivante entre 2011 et décembre 2013 :

	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Taux de contentieux ²²	6,07%	5,90%	-0,17 pt	5,90%	6,43%	+0,53 pt
Taux de couverture ²³	69,12%	67,28%	-1,84 pt	67,28%	62,96%	-4,32 pts
Coût du risque²⁴	0,72%	0,80%	0,08 pt	0,80%	0,87%	+0,07 pt

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

²² Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

²³ Provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance brutes

²⁴ Coût du risque / Créances sur la clientèle nettes

Au 31 décembre 2012, le taux de contentieux de la banque s'allège de 0,17 point à 5,90% tandis que le taux de couverture baisse légèrement de 1,84 point à 67,28%. Parallèlement, le coût du risque augmente de 0,08 point à 0,80%.

En 2013, les indicateurs de risque affichent les progressions suivantes :

- Le taux de contentieux augmente de 0,53 point passant de 5,90% en 2012 à 6,43% au 31 décembre 2013 ;
- Le taux de couverture baisse à 62,96% à fin 2013, contre 67,28% une année auparavant ;
- Enfin, le coût du risque passe de 0,80% à 0,87%.

4. Résultat net part du Groupe

L'évolution du RNPG du Groupe BMCE BANK entre 2011 et décembre 2013 se présente comme suit :

M MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Résultat d'exploitation	2 143,6	2 475,6	15,4%	2 473,6	2 640,7	6,8%
<i>Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence</i>	44,6	65,8	47,5%	65,8	69,1	5,0%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	-6,7	-390,5	NS	-390,5	12,2	NS
<i>Variations de valeurs des écarts d'acquisition</i>						
Résultat avant impôts	2 181,5	2 150,9	-1,5%	2 148,9	2 722,0	26,7%
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	673,8	571,5	-15,3%	570,7	841,4	47,4%
Résultat net	1 507,7	1 579,5	4,7%	1 578,2	1 880,6	19,2%
<i>Résultat hors Groupe</i>	657,6	656,3	-0,2%	656,3	649,8	-1,0%
Résultat net part du Groupe	850,2	923,2	8,4%	921,9	1 230,8	33,5%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Au terme de l'exercice 2011, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence marque une hausse de 29,9% à MAD 44,6 millions suite à l'augmentation de la contribution de ACMAR (MAD 4,7 millions au 31/12/2011) et de l'atténuation de la contribution négative de HANOUTY (MAD -10,3 millions au 31/12/2011).

Pour leur part, les pertes nettes sur autres actifs s'allègent de 91,1% à MAD -6,7 millions, dû essentiellement à la baisse pour près de MAD 85 millions des charges non courantes (impôt différé) relatives à BMCE BANK INTERNATIONAL.

Dans ce sillage, le résultat net part du Groupe de BMCE Bank ressort en appréciation de 3,8% à MAD 850,2 millions.

Le résultat hors Groupe augmente, de son côté, de 8,6% s'élevant à MAD 657,6 millions.

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 40,3% au RNPG du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 35,2% du RNPG soit MAD 299 millions, contre 18,0% pour les services financiers spécialisés (MAD 152,8 millions). Le reste émane de la banque d'affaires (MAD 37,8 millions) et autres activités (MAD 18,1 millions).

Au 31 décembre 2012, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence enregistre une progression de 47,5% à MAD 65,8 millions comparativement à une année auparavant. Cette évolution essentiellement par le repli de la contribution négative d'EURAFRIC Information dans le RNPG passant de K MAD -7 072 en 2011 à K MAD -531 en 2012, ainsi que par la bonne progression de la contribution de la Banque de développement du Mali passant de K MAD 32 471 en 2011 à K MAD 38 567 en 2012.

Par ailleurs, les gains ou pertes nets sur autres actifs enregistrent un déficit de MAD 390,5 millions, dû essentiellement au règlement des droits relatifs au contrôle fiscal.

Le Résultat Net Part du Groupe ressort, ainsi, à MAD 923,2 millions, en progression de 8,6% comparativement à une année auparavant.

Pour sa part, le résultat hors Groupe demeure quasiment stable à MAD 656,3 millions.

La ventilation du RNPG par secteur d'activité au 31 décembre 2012 laisse apparaître une contribution de 31% de la Banque au Maroc, de 12,4% des services financiers spécialisés et de 4,7% de la Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution de 49%.

En 2013, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence augmente de 5,0% à MAD 69,1 millions. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La baisse de 1% de la contribution d'ACMAR ;
- La hausse de 21% de part de la BDM à MAD 47 millions, soit 68% du total ;
- Le recul du déficit de Hanouty qui passe de MAD -11 millions en 2012 à MAD -1 million en 2013.

Sociétés MEE	Contribution au RNPG IFRS (K MAD)				
	HANOUTY	EURAFRIC	ACMAR	CID	BDM
RN mis en équivalence au 31 décembre 2013	-954	-1 110	5 962	14 880	46 524
RN mis en équivalence au 31 décembre 2012	-10 940	-531	5 996	15 632	38 495
RN mis en équivalence au 31 décembre 2011	-10 349	-7 072	4 740	13 107	32 471

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

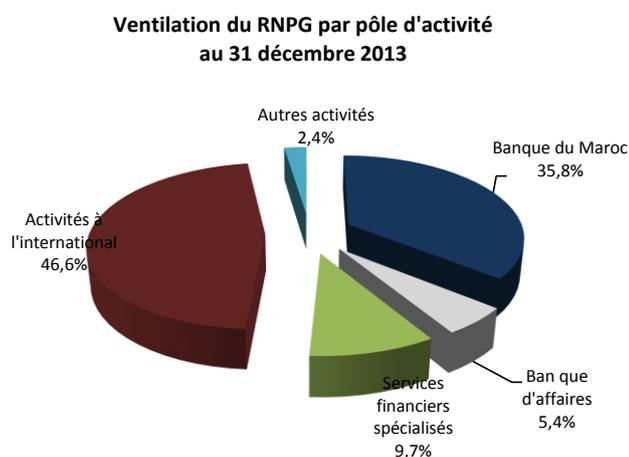
Par ailleurs, les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent une nette progression de +103% passant de MAD -390 millions à fin 2012 à plus de MAD 12 millions à fin 2013. En effet, la charge exceptionnelle de MAD 387 millions relative au redressement fiscal qui a été payée courant l'exercice 2012, et qui naturellement ne figure plus en 2013, explique cette importante variation.

Le Résultat Net Part du Groupe ressort, ainsi, à MAD 1 230,8 millions, en hausse de 33,5% comparativement à une année auparavant. La ventilation du RNPG par secteur d'activité à fin 2013 laisse apparaître une contribution de 35,8% de la Banque au Maroc, de 9,7% des services financiers spécialisés et de 5,4% de la Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution de 46,6% en 2013.

M MAD	Banque du Maroc	Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
RNPG au 31 décembre 2013	441 056,0	66 429,0	119 847,0	573 994,0	29 470,0
RNPG au 31 décembre 2012	285 945,0	43 573,0	114 449,0	452 748,0	26 437,0
RNPG au 31 décembre 2011	342 440,0	37 843,0	152 807,0	298 960,0	18 149,0

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank



Source : BMCE Bank – Comptes consolidés IFRS

Pour sa part, le résultat hors Groupe se repli de 1,0% à MAD 649,8 millions. La contribution de la BOA dans le résultat des Intérêts Minoritaires s'élève à MAD 542 millions en 2013 contre MAD 504 millions en 2012.

Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

La rentabilité financière du Groupe BMCE BANK a évolué comme suit :

En K MAD	Au 31/12/11	Au 31/12/12	Var.	Au 31/12/12R	Au 31/12/13	Var.
Total bilan	207 988 138	230 889 486	11,0%	230 888 507	236 696 756	2,5%
Total bilan moyen	197587849	219 438 812	11,1%	219 438 322	233 792 632	6,5%
Résultat net	1 507 754	1 579 461	4,8%	1 578 193	1 880 603	19,2%
RoA	0,76%	0,72%	-0,04 pts	0,72%	0,80%	+0,08 pt

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En K MAD	Au 31/12/11	Au 31/12/12	Var.	Au 31/12/12R	Au 31/12/13	Var.
Capitaux propres part du Groupe	12 428 604	14 260 190	14,7%	14 261 858	14 898 971	4,5%
Résultat net part du Groupe	850 199	923 152	8,6%	921 885	1 230 796	33,5%
Dividendes versés	508 390	515 700	1,4%	515 700	592 020	14,8%
RoE²⁵	7,2%	7,7%	0,5 pt	7,7%	9,0%	1,3 pts

Au 31 décembre 2013, la rentabilité des actifs de BMCE Bank se fixe à 0,80%, tandis que la rentabilité des fonds propres se fixe à 9%, contre 7,8% une année auparavant.

Ratios réglementaires

En M MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Fonds propres	19 559	21 497	9,91%	22 454	4,45%
Actifs pondérés	159 553	163 631	2,56%	176 245	7,71%
Ratio de solvabilité	12,26%	13,14%	0,88%	12,74%	-0,40%
Coefficient de liquidité (activité Maroc)	102,00%	105,65%	+ 3,65 pts	104,18%	+2,15 pts

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%.

Il passe en effet de 12,26% en 2011 à 12,74% au 31 décembre 2013.

Pour sa part, le Coefficient de Liquidité demeure au-dessus de la limite réglementaire de 100% pour s'établir à 104,18% au 31 décembre 2013.

²⁵ Résultat net part du groupe (n) / (Capitaux propres part du Groupe (n-1) – Dividendes versés (n))

III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ IFRS**1. Tableau de passage des capitaux propres**

Le tableau de passage des capitaux propres entre 2011 et 2013 se présente comme suit :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			0			0	-	0
Dividendes				-530 954		-530 954	329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				921 884		921 884	656 309	1 578 193
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Avantages au personnel					-4 218	-4 218		-4 218
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	-275	-275	695	420
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	187 508	-438 726
Divers (*)				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables				7 152		7 152		7 152
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 888		-75		-75
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres				-35 727		-35 727		-35 727
Dividendes				-597 874		-597 874	-341 359	-939 233
Résultat de l'exercice				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	14 226	1 192,00	15 418
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
IAS 19 R					14 817	14 817		14 817
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre				-35 637		-35 637	-167 092	-202 728
Divers (*)				49 628		49 628	-51 401	-1 772
Capitaux propres clôture 31.12.2013	1 794 634	10 309 544	0	2 688 879	107 914	14 898 971	4 244 487	19 143 458

Source : BMCE Bank

Les variations de périmètre s'expliquent par les acquisitions complémentaires au niveau de BOA group.

Les diverses variations correspondent au reclassement en réserves du résultat de cession de CFM relatif à 2012 et constaté dans les comptes sociaux de la banque dans le résultat de 2013, et cela en application des dispositions de la norme IAS 8.

2. Bilan consolidé IFRS

ACTIF - K MAD	2011	2012	Var	2012^R	2013	Var
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	6 391 958	9 922 200	55,2%	9 922 200	11 939 091	20,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	31 732 316	34 244 677	7,9%	34 244 677	28 223 948	-17,6%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 330 377	2 795 923	20,0%	2 795 923	3 319 804	18,7%
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés	23 822 680	21 396 946	-10,2%	21 396 946	18 145 727	-15,2%
Prêts et créances sur la clientèle	121 342 658	138 808 778	14,4%	138 808 778	149 374 957	7,6%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	9 590 911	10 518 941	9,7%	10 518 941	12 536 742	19,2%
Actifs d'impôt exigible	408 979	215 856	-47,2%	215 856	92 432	-57,2%
Actifs d'impôt différé	321 084	310 849	-3,2%	309 870	257 635	-16,9%
Comptes de régularisation et autres actifs	4 559 041	4 938 775	8,3%	4 938 775	4 317 433	-12,6%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	399 358	406 928	1,9%	406 928	472 624	16,1%
Immeubles de placement	547 099	614 160	12,3%	614 160	947 602	54,3%
Immobilisations corporelles	5 064 126	5 131 528	1,3%	5 131 528	5 465 769	6,5%
Immobilisations incorporelles	645 081	751 455	16,5%	751 455	770 522	2,5%
Ecarts d'acquisition	832 470	832 470	0,0%	832 470	832 470	0,0%
Total Actif	207 988 138	230 889 486	11,0%	230 888 507	236 696 756	2,5%

Avertissement :

2012^R présente les montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012 suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective.

Le poste impactée à l'actif « les actifs d'impôts différés » pour près de MAD 1 million.

PASSIF - K MAD	2011	2012	Var	2012^R	2013	Var
Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux	0	67 382	NS	67 382	68 253	1,3%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 752	1 614	-7,9%	1 614	2 437 494	NS
Instruments dérivés de couverture	0	0	-	0	-	
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	24 848 609	34 228 166	37,7%	34 228 166	35 068 715	2,5%
Dettes envers la clientèle	139 152 010	144 650 757	4,0%	144 650 757	148 790 337	2,9%
Titres de créances émis	12 008 860	14 014 898	16,7%	14 014 898	12 451 775	-11,2%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-	0	0	-
Passifs d'impôt courant	324 592	36 296	-88,8%	36 296	94 368	NS
Passifs d'impôt différé	934 127	983 149	5,2%	983 149	989 759	0,7%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 971 070	13 210 127	47,3%	13 210 125	11 380 363	-13,9%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-	0	0	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	-	0	0	-
Provisions pour risques et charges	457 440	523 235	14,4%	520 590	456 573	-12,3%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	-	0	0	-
Dettes subordonnées	4 904 381	4 760 333	-2,9%	4 760 333	5 815 661	22,2%
Capital et réserves liées	10 451 134	11 981 368	14,6%	11 981 368	12 104 178	1%
Réserves consolidées			-		0	
-Part du groupe	1 045 085	1 269 541	21,5%	1 276 693	1 456 083	14,1%
- Part des minoritaires	3 318 803	3 516 000	5,9%	3 516 000	3 612 458	2,7%
Gains et pertes latents ou différés, Part du Groupe	82 186	86 129	4,8%	81 912	107 914	31,7%
Gains et pertes latents ou différés, Part des minoritaires	-19 665	-18 970	NS%	-18 970	-17 778	-6,3%
Résultat net de l'exercice						
-Part du groupe	850 199	923 152	8,6%	921 885	1 230 796	33,5%
- Part des minoritaires	657 555	656 309	-0,2%	656 309	649 807	-1%
TOTAL Passif	207 988 138	230 889 486	11,0%	230 888 507	236 696 756	2,5%

Source : BMCE Bank – Comptes consolidés IFRS

^R Les rubriques impactées sont les provision pour risques et charges pour MAD -2,6 millions, les réserves de consolidation pour MAD +7 millions, les gains et pertes latents pour MAD -4,2 millions et le résultat net pour MAD -1,2 millions.

En décembre 2013, le total bilan consolidé s'élève à MAD 236,7 milliards, en hausse de 2,5% comparativement à l'exercice 2012. Cette évolution intègre notamment :

- La progression des prêts et créances sur la clientèle qui s'élargissent de 7,6% à MAD 149,4 milliards générés à hauteur de 68,7% par l'activité agrégée, soit MAD 102,6 Md. Cette évolution intègre en social, une hausse de 8,3% à MAD 33,4 Md des crédits immobiliers et un accroissement de 20% à MAD 19,0 Md des autres crédits. Les crédits à la trésorerie ressortent, quant à eux, en quasi-stagnation à MAD 34,3 Md (+0,1%) tandis que les crédits à l'équipement se replient de 1,6% à MAD 16,0 Md.

- La baisse de 17,6% à MAD 28,2 milliards de l'actif financier à la juste valeur par résultat est essentiellement imputable à BMCE BANK qui a vu son portefeuille transactions et placements diminuer de MAD 5 668 millions sous l'effet des éléments suivants :
 - ✓ Le recul des OPCVM de MAD 3 392 millions passant de près de MAD 20 000 millions à MAD 16 598 millions à fin 2013 ;
 - ✓ La baisse des titres de créances empruntés de MAD 1 133 millions.
- L'appréciation de 18,7% à MAD 3,3 milliards des actifs disponibles à la vente s'explique par la hausse de MAD 401 millions de la part de BOA group contribuant à 77% à la variation totale.
- Et, la bonification de 19,2% à MAD 12,5 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance, eu égard à (i) l'augmentation de 40,9% du portefeuille des Bons Du Trésor-BDT-détenus par BMCE Bank à MAD 2 523,4 millions en 2013 et (ii) la progression de 14,7% des BDT détenus par BOA Group à MAD 10 013,3 millions en 2013 du fait de l'achat massif de BOA C.I de bons du trésor public de Côte d'Ivoire « TPCI ».

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont connu une importante hausse passant de MAD 1,6 millions en décembre 2012 à MAD 2 437 millions à fin décembre 2013. Cette hausse s'explique par l'emprunt obligataire EUROBOND de USD 300 millions émis par la banque en novembre 2013 ;
- Les dettes envers la clientèle se hissent de 2,9% à MAD 148,8 milliards, contre MAD 144,7 milliards au 31 décembre 2012 provenant à 69,0% de l'activité agrégée, soit MAD 102,6 Md (+0,3% en 2013) ;
- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 2,5% à MAD 35,1 milliards ;
- Et, la bonification de 19,2% à MAD 12,5 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance, eu égard à (i) l'augmentation de 60% du portefeuille des Bons Du Trésor-BDT-détenus par BMCE Bank à MAD 1 510 millions en 2013 et (ii) la progression de 15% des BDT détenus par BOA Group à MAD 9 959 millions en 2013 du fait de l'achat de BOA C.I de bons du trésor public de Côte d'Ivoire « TPCI ».
- Les titres de créances émis enregistrent une baisse de 11,2% à MAD 12,4 milliards compte tenu (i) du remboursement d'une partie des CD émis par la banque (-7,6% de leur encours à fin 2013) et (ii) le remboursement des BSF émis par Maghrébaïl et Salafin entraînant des baisses respectives de -24,3% et -9,1 % de l'encours en 2013.
- Les comptes de régularisation et autres passifs a enregistré une baisse de -14% passant de MAD 13 210 millions à MAD 11 380 millions qui s'explique essentiellement par la baisse des dettes sur les titres empruntés.

- Les capitaux permanents consolidés du Groupe se renforcent de 7,7% à MAD 25 milliards sous l'effet de l'amélioration de 33,5% à MAD 1,2 milliards du Résultat Net Part du Groupe.

A l'issue de l'exercice 2012, le total actif consolidé augmente de 11%, comparativement au 31 décembre 2011, à MAD 230,9 milliards cette évolution s'explique par :

- L'appréciation de 55,2% des valeurs en caisse à MAD 9,9 milliards ;
- Le renforcement de 20% à MAD 2,8 milliards des actifs financiers disponible à la vente dû essentiellement à l'augmentation de +50% des titres de participation détenus par le groupe BOA qui sont passés de MAD 890 millions à près de MAD 1340 millions ;
- La progression de 14,4% des prêts et créances à la clientèle à MAD 138,8 milliards, dont 70% provenant de l'activité agrégée, soit MAD 97,2 Md. Celle-ci recouvre un renforcement de 23,4% à MAD 34,2 Md des crédits de trésorerie et à la consommation, de 9,6% à MAD 30,8 Md des crédits immobiliers et de 4,6% à MAD 16,3 Md des crédits à l'équipement. La part de marché de la Banque en terme de crédits se fixe à 13,21% au 31 décembre 2012 contre 13,10% une année auparavant.
- La hausse de 9,7% à MAD 10,5 Milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance du fait de l'ascension des bons de trésors détenus par BMCE SA et par BOA Group ;
- L'appréciation de 12,3% à MAD 614,2 Millions des immeubles de placement provenant essentiellement de l'acquisition des nouvelles immobilisations hors exploitation chez BMCE Maroc ;
- Et, le recul de 10,2% à MAD 21,4 milliards des prêts et créances sur les établissements de crédits. Cette baisse a été constaté essentiellement au niveau de BMCE BANK dont les emprunts financiers et les emprunts de trésorerie à terme ont enregistré un repli en 2013.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre de l'exercice 2012 recouvre :

- L'élargissement de 37,7% des dettes interbancaires à MAD 34,2 milliards du fait de (i) la hausse de 46% des comptes et emprunts de trésorerie à terme auprès des Etablissements de crédit à MAD 16,1 milliards en 2012 et (ii) l'accroissement de 57% des valeurs données en pension à terme à BANK AL MAGHRIB à MAD 13,2 milliards en 2012 ;
- Les titres de créances émis ont progressé de +16,7% à MAD 14 Milliards entre 2011 et 2012 suite à l'augmentation des Certificats de Dépôt émis par la banque dont l'encours est passé de MAD 7 303 millions en 2012 à MAD 9 956 millions en 2013 ;
- Une hausse de 4% des dettes envers la clientèle à MAD 144,6 milliards notamment suite à l'accroissement des dépôts au niveau de BOA group ;
- Un accroissement de 47,3% des comptes de régularisation et autres passifs à MAD 13,2 milliards recouvrant l'augmentation de +120% des Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres à MAD 9,3 milliards en 2012 ;

- Et, une bonification de 14,6% du capital et réserves liées s'explique par l'augmentation de capital réalisée en 2012 et l'affectation du résultat de 2011²⁶.

En décembre 2011, le total bilan consolidé s'élève à MAD 208,0 milliards en hausse de 11,1% comparativement à l'exercice 2010. Cette évolution traduit le développement de l'activité grâce notamment à :

- La progression des prêts et créances sur la clientèle qui s'élargissent de 13% à MAD 121,3 milliards ;
- L'augmentation de 14,3% à MAD 31,7 milliards de l'actif financier à la juste valeur sous l'effet du renforcement de 20,4% à MAD 23,8 milliards des actions et autres titres à revenu variable ;
- L'appréciation de 15,3% à MAD 9,6 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance sous l'effet de la hausse de 20,3% à MAD 8,7 Md des bons du trésor et de 23,8% à M MAD 834,3 des autres obligations compensant largement le repli de 91% à M MAD 35,6 des autres titres de créances négociables (vs. M MAD 397,4 en 2010);
- Et, la bonification de 5,6% à MAD 5,1 milliards des immobilisations corporelles eu égard aux augmentations de 9,8% à MAD 2,1 milliards des terrains et constructions et de 46,4% à MAD 1 411,0 millions du poste « autres immobilisations » et la hausse de 56,8% des écarts d'acquisition à M MAD 832 (acquisitions en 2011 du Groupe BOA) compensant le recul de près de 19% des équipements, mobilier, installations à MAD 1 569,5 millions

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les dettes envers la clientèle se hissent de 5,4% à MAD 139,1 millions, contre MAD 132,0 milliards au 31 décembre 2010 ;
- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 82,7% à MAD 24,8 milliards ;
- Les provisions pour risques et charges se hissent de 30,7% à MAD 457,4 millions du fait du renforcement de 58,6% des provisions à MAD 115,3 millions chez BOA et de 22,9% au niveau de BMCE SA à MAD 286,1 millions.
- Les capitaux propres consolidés du Groupe se renforcent de 4,1% à MAD 21,3 milliards sous l'effet de l'augmentation de 3,8% du RNPG à MAD 850,2 millions en 2011.

3.1. Evolution des crédits

Le tableau ci-dessous affiche l'évolution des crédits par type de produits sur la période considérée :

²⁶ Augmentation de capital

Capital social : Création de 7 500 000 actions à la valeur nominale de 10 MAD soit 75 000 000

Prime d'émission : 7 500 000 actions avec une prime d'émission de 190 MAD par action soit 1 425 000 000

Affectation des réserves

Affectation d'une partie du résultat de 2011 égale à 30 234 000.

K MAD	2011	2012	Var	2013	Var
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (C1)	23 822 680	21 396 946	-10,2%	18 145 727	-15,2%
<i>Comptes à vue</i>	5 911 143	6 731 875	13,9%	4 630 305	-31,2%
<i>Prêts</i>	17 945 572	13 251 828	-26,2%	13 362 300	0,8%
<i>Opérations de pension</i>	5 310	1 451 883	NS	193 327	-86,7%
<i>Provisions</i>	39 345	38 640	-1,8%	40 205	4,1%
Créances sur la clientèle (C2)	121 342 658	138 808 778	14,4%	149 374 957	7,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	17 335 789	20 455 562	18,0%	21 263 162	3,9%
<i>Prêts consentis à la clientèle</i>	89 763 953	100 796 021	12,3%	107 613 766	6,8%
<i>Opérations de pension</i>	9 910 252	12 780 120	29,0%	15 707 669	22,9%
<i>Opérations de location-financement</i>	9 650 410	10 514 070	8,9%	11 096 420	5,5%
<i>Provisions</i>	5 317 746	5 736 995	7,9%	6 306 060	9,9%
Total crédits (C1+C2)	145 165 338	160 205 724	10,4%	167 520 684	4,6%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En 2013, l'encours de l'ensemble des crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank progresse de 4,6% comparativement au 31/12/2012 pour s'élever à MAD 167,5 milliards. Cette évolution inclut :

- Une baisse de 15,2% à MAD 18,1 milliards des créances sur les établissements de crédit imputable à la dégradation de 31,2% des comptes à vue à MAD 4,6 milliards combinée à une baisse de 86,7% des opérations de pension à MAD 193,3 millions en raison du contexte tendu de liquidité qui a marqué l'exercice 2013 ;
- Et, une hausse des créances sur la clientèle de 7,6% à MAD 149,4 milliards incluant (i) une augmentation de 6,8% des prêts consentis à la clientèle à MAD 107,6 milliards et (ii) une bonification de 22,9% à MAD 15,7 milliards des opérations de pension suite à l'augmentation de ce type d'opérations effectuées avec les OPCVM.

Au 31 décembre 2012, les crédits accordés par BMCE Bank affichent une progression de 10,4% à MAD 160,2 milliards, cette évolution recouvre :

- Une baisse de 10,2% à MAD 21,4 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant un repli de 26,2% à MAD 13,3 milliards des prêts interbancaires et une hausse de 13,9% à MAD 6,7 milliards des comptes à vue ;
- Une appréciation des créances sur la clientèle de 14,4% à MAD 138,8 milliards recouvrant une progression de 12,3% des prêts consentis à la clientèle à MAD 100,8 milliards lesquels représentent près de 72,6% de l'encours clientèle.

En 2011, l'encours de l'ensemble des crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank progresse de 11,4% comparativement au 31/12/2010 pour s'élever à MAD 145,2 milliards. Cette évolution inclut :

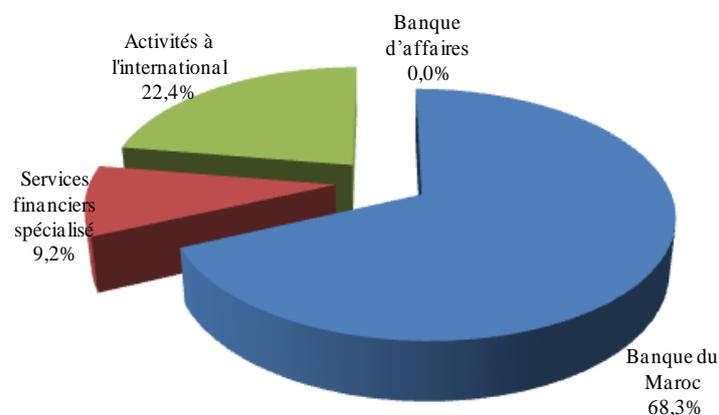
- Une croissance de 3,7% à MAD 23,8 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant une progression de 20,5% à MAD 5,9 milliards des comptes à vue et une quasi-stagnation des prêts interbancaires à MAD 17,9 milliards;
- Une hausse des créances sur la clientèle de 13% à MAD 121,3 milliards portée essentiellement par la progression de 11,1% des prêts consentis à la clientèle à MAD 89,8 milliards (74% de l'encours clientèle).

La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

K MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Banque du Maroc	83 659 441	95 425 585	14,1%	102 077 889	7,0%
Services financiers	12 290 691	13 185 606	7,3%	13 781 855	4,5%
Activités à	25 391 404	30 191 767	18,9%	33 514 940	11,0%
Banque d'affaires	1 122	5 820	418,7%	273	-95,3%
	121 342 658	138 808 778	14,4%	149 374 957	7,6%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS



Par pôle d'activité, la Banque au Maroc accapare, à elle seule, 68,3% des crédits à la clientèle distribués à fin décembre 2013, contre 22,4% pour les activités à l'international. Les services financiers spécialisés concentrent, quant à eux, 9,2% du total des crédits.

3.1. Evolution des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produits évolue comme suit sur la période sous revue :

	2011	2012	Var	2013	Var.
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	24 848 609	34 228 166	37,7%	35 068 715	2,5%
<i>Comptes à vue</i>	2 348 107	1 829 261	-22,1%	1 723 359	-5,8%
<i>Emprunts</i>	13 583 608	18 433 119	35,7%	18 429 985	0,0%
<i>Opérations de pension</i>	8 916 894	13 965 786	56,6%	14 915 371	6,8%
Dettes envers la clientèle (D2)	139 152 010	144 650 757	4,0%	148 790 337	2,9%
<i>Comptes ordinaires créditeurs</i>	57 769 414	63 669 812	10,2%	64 672 430	1,6%
<i>Comptes à terme</i>	52 986 886	57 469 626	8,5%	59 876 662	4,2%
<i>Comptes d'épargne à taux administré</i>	19 881 953	17 903 838	-9,9%	18 930 245	5,7%
<i>Bons de caisse</i>	4 911 391	4 107 980	-16,4%	4 144 400	0,9%
<i>Opérations de pension</i>	3 602 366	1 499 501	-58,4%	1 166 600	-22,2%
Total dépôts (D1+D2)	164 000 619	178 878 923	9,1%	183 859 052	2,8%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2013, l'encours des dépôts se renforce de 2,8% à MAD 183,9 milliards, contre MAD 178,9 milliards au 31/12/2012. Cette progression est principalement redevable à :

- La hausse de 2,9% à MAD 148,8 milliards des dettes envers la clientèle, intégrant
 - Une amélioration de 4,2% à MAD 59,9 milliards des comptes à terme ;
 - L'appréciation de 5,73% à MAD 18,9 milliards des comptes d'épargne à taux administré ;
 - Atténué par le recul de 22,2% des opérations de pension.
- L'accroissement de 2,5% à MAD 35,1 milliards des dettes envers les établissements de crédits intégrant la progression de 6,8% à MAD 14,9 milliards des opérations de pension atténuée par la baisse de 5,8% des comptes à vue MAD 1,7 milliards.

A fin 2012, l'encours des dépôts augmente de 9,1% à MAD 178,9 milliards, contre MAD 164,0 milliards au 31/12/2011. Cette évolution s'explique notamment par :

- L'appréciation de 10,2% à MAD 63,7 milliards des comptes ordinaires créditeurs ;
- Un repli de 16,4% à MAD 4,1 milliards des Bons de caisse ;
- Et, la hausse de 8,5% à MAD 57,5 milliards des comptes à terme.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits enregistrent une progression de 37,7% à MAD 34,2 milliards recouvrant une amélioration de 35,7% des emprunts interbancaires à MAD 18,4 milliards et un renforcement de 56,6% des opérations de pension à MAD 14,0 milliards.

A fin 2011, l'encours des dépôts se renforce de 12,6% à MAD 164,0 milliards, contre MAD 145,6 milliards au 31/12/2010. Cette progression est principalement redevable à (i) la hausse de 7,3% à MAD 53,0 milliards des comptes à terme, l'ascension de 8,6% à MAD 57,7 milliards des

comptes ordinaires créditeurs et la bonification de 11,1% des comptes d'épargne à taux administré à MAD 19,9 milliards à fin décembre 2011.

En revanche, les opérations de pension et bons de caisse se dégradent respectivement de 43,2% à MAD 3,6 milliards et de 5,7% à MAD 4,9 milliards.

De même, les dettes envers les établissements de crédits s'élargissent de 82,7% à MAD 24,8 milliards grâce notamment à l'accroissement de 38,2% à MAD 13,6 milliards des emprunts et de la réalisation de plusieurs opérations de pension pour un montant de MAD 8,9 milliards.

La ventilation des dépôts de la clientèle par zone géographique se présente comme suit :

	2011	2012	2013
Maroc	73,3%	71,4%	69,6%
Afrique	26,0%	27,9%	29,3%
Europe	0,7%	0,7%	1,1%
Total crédits	100,0%	100,0%	100%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Par zone géographique, les dettes envers la clientèle marocaine représentant 69,6% du total en 2013 contre 71,4% en 2012. Pour sa part, la contribution du réseau africain passe de 26% en 2011 à 29,3% en 2013.

En K MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Dettes envers la clientèle	139 152 010	144 650 757	4,0%	148 790 337	2,9%
Prêts et créances sur la clientèle	121 342 658	138 808 778	14,4%	149 374 957	7,6%
Taux de transformation²⁷	87,2%	96,0%	8,8 pts	100,4%	4,4 pts

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En 2013, le taux de transformation du Groupe s'est établi à 100,4%, en hausse de 4,4 pts tandis qu'en 2012, ce taux se hisse de 8,8 points à 96,0% (vs. 87,2% en 2011).

3. Structure des ressources consolidées de BMCE Bank

Les ressources de BMCE Bank se composent essentiellement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

K MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Fonds propres et assimilés dont :	21 289 678	23 173 862	8,9%	23 175 528	24 959 118	7,7%
<i>Dettes subordonnée</i>	<i>4 904 381</i>	<i>4 760 333</i>	<i>-2,9%</i>	<i>4 760 333</i>	<i>5 815 661</i>	<i>22,2%</i>
<i>Capital</i>	<i>1 719 634</i>	<i>1 794 514</i>	<i>4,4%</i>	<i>1 794 634</i>	<i>1 794 634</i>	<i>0,0%</i>
<i>Réserves liées au capital</i>	<i>8 731 500</i>	<i>10 186 854</i>	<i>16,7%</i>	<i>10 186 734</i>	<i>10 309 544</i>	<i>1,2%</i>
<i>Actions propres</i>	<i>0</i>	<i>-</i>		<i>0</i>	<i>- 35 727</i>	<i>NS</i>
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	<i>1 895 284</i>	<i>2 192 693</i>	<i>15,7%</i>	<i>2 198 577</i>	<i>2 722 605</i>	<i>23,8%</i>

²⁷ Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle.

Gains ou pertes latents différés	82 186	86 129	4,8%	81 911	107 914	31,7%
Capitaux propres consolidés du groupe :	16 385 297	18 413 529	12,4%	18 415 195	19 143 457	4,0%
Capitaux propres part du groupe	12 428 604	14 260 190	14,7%	14 261 856	14 898 971	4,5%
Intérêts minoritaires	3 956 693	4 153 339	5,0%	4 153 339	4 244 486	2,2%
Ressources	176 009 479	192 893 821	9,6%	192 893 821	196 310 827	1,8%
Etablissements de crédit	24 848 609	34 228 166	37,7%	34 228 166	35 068 715	2,5%
Clientèle	139 152 010	144 650 757	4,0%	144 650 757	148 790 337	2,9%
Titres de créances émis	12 008 860	14 014 898	16,7%	14 014 898	12 451 775	-11,2%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Les ressources de BMCE Bank sont essentiellement composées des dépôts de la clientèle qui, pour un montant de MAD 148,8 milliards, y contribuent à hauteur de 75,8% à fin 2013, contre 75% en 2012.

En 2013, les fonds propres et assimilés de BMCE Bank s'élèvent à près de MAD 25,0 milliards, en appréciation de 7,7% comparativement au 31 décembre 2012. Cette évolution découle essentiellement d'une hausse de 22,2% de la dette subordonnée (émission en janvier 2013 d'un emprunt obligataire de MAD 1 milliard) et de 23,8% des réserves et résultats consolidés.

A fin décembre 2012, les capitaux propres consolidés du Groupe BMCE BANK se montent à MAD 18,4 milliards, en hausse de 12,4% comparativement à fin 2011 essentiellement grâce à l'augmentation de capital de MAD 1,5 milliard effectuée en décembre 2012.

Au terme de l'exercice 2011, les capitaux propres consolidés du Groupe se montent à MAD 16,4 milliards, en progression de 3,6%, due essentiellement à :

- Hausse de 5,8% de l'encours de la dette subordonnée à MAD 4,9 Md en 2011 ;
- Et, l'accroissement de 15,4% des réserves consolidées part des minoritaires à MAD 3,9 milliards.

4. Tableau des flux de trésorerie de BMCE Bank

M MAD	2011	2012	Var.	2012 ^R	2013	Var.
Résultat avant impôts	2 181 527	2 150 943	-1,4%	2 148 932	2 722 022	26,7%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 963 886	3 054 760	3,1%	3 054 760	3 380 727	10,7%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-1	0	NS	0	0	0,0%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	165 026	109 300	-33,8%	109 300	35 273	-67,7%
+/- Dotations nettes aux provisions	659 723	665 231	0,8%	665 231	927 426	39,4%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-44 591	-55 215	23,8%	-55 215	-69 089	25,1%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 465 434	-990 901	-32,4%	-990 901	-1 008 589	1,8%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0,0%	0	0	0,0%
+/- Autres mouvements	95 910	195 374	103,7%	197 385	-61 503	NS
Total des éléments non monétaires inclus	2 374 520	2 978 549	25,4%	2 980 559	3 204 245	7,5%

dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements						
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	10 723 883	13 027 531	21,5%	13 027 531	3 464 610	-73,4%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-10 060 593	-14 814 540	47,3%	-14 814 540	-11 587 602	-21,8%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 805 482	-2 343 396	-38,4%	-2 343 396	4 993 174	NS
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-28 000	3 581 880	NS	3 581 880	-2 839 357	NS
- Impôts versés	-626 156	-602 893	-3,7%	-602 893	-636 635	5,6%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 796 348	-1 151 418	-69,7%	-1 151 418	-6 605 810	473,7%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	759 699	3 978 074	423,6%	3 978 073	-679 544	NS
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 090 685	-1 093 317	0,2%	-1 093 317	-997 292	-8,8%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-177	-286	61,6%	-286	-174	-39,2%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 298 024	-528 089	-59,3%	-528 089	-1 502 270	184,5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 388 886	-1 621 692	-32,1%	-1 621 692	-2 499 736	54,1%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-339 866	1 096 982	NS	1 096 982	612 593	-44,2%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	703 344	1 949 786	177,2%	1 949 786	1 940 935	-0,5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	363 478	3 046 768	738,2%	3 046 768	2 553 528	-16,2%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-30 074	57 761	NS	57 761	71 311	23,5%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 295 783	5 460 911	NS	5 460 910	-554 441	NS
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 933 784	10 638 001	-10,9%	10 638 001	16 098 911	51,3%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 033 096	6 391 958	-20,4%	6 391 957	9 854 817	54,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 900 688	4 246 043	8,9%	4 246 044	6 244 094	47,1%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10 638 001	16 098 912	51,3%	16 098 911	15 544 470	-3,4%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	9 854 817	54,2%	9 854 817	11 870 837	20,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	6 244 095	47,1%	6 244 094	3 673 632	-41,2%
Variation de la trésorerie nette	-1 295 783	5 460 911	NS	5 460 910	-554 441	NS

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

La trésorerie nette de la Banque passe d'un solde positif de MAD 5 460,9 millions en 2012 à un déficit de MAD -554,4 millions au 31 décembre 2013. Cette baisse s'explique, d'une part, par la baisse des flux des opérations avec les établissements de crédits de MAD 9 562 milliards, et d'autre part, par la hausse des flux des opérations avec la clientèle de MAD 3 226 milliards.

En 2011, la Banque affichait un déficit de MAD 1 295,8 millions en 2012

5. Engagements de financement et de garantie

K MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Engagements de financements donnés	17 113 203	14 794 963	-13,5%	15 467 096	4,5%

<i>Aux établissements de crédit</i>	1 401 513	1 630 754	16,4%	1 356 425	-16,8%
<i>A la clientèle</i>	15 711 690	13 164 209	-16,2%	14 110 671	7,2%
<i>Ouverture de crédit</i>					
<i>Autres engagements en faveur de la clientèle</i>					
Engagements de financement reçus	1 926 289	1 451 765	-24,6%	2 897 232	99,6%
<i>Des établissements de crédit</i>	1 926 289	1 451 765	-24,6%	2 897 232	99,6%
<i>De la clientèle</i>	-				

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2011, les engagements de financement donnés s'élèvent à MAD 17 113,2 millions, en hausse de 6,3% comparativement à l'exercice 2010 et ce, suite à l'appréciation de 6,2% à MAD 15 711,7 millions des engagements donnés à la clientèle.

Au 31 décembre 2012, les engagements de financement donnés s'élèvent à MAD 14 795,0 millions, en recul de 13,5% comparativement à l'exercice 2011 et ce, suite à la baisse de 16,2% à MAD 13 164,2 millions des engagements donnés à la clientèle.

Au terme de l'année 2013, les engagements de financement donnés augmentent de 4,5% à MAD 15 467 millions consécutivement à la hausse de 7,2% des engagements donnés à la clientèle.

Pour leur part, les engagements de financement reçus réalisent un bond de 99,6% à MAD 2 897,2 millions essentiellement au niveau de MAGHREBAIL dont les dits engagements sont passés de MAD 150 millions à MAD 1,3 milliards entre 2012 et 2013 suite à la négociation avec d'autres banques de la place de financement de CMT.

K MAD	2011	2012	Var.	2013	Var.
Engagements de garantie donnés	18 996 469	17 822 232	-6,2%	21 576 455	21,1%
<i>D'ordre des établissements de crédit</i>	6 745 730	6 212 808	-7,9%	6 646 676	7,0%
<i>D'ordre de la clientèle</i>	12 250 739	11 609 424	-5,2%	14 929 778	28,6%
<i>Cautions administratives et fiscales et autres cautions</i>					
<i>Autres garanties d'ordre à la clientèle</i>					
Engagements de garantie reçus	32 303 600	36 315 329	12,4%	44 459 136	22,4%
<i>Des établissements de crédit</i>	30 263 580	35 106 346	16,0%	43 550 070	24,1%
<i>De l'état et d'autres organismes de garantie</i>	2 040 020	1 208 983	-40,7%	909 066	-24,8%

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

A fin 2011, les engagements de garantie donnés augmentent de 9,3% à MAD 18 996,5 millions intégrant :

- Un accroissement de 11,0% à MAD 12 250,7 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle ;

- Et, une appréciation de 6,2% à MAD 6 745,7 millions des engagements de garanties d'ordre des établissements de crédit.

Les engagements de garantie reçus augmentent, quant à eux de 3,4% à MAD 32 303,6 millions essentiellement suite à la hausse de 1,3% à MAD 30 263,6 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit et à l'appréciation de 47,1% à MAD 2 040,0 millions des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie.

Au titre de l'exercice 2012, les engagements de garantie donnés diminuent de 6,2% à MAD 17 822,2 millions suite à la baisse de 7,9% à MAD 6 212,8 millions des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit et de 5,2% à MAD 11 609,4 millions de ceux donnés à l'ordre de la clientèle.

De leur côté, les engagements de garantie reçus se hissent de 12,4% à MAD 36 315,3 millions redevable à l'ascension de 16% à MAD 35 106,3 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

A fin 2013, les engagements de garantie donnés se hissent de 21,1% à MAD 21 576,5 millions intégrant :

- Un accroissement de 28,6% à MAD 14 929,8 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle ;
- Et, une appréciation de 7,0% à MAD 6 646,7 millions des engagements de garanties d'ordre des établissements de crédit.

D'autre part, les engagements de garantie reçus se hissent de 22,4% à MAD 44 459,1 millions redevable à l'ascension de 24,1% à MAD 43 550,1 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

PARTIE VII :
PERSPECTIVES

Banque au Maroc : Vers une Meilleure Efficacité Commerciale et Opérationnelle

BMCE Bank, poursuit le développement de son activité bancaire, s'appuyant sur un Réseau dense en croissance soutenue et plus proche de ses clients, capitalisant sur un modèle régionalisé couvrant l'ensemble du Royaume.

BMCE Bank recherche constamment à améliorer la qualité de service offert à sa clientèle notamment, grâce à l'innovation en termes de Produits & Services et au renforcement des synergies avec les filiales spécialisées en tant qu'extension des métiers bancaires.

La Banque nourrit des ambitions fortes sur des segments porteurs, à savoir la PME (Petites et Moyennes Entreprises), les Professionnels ainsi que le marché des Particuliers dans toutes ses composantes (Clientèle Privée, MRE), favorisant aussi la diversification des sources de revenus issus du Core Business au profit du Retail Banking et l'élargissement de son assise commerciale.

La Banque veille également à travers la régionalisation du réseau à améliorer son efficacité, tant opérationnelle que commerciale, dans un contexte où de nombreux investissements humains, corporels et incorporels ont été réalisés en accompagnement du développement du Réseau (redéploiement des effectifs pour renforcer l'activité commerciale, centralisation des back-offices, etc...)

Ainsi, et afin de poursuivre sa stratégie de développement, BMCE Bank alloue un montant annuel moyen de MAD 600 millions en investissement sur les trois dernières exercices.

BMCE Bank en Afrique Sub-saharienne : Une Banque africaine pour l'Afrique

Le Groupe BMCE Bank ambitionne de s'affirmer comme un acteur incontournable du paysage bancaire africain en s'appuyant sur la marque et le réseau Bank Of Africa (BOA) dont la prise de contrôle a été effective en 2011.

En Afrique sub-saharienne, le Groupe BMCE Bank aspire à (i) une croissance interne ou l'acquisition ciblée dans des pays à fort potentiel, (ii) une prise de contrôle de l'ensemble des filiales africaines de Bank Of Africa, et (iii) au renforcement du dispositif de gestion de risques et de contrôle interne.

Pareillement, BMCE Bank devrait développer des synergies opérationnelles et commerciales intra-groupe (crédit à la consommation, recouvrement, gestion de la trésorerie, transfert d'argent, financement du commerce extérieur et banque d'affaires).

BMCE Bank en Europe : Consolidation des acquis en Europe

En Europe, le Groupe a réorganisé la structure de sa plateforme, en regroupant les deux filiales BMCE Bank International Madrid et BMCE Bank International Londres et Paris sous la holding BIH tout en maintenant une spécialisation des sites par métier et zone géographique.

Cette plateforme œuvre à favoriser les synergies intra-groupe entre les deux rives notamment la complémentarité avec le réseau Bank of Africa à travers la canalisation des flux commerciaux européens vers l'Afrique.

Enfin sur le plan chiffré, la banque devrait suivre le plan des augmentation de capital de sa filiale africaine BOA et l'atteinte d'un RNPG de 2 milliards et quasi doublement de son ROE.

PARTIE VIII :
FACTEURS DE RISQUE

IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR

1. Gestion du Risque de Contrepartie

Les crédits distribués (à la clientèle et aux établissements de crédit) par la Banque (Activité Consolidée) se sont élevés à MAD 167,5 milliards contre MAD 160,2 milliards l'année précédente.

BMCE Bank a la volonté d'élargir son champ d'intervention au segment des PME-PMI, représentant 90% du tissu économique marocain. En effet, ce segment est porteur de meilleures marges et présente un gisement d'opportunités non seulement en matière de concours bancaires mais aussi de conseil en financement et en restructuration.

La Banque a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'elle maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank Al Maghrib, ainsi que les pratiques saines de risques.

En matière organisationnelle, la politique d'engagements de la Banque fait appel au Comité de Direction Générale (CDD) et au Comité de Crédit.

Le CDD a pour responsabilité de fixer les limites de risques agrégés dans le cadre des activités de la banque, validés également par le Comité d'Audit et du Contrôle Interne puis par le Conseil d'Administration. De son côté, le Comité de Crédit approuve l'ensemble des engagements.

Pour gérer son risque de crédit, BMCE Bank a défini des règles basées notamment sur un système de notation interne, un système de délégation de pouvoir et un système de gestion des limites pour pallier le risque de concentration.

Le système de délégation de pouvoir se matérialise par des niveaux d'approbation, selon le segment du client, le montant agrégé des facilités proposées au client, et du type d'exposition (entreprises publiques et semi-publiques, exposition aux banques, etc.).

Le système de rating de la Banque est un système bidimensionnel, combinant un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent à la transaction et un rating financier obtenu sur la base de la situation financière du débiteur. En plus des aspects quantitatifs, d'autres qualitatifs sont pris en considération dans l'élaboration du rating. (Potentiel de développement, le secteur d'activité, le rating de la société mère, le risque pays ainsi que les incidents de paiement).

L'échelle de notation comprend 11 niveaux, regroupés en 4 classes de risques de "risque très élevé à risque restreint". La note s'étale de 1 pour un risque restreint à 11 pour les dossiers de clients jugés en souffrance (cf. échelle ci-dessous).

Catégorie		Classe	Définition
Investment grade	Risque restreint	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'évènements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
	Risque moyen	5	stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	Risque élevé	8	faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements.
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes.
	Risque très élevé	10	très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défait partiel de paiement des intérêts et du capital.
		11	Défait total de paiement des intérêts et du capital

Source : BMCE Bank

Le schéma ci-dessous détaille les caractéristiques de chacune de ses classes de risque :

Répartition des engagements de BMCE Bank par classe de risque à fin décembre 2013

Classe de risque	Note ou score	31-déc.-13	% du total des expositions
Risque Restreint	1	2 308	3,32%
	2	10 998	15,81%
	3	11 536	16,58%
	4	13 069	18,78%
Risque Moyen	5	8 482	12,19%
	6	4 116	5,92%

	7	6 540	9,40%
Risque Elevé	8	7 375	10,60%
	9	104	0,15%
Risque Très Elevé	10	510	0,73%
	11	3 536	5,08%
Sous Total		68 575	98,55%
Pas de notation (TPE non retail)		1 010	1,45%
Total Crédits au réseau Entreprises		69 585	100%
Total des crédits aux Personnes Physiques		33 064	
Total BMCE Bank		102 648	

Source : BMCE Bank

2. Risque de Taux et de Liquidité

Processus de décision en matière de gestion ALM

Le Comité ALCO est chargé de superviser la gestion du risque de taux et de liquidité et reçoit régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne examine le cadre de gestion et les principales politiques en matière de taux et liquidité et les soumet à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve le cadre de gestion et est avisé de la position de taux et de liquidité de BMCE Bank.

Au sein du Pôle Finances, le Département ALM veille à l'élaboration de politiques, de stratégies, et de plan d'urgence, en matière de gestion de risques de taux et de liquidité, il recommande et surveille les plafonds s'inscrivant dans ce cadre.

Risque de Liquidité global

Le coefficient de liquidité s'est inscrit à 104,18% à fin Décembre 2013 au-dessus de la limite réglementaire de BAM fixée à 100%.

A fin Décembre 2013, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de MAD +8,9 milliards contre MAD +7,0 milliards à fin décembre 2012.

Risque de Taux Global

Les résultats des *stress testing* effectués au 31 Décembre 2013 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 Pb sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

En effet, l'impact sur la marge d'intérêt est estimé à MAD -11 millions, soit -0,22% du PNB prévisionnel 2014 (inférieur à la limite ALCO fixée à 5%), et l'impact sur la valeur économique des

Fonds propres est estimé à MAD 326 millions soit 2,39% des Fonds propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

3. Risque de Taux et de Liquidité (Risques de Marché)

Analyse du risque de liquidité

Au 31 Décembre 2013, l'analyse fait apparaître une liquidité de 100,02%.

En effet, le passif monétaire est de MAD 16 348 millions de duration égale à 11,82 jours, tandis que l'actif liquide est de MAD 32 494 millions.

Par ailleurs, il est à signaler que 77,03 % de la valeur de l'actif obligataire est composé de Bons de Trésor, ce qui assure une liquidité quasi-totale. Cette catégorie de l'actif s'établit à MAD 2 477 millions.

Analyse du risque de taux

Les actifs sont essentiellement obligataires, composés de Bons du Trésor, TCN et Obligations.

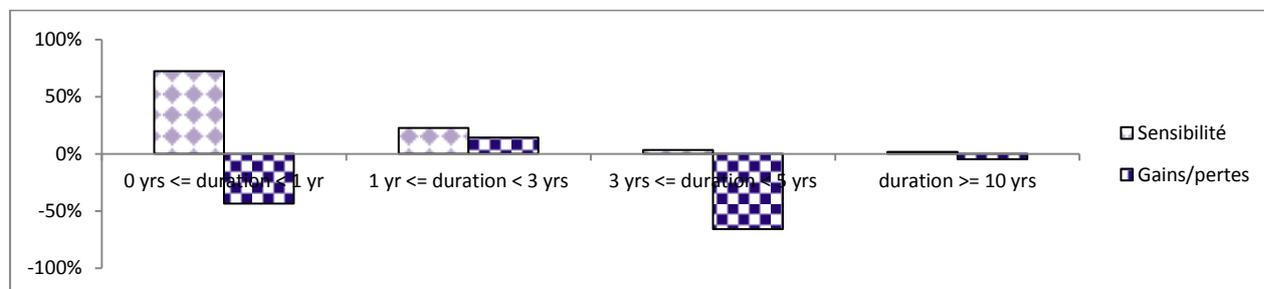
Ces actifs sont essentiellement financés par des passifs courts dont la duration est 11,8 jours.

Le portefeuille obligataire (au 31 Décembre 2013) présente un taux de rendement moyen de 4,19% pour une duration moyenne de 1,07ans et une sensibilité moyenne de 1,03 année. Son encours en valeur de marché est de MAD 3 176,66 millions. Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +100 pbs entraînerait alors une perte moyenne de MAD 31,97 millions.

Le spectre des sensibilités ci-dessous présente le choix de ventilation de la sensibilité totale sur les différentes catégories de papiers, et donc le choix de projection du risque de taux sur les différentes bandes de maturités.

Le graphe ci-dessous indique que le portefeuille obligataire est constitué majoritairement de papiers court et moyen terme.

Spectre de sensibilité du portefeuille obligataire de BMCE Bank au 31 Décembre 2013



Risque de Change

Devises	Position en devises *	Contre-valeur en MAD	% FONDS PROPRES
EUR*	- 27 574	- 309 670	2,27%
LYD	4	26	0,00%
QAR	- 158	-	0,00%
BHD		-	0,00%
SEK	548	693	0,01%
CHF	- 871	- 7 970	0,06%
TND	- 679	- 3 374	0,02%
CAD	- 76	- 583	0,00%
DZD	22 085	2 304	0,02%
KWD	243	7 014	0,05%
SAR	8 999	19 559	0,14%
AED	7 459	16 554	0,12%
JPY	- 748	- 58	0,00%
DKK	498	750	0,01%
NOK	769	1 031	0,01%
USD*	- 10 235	- 83 432	0,61%
GBP	- 30	- 405	0,00%

(*) Actifs – passifs dans la même devise +/- engagements nets à terme +/- Delta des options
- Données au 31-12-2013

Source : BMCE Bank

La somme des positions de change nettes est la suivante :

- Pour les positions longues : MAD 47 931 milliers, soit 0.35 % des fonds propres nets.
- Pour les positions courtes : MAD 405 492 milliers, soit 2.97% des fonds propres nets.
- Le net total s'élève à MAD 357 561 milliers, correspondant à 2.62% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que BMCE Bank reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité au 31 Décembre 2013 (Bâle II) sur base consolidée

Actifs pondérés (K MAD)	
Risques de crédit pondérés	148 611 519
Risques de marché pondérés	11 475 663

Risques opérationnels pondérés	16 157 946
Total des actifs pondérés	176 245 128

	Montant (K MAD)
Fonds propres de base	15 988 682
Total des actifs pondérés	176 245 128
Coefficient minimum de solvabilité	12,74%

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%.

Il passe en effet de **12,26%** en 2011 à **13,14%** en 2012. Ce ratio s'établit à **12,74%** au terme de l'exercice 2013.

1. Risques du Portefeuille de Participation

A fin 2013, les provisions pour dépréciation (sur base agrégée et y compris CCA) totalisent un montant de MAD 1,11 Md contre MAD 1,16 Md à fin 2012, soit une diminution de 4%. Les principales provisions concernent BMCE International Holdings (MAD 707 millions), ESFG (MAD 125,5 millions), Hanouty (MAD 107,5 millions), ESI (MAD 79,1 millions), EMAT (MAD 30,4 millions) et Magshore (MAD 19,3 millions).

Les dotations de l'exercice totalisent un montant de MAD 17,6 millions. Quant aux reprises, elles s'élèvent à MAD 93 millions, soit une reprise nette de MAD 75 millions.

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

NEANT

PARTIE IX : ANNEXES

VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

1. Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Normes IFRS et interprétations IFRIC applicables par le Groupe à compter du 1er janvier 2013

Suite à l'entrée en vigueur de manière rétrospective des amendements de la norme IAS 19R, le Groupe a opté pour la publication d'informations comparatives sur une seule année en application des améliorations annuelles – cycle 2009-2011 publiées par l'IASB.

1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2013, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition .

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2013, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata. La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :
- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
 - La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif
- La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2013, les actions propres détenues par la filiale Salafin ont été éliminées des capitaux propres consolidés.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en

appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros oeuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2013 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit ») préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1. 10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'«existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales».

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

- Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 2013-2011

- **Bilans -Comptes consolidés IFRS**
- **Compte de produits et charges -Comptes consolidés IFRS**
- **Tableau des flux de trésorerie -Comptes consolidés IFRS**
- **Notes annexes aux états financiers consolidés**
 - ☞ Tableau de variation des capitaux propres ;
 - ☞ Marge d'intérêt ;
 - ☞ Commissions nettes ;
 - ☞ Gains sur instruments financiers en valeur de marché par résultat ;
 - ☞ Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
 - ☞ Produits et charges des autres activités ;
 - ☞ Coût du risque ;
 - ☞ Gains et pertes nets sur les autres actifs ;
 - ☞ Impôts sur les bénéfices ;
 - ☞ Informations sectorielles ;
 - ☞ Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat ;
 - ☞ Actifs financiers disponibles à la vente ;
 - ☞ Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit ;
 - ☞ Dettes envers les établissements de crédit ;
 - ☞ Prêts consentis et créances sur la clientèle ;
 - ☞ Dettes envers la clientèle ;
 - ☞ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie
 - ☞ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
 - ☞ Impôts courants et différés ;
 - ☞ Comptes de régularisation, actifs et passifs divers ;
 - ☞ Participations dans les sociétés mises en équivalence ;
 - ☞ Immobilisations de placement et d'exploitation ;
 - ☞ Ecart d'acquisition ;
 - ☞ Provisions pour risques et charges ;
 - ☞ Engagements de financement ;

- ☛ Engagements de garantie ;
- ☛ Rémunérations et avantages consentis au personnel ;
- ☛ Evolution du capital et résultat par action ;
- ☛ Périmètre de consolidation ;
- ☛ Parties liées.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2013

BILAN IFRS

(en milliers de DH)			
ACTIF IFRS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	11 939 091	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	28 223 948	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	3 319 804	2 795 923
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	18 145 727	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	149 374 957	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	12 536 742	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	4.8	92 432	215 856
Actifs d'impôt différé	4.8	257 635	309 870
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	4 317 433	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	472 624	406 928
Immeubles de placement	4.11	947 602	614 160
Immobilisations corporelles	4.11	5 465 769	5 131 528
Immobilisations incorporelles	4.11	770 522	751 455
Ecart d'acquisition	4.12	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		236 696 756	230 888 507
(en milliers de DH)			
PASSIF IFRS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		68 253	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 437 494	1 614
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	35 068 715	34 228 166
Dettes envers la clientèle	4.5	148 790 337	144 650 757
Titres de créance émis	4.6	12 451 775	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	94 368	36 296
Passifs d'impôt différé	4.8	989 759	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	11 380 363	13 210 125
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	456 573	520 590
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	5 815 661	4 760 333
TOTAL DETTES		217 553 298	212 473 310
Capital et réserves liées		12 104 178	11 981 368
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 456 083	1 276 693
- Part des minoritaires		3 612 458	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	4,7%	107 914,00	81 912,00
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-	17 778	18 970
Résultat net de l'exercice		-	-
- Part du groupe		1 230 796	921 885
- Part des minoritaires		649 807	656 309
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		19 143 458	18 415 197
TOTAL PASSIF IFRS		236 696 756	230 888 507

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2012

BILAN IFRS		(en milliers de DH)	
ACTIF IFRS	NOTES	déc.-12	déc.-11
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 922 200	6 391 958
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	34 244 677	31 732 316
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 795 923	2 330 377
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	21 396 946	23 822 680
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	138 808 778	121 342 658
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	10 518 941	9 590 911
Actifs d'impôt exigible	5.7	215 856	408 979
Actifs d'impôt différé	5.7	310 849	321 084
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	4 938 775	4 559 041
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	406 928	399 358
Immeubles de placement	5.10	614 160	547 099
Immobilisations corporelles	5.10	5 131 528	5 064 126
Immobilisations incorporelles	5.10	751 455	645 081
Ecarts d'acquisition	5.11	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		230 889 486	207 988 138
		(en milliers de DH)	
PASSIF IFRS	NOTES	déc.-12	déc.-11
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		67 382	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 614	1 752
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	34 228 166	24 848 609
Dettes envers la clientèle	5.4	144 650 757	139 152 010
Titres de créance émis	5.5	14 014 898	12 008 860
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	36 296	324 592
Passifs d'impôt différé	5.7	983 149	934 127
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	13 210 127	8 971 070
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	523 235	457 440
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 760 333	4 904 381
TOTAL DETTES		212 475 957	191 602 841
Capital et réserves liées		11 981 368	10 451 134
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 269 541	1 045 085
- Part des minoritaires		3 516 000	3 318 803
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		86 129	82 186
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		-	19 665
Résultat net de l'exercice		-	-
- Part du groupe		923 152	850 199
- Part des minoritaires		656 309	657 555
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		18 413 529	16 385 297
TOTAL PASSIF IFRS		230 889 486	207 988 138

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2011

BILAN IFRS

(en milliers de DH)

ACTIF IFRS	NOTES	Décembre 2011 IFRS	Décembre 2010 IFRS
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		6 391 958	8 033 096
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	31 732 316	27 750 733
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 330 377	1 847 394
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	23 822 680	22 971 432
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	121 342 658	107 367 885
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	9 590 911	8 321 093
Actifs d'impôt exigible	5.7	408 979	383 596
Actifs d'impôt différé	5.7	321 084	371 417
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	4 559 041	3 260 722
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	399 358	382 171
Immeubles de placement	5.10	547 099	520 667
Immobilisations corporelles	5.10	5 064 126	4 795 142
Immobilisations incorporelles	5.10	645 081	651 205
Ecart d'acquisition	5.11	832 470	531 006
TOTAL ACTIF IFRS		207 988 138	187 187 559

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	Décembre 2011 IFRS	Décembre 2010 IFRS
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 752	1 275
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	24 848 609	13 602 716
Dettes envers la clientèle	5.4	139 152 010	132 019 155
Titres de créance émis	5.5	12 008 860	11 444 054
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	324 592	316 356
Passifs d'impôt différé	5.7	934 127	906 568
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	8 971 070	8 093 984
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	457 440	349 989
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 904 381	4 634 497
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe		12 428 604	12 390 435
Capital et réserves liées		10 451 134	10 439 225
Réserves consolidées		1 045 085	1 153 220
Gains ou pertes latents ou différés		82 186	20 979
Résultat net de l'exercice		850 199	818 969
Intérêts minoritaires		3 956 693	3 428 530
TOTAL PASSIF IFRS		207 988 138	187 187 559

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2013

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Intérêts et produits assimilés		11 446 765	10 822 706
Intérêts et charges assimilés		- 4 801 885	- 4 579 824
MARGE D' INTERÊTS	2.1	6 644 880	6 242 882
Commissions perçues		2 206 721	1 846 607
Commissions servies		- 459 319	- 320 911
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 747 402	1 525 696
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	798 364	651 021
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	162 635	150 157
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		960 999	801 178
Produits des autres activités	2.5	896 079	781 350
Charges des autres activités	2.5	- 358 334	- 333 330
PRODUIT NET BANCAIRE		9 891 026	9 017 776
Charges générales d'exploitation	2,9	- 5 300 375	- 4 862 579
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	- 654 657	- 573 940
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 935 994	3 581 257
Coût du risque	2.6	- 1 295 268	- 1 107 613
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 640 726	2 473 644
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		69 089	65 770
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	12 207	- 390 484
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 722 022	2 148 930
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 841 419	- 570 737
RESULTAT NET		1 880 603	1 578 193
Résultat hors groupe		649 807	656 309
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 230 796	921 885
Résultat par Action (EN MAD)		6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)		6,9	5,1

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2012

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	déc.-12	déc.-11
Intérêts et produits assimilés		10 822 706	9 667 668
Intérêts et charges assimilés	-	4 579 824	4 095 844
MARGE D' INTERÊTS	2.1	6 242 882	5 571 824
Commissions perçues		1 846 607	1 703 136
Commissions servies	-	320 911	280 201
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 525 696	1 422 935
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	651 021	702 730
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	150 157	27 075
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		801 178	729 805
Produits des autres activités	2.5	781 350	792 174
Charges des autres activités	2.5	- 333 330	- 376 675
PRODUIT NET BANCAIRE		9 017 776	8 140 063
Charges générales d'exploitation	-	4 860 566	4 588 896
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	573 940	535 299
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 583 270	3 015 868
Coût du risque	2.6	- 1 107 613	- 872 214
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 475 657	2 143 654
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		65 770	44 590
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 390 484	- 6 717
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 150 943	2 181 527
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 571 482	- 673 773
RESULTAT NET		1 579 461	1 507 754
Résultat hors groupe		656 309	657 555
RESULTAT NET PART DU GROUPE		923 152	850 199

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2011

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	Décembre 2011 IFRS	Décembre 2010 IFRS
Intérêts et produits assimilés		9 350 022	10 808 823
Intérêts et charges assimilés		- 4 095 844	- 5 952 292
MARGE D' INTERÊTS	2.1	5 254 178	4 856 531
Commissions perçues		1 703 136	1 648 926
Commissions servies		- 280 201	- 295 369
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 422 935	1 353 557
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	1 020 376	973 334
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	27 075	143 552
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		1 047 451	1 116 886
Produits des autres activités	2.5	792 174	638 171
Charges des autres activités	2.5	- 376 675	- 413 112
PRODUIT NET BANCAIRE		8 140 063	7 552 033
Charges générales d'exploitation		- 4 588 896	- 4 169 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 535 299	- 484 499
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 015 868	2 897 671
Coût du risque	2.6	- 872 214	- 819 496
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 143 654	2 078 175
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		44 590	34 337
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 6 717	- 75 381
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 181 527	2 037 131
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 673 773	- 612 550
RESULTAT NET		1 507 754	1 424 581
Résultat hors groupe		657 555	605 612
RESULTAT NET PART DU GROUPE		850 199	818 969

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2013

	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Résultat avant impôts	2 722 022	2 148 932
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 054 760
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	109 300
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	665 231
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 69 089	- 55 215
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 1 008 589	- 990 901
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	61 503	197 385
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 204 245	2 980 559
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	13 027 531
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 11 587 602	- 14 814 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	- 2 343 396
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 2 839 357	3 581 880
- Impôts versés	- 636 635	- 602 893
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 6 605 810	- 1 151 418
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 679 544	3 978 073
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 997 292	- 1 093 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 174	- 286
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 502 270	- 528 089
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 2 499 736	- 1 621 692
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	1 096 982
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 949 786
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 553 528	3 046 768
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	71 311	57 761
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 554 441	5 460 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 098 911	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 957
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	4 246 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 544 470	16 098 911
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
Variation de la trésorerie nette	- 554 441	5 460 910

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012

	déc-12	déc-11
Résultat avant impôts	2 150 943	2 181 527
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 054 760	2 963 886
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	165 026
+/- Dotations nettes aux provisions	665 231	659 723
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55 215	-44 591
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-990 901	-1 465 434
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	195 374	95 910
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 978 549	2 374 520
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	13 027 531	10 723 883
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 814 540	-10 060 593
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 343 396	-3 805 482
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 581 880	-28 000
- Impôts versés	-602 893	-626 156
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 151 418	-3 796 348
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 978 074	759 699
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 093 317	-1 090 685
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	-177
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-528 089	-1 298 024
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 621 692	-2 388 886
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 096 982	-339 866
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 949 786	703 344
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 046 768	363 478
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	57 761	-30 074
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 460 911	-1 295 783
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 638 001	11 933 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 098 912	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 095	4 246 043
Variation de la trésorerie nette	5 460 911	-1 295 783

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Résultat avant impôts	2 181 527	2 037 157
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 963 886	2 890 908
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	165 026	76 212
+/- Dotations nettes aux provisions	659 723	275 497
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-44 591	-34 336
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 465 434	-544 262
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	95 910	-87 392
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 374 520	2 576 627
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	10 723 883	-1 372 903
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-10 060 593	-6 965 745
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 805 482	-3 095 416
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-28 000	27 488
- Impôts versés	-626 156	-274 352
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 796 348	-11 680 928
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	759 699	-7 067 144
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 090 685	-920 960
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-177	-295
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 298 024	-1 000 565
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 388 886	-1 921 820
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-339 866	2 709 665
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	703 344	2 787 095
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	363 478	5 496 760
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-30 074	-67 107
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 295 783	-3 559 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 933 784	15 493 095
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 033 096	11 961 191
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 900 688	3 531 904
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10 638 001	11 933 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
Variation de la trésorerie nette	-1 295 783	-3 559 311

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			0			0	-	0
Dividendes				-530 954		-530 954	329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				921 884		921 884	656 309	1 578 193
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	-	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Avantages au personnel					-4 218	-4 218		-4 218
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	-275	-275	695	420
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	187 508	-438 726
Divers (*)				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables				7 152		7 152		7 152
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 888		-75		-75
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres				-35 727		-35 727		-35 727
Dividendes				-597 874		-597 874	-341 359	-939 233
Résultat de l'exercice				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	14 226	1 192,00	15 418
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
IAS 19 R					14 817	14 817		14 817
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre				-35 637		-35 637	-167 092	-202 728
Divers (*)				49 628		49 628	-51 401	-1 772
Capitaux propres clôture 31.12.2013	1 794 634	10 309 544	0	2 688 879	107 914	14 898 971	4 244 487	19 143 458

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Palements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					106 077	106 077	-24 118	81 959
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-2 912	-2 912		-2 912
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	0	103 165	103 165	-24 118	79 047
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-202 799		-202 799	-18 716	-221 515
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Palements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					2 254	2 254	695	2 949
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					1 689	1 689		1 689
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	0	0	0	0	3 943	3 943	695	4 638
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012	1 794 514	10 186 854	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)				23 758		23 758	-23 169	589
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					2 254	2 254	695	2 949
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					1 689	1 689		1 689
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	0	0	0	0	3 943	3 943	695	4 638
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012	1 794 514	10 186 854	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 142 517	18 413 529

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	8 954 357	3 021 109	5 933 248	8 581 131	2 818 182	5 762 949
Comptes et prêts/emprunts	8 400 936	2 944 638	5 456 298	7 991 041	2 702 532	5 288 509
Opérations de pensions		76 471	-76 471		115 650	-115 650
Opérations de location-financement	553 421		553 421	590 090	0	590 090
Opérations interbancaires	711 218	939 670	-228 452	730 430	1 018 766	-288 336
Comptes et prêts/emprunts	436 721	905 634	-468 913	487 627	969 104	-481 477
Opérations de pensions	274 497	34 036	240 461	242 803	49 662	193 141
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 047 357	841 106	206 251	841 682	742 876	98 806
Titres à revenu fixe	1 047 357	566 320	481 037	841 682	525 899	315 783
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	274 786	-274 786	0	216 977	-216 977
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	733 833		733 833	669 463		669 463
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	11 446 765	4 801 885	6 644 880	10 822 706	4 579 824	6 242 882

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-12			déc-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	8 581 131	2 818 182	5 762 949	7 614 768	2 772 953	4 841 815
Comptes et prêts/emprunts	7 991 041	2 702 532	5 288 509	6 987 941	2 601 939	4 386 002
Opérations de pensions		115 650	-115 650		171 014	-171 014
Opérations de location-financement	590 090	0	590 090	626 827		626 827
Opérations interbancaires	730 430	1 018 766	-288 336	729 381	633 259	96 122
Comptes et prêts/emprunts	487 627	969 104	-481 477	524 514	576 358	-51 844
Opérations de pensions	242 803	49 662	193 141	204 867	56 901	147 966
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	841 682	742 876	98 806	740 126	689 632	50 494
Titres à revenu fixe	841 682	525 899	315 783	740 126	456 680	283 446
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	216 977	-216 977	0	232 952	-232 952
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	669 463		669 463	583 393		583 393
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	10 822 706	4 579 824	6 242 882	9 667 668	4 095 844	5 571 824

MARGE D'INTERET au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11			déc-10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	7 614 768	2 772 953	4 841 815	9 349 581	4 802 262	4 547 319
Comptes et prêts/emprunts	6 987 941	2 601 939	4 386 002	6 428 988	2 238 931	4 190 057
Opérations de pensions		171 014	-171 014		247 874	-247 874
Opérations de location-financement	626 827		626 827	2 920 593	2 315 457	605 136
Opérations interbancaires	729 381	633 259	96 122	526 020	471 105	54 915
Comptes et prêts/emprunts	524 514	576 358	-51 844	406 441	421 608	-15 167
Opérations de pensions	204 867	56 901	147 966	119 579	49 497	70 082
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	740 126	689 632	50 494	795 873	678 925	116 948
Titres à revenu fixe	740 126	456 680	283 446	795 873	433 302	362 571
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	232 952	-232 952	0	245 623	-245 623
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Actifs détenus jusqu'à échéance	265 747	0	265 747	137 349	0	137 349
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	9 350 022	4 095 844	5 254 178	10 808 823	5 952 292	4 856 531

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2013

(en milliers de DH)

	déc-13		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	919 514	201 866	717 648
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	291 378		291 378
sur titres	150 146	159 370	- 9 224
de change	477 990	42 496	435 494
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 287 207	257 453	1 029 754
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	281 374	42 222	239 152
Assurance			-
Autres	1 005 833	215 231	790 602
Produits nets de commissions	2 206 721	459 319	1 747 402

COMMISSIONS NETTES

(en milliers de DH)

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	741 051	195 633	545 418
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	267 891		267 891
sur titres	146 743	125 284	21 459
de change	326 417	70 349	256 068
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 105 556	125 278	980 278
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	249 979	43 237	206 742
Assurance			-
Autres	855 577	82 041	773 536
Produits nets de commissions	1 846 607	320 911	1 525 696

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	634 753	160 602	474 151
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	238 497		238 497
sur titres	158 633	99 168	59 465
de change	237 623	61 434	176 189
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 068 383	119 599	948 784
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	233 288	39 639	193 649
Assurance			-
Autres	835 095	79 960	755 135
Produits nets de commissions	1 703 136	280 201	1 422 935

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
(en milliers de DH)						
	déc-13			31/12/2012*		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	736 732		736 732	654 050		654 050
Instruments financiers dérivés	59 512	2 120	61 632	-3 029		-3 029
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	796 244	2 120	798 364	651 021	0	651 021

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
(en milliers de DH)						
	déc-12			déc-11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	654 050		654 050	711 421		711 421
Instruments financiers dérivés	-3 029		-3 029	-8 691		-8 691
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	651 021	0	651 021	702 730	0	702 730

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11			déc-10		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	1 029 067		1 029 067	982 107		982 107
Instruments financiers dérivés	-8 691		-8 691	-8 773		-8 773
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	1 020 376	0	1 020 376	973 334	0	973 334

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
		(en milliers de DH)
	déc-13	31/12/2012*
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	162 635	150 157
Produits de dividendes	174 116	168 564
Charges de dépréciation	34 775	-61 578
Plus-values nettes de cession	-46 256	43 171
TOTAL	162 635	150 157

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
		(en milliers de DH)
	déc-12	déc-11
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	150 157	27 075
Produits de dividendes	168 564	202 827
Charges de dépréciation	-61 578	-159 959
Plus-values nettes de cession	43 171	-15 793
TOTAL	150 157	27 075

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	27 075	143 552
Produits de dividendes	202 827	163 858
Charges de dépréciation	-159 959	-30 078
Plus-values nettes de cession	-15 793	9 772
TOTAL	27 075	143 552

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	276 229	96 787	179 442	250 971	90 322	160 649
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	297 070	206 631	90 439	257 671	187 139	70 532
Autres produits d'exploitation non bancaires	322 780	54 916	267 864	272 708	55 869	216 839
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	896 079	358 334	537 745	781 350	333 330	448 020

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-12			déc-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	250 971	90 322	160 649	237 638	91 090	146 548
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	530 379	243 008	287 371	554 536	285 585	268 951
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	781 350	333 330	448 020	792 174	376 675	415 499

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	déc-11			déc-10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	237 638	91 090	146 548	204 004	97 184	106 820
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	554 536	285 585	268 951	434 167	315 928	118 239
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	792 174	376 675	415 499	638 171	413 112	225 059

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Dotations aux provisions	-1 517 753	-1 541 885
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 501 320	-1 415 449
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 485	-2 467
Autres provisions pour risques et charges	-12 948	-123 969
Reprises de provisions	395 502	717 256
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	353 165	634 113
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	9 315	1 743
Reprises des autres provisions pour risques et charges	33 022	81 400
Variation des provisions	-173 017	-282 984
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-176 691	-288 237
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	3 674	5 253
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 295 268	-1 107 613

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-12	déc-11
Dotations aux provisions	-1 541 885	-1 220 654
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 415 449	-1 125 287
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-2 467	-1 385
Autres provisions pour risques et charges	-123 969	-93 982
Reprises de provisions	717 256	443 494
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	634 113	375 716
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	1 743	2 916
Reprises des autres provisions pour risques et charges	81 400	64 862
Variation des provisions	-282 984	-95 054
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-288 237	-109 023
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	5 253	13 969
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 107 613	-872 214

COÛT DU RISQUE au 31/12/2011

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Dotations aux provisions	-1 220 654	-1 162 486
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 125 287	-1 092 610
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1 385	-3 907
Autres provisions pour risques et charges	-93 982	-65 969
Reprises de provisions	443 494	783 730
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	375 716	744 184
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	2 916	2 880
Reprises des autres provisions pour risques et charges	64 862	36 666
Variation des provisions	-95 054	-440 740
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-109 023	-446 751
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	13 969	6 011
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-872 214	-819 496

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	déc-13	31/12/2012*
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession		0
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres (*)	12 207	-390 484
Gains ou pertes sur autres actifs	12 207	-390 484

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	déc-11	déc-10
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession		0
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	-390 484	-6 717
Gains ou pertes sur autres actifs	-390 484	-6 717

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Impôts courants	92 432	215 856
Impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	350 067	525 726
Impôts courants	94 368	36 296
Impôts différés	989 759	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	1 084 127	1 019 445

0,00 0,00

2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Charge d'impôts courants	-765 802	-514 122
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-75 617	-56 615
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737

0,00 0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-13	31/12/2012*
Résultat net	1 880 603	1 578 194
Charges d'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737
Taux d'impôt effectif moyen	-44,7%	-36,2%

- -

Analyse du taux effectif d'impôt

- -

	déc-13	31/12/2012*
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	-0,8%
Taux d'impôt effectif moyen	44,7%	36,2%

2.8**IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES****2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-12	déc-11
Impôts courants	215 856	408 979
Impôts différés	310 849	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	526 705	730 063
Impôts courants	36 296	324 592
Impôts différés	983 149	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	1 019 445	1 258 719
	0,00	0,00

2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-12	déc-11
Charge d'impôts courants	-514 122	-606 067
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-57 360	-67 706
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-571 482	-673 773
	0,00	0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-12	déc-11
Résultat net	1 579 461	1 507 754
Charges d'impôt sur les bénéfices	-571 482	-673 773
Taux d'impôt effectif moyen	-36,2%	-44,7%

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-12	déc-11
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-0,2%	
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes	-0,6%	
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,0%	7,7%
Taux d'impôt effectif moyen	36,2%	44,7%

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES au 31/12/2011**2.8.1 Impôts courants et impôts différés**

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Impôts courants	408 979	383 596
Impôts différés	321 084	371 417
Actifs d'impôts courants et différés	730 063	755 013
Impôts courants	324 592	316 356
Impôts différés	934 127	906 568
Passifs d'impôts courants et différés	1 258 719	1 222 924
	0,00	0,00

2.8.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-11	déc-10
Charge d'impôts courants	-606 067	-551 968
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-67 706	-60 582
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-673 773	-612 550
	0,00	0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-11	déc-10
Résultat net	1 507 754	1 424 581
Charges d'impôt sur les bénéfices	-673 773	-612 550
Taux d'impôt effectif moyen	-44,7%	-43,0%

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-11	déc-10
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	6,0%
Taux d'impôt effectif moyen	44,7%	43,0%

Au 31/12/2013

3 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrèbail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa.

3.1 Résultat par secteur opérationnel

	31.12.2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
Produits nets bancaires	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
Résultat Brut d'exploitation	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	(841 419)
Résultat Part du groupe	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796

3.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	31.12.2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
Actifs financiers évalués à la juste valeur	27 649 487	47 963	48	0	526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458

3.4.1 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	31.12.2013			31.12.2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 901 101	58 672	36 797	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 783 526	0	0	2 083 561	0	0
Afrique	4 439 225	3 408	3 408	5 408 667	3 382	3 382
Total en principal	18 123 852	62 080	40 205	21 372 366	63 220	38 640
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	18 123 852	62 080	40 205	21 372 366	63 220	38 640

0,00

3.4.2 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31.12.2013			31.12.2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	114 252 061	6 267 412	4 659 448	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	1 753 262	126 165	72 824	2 604 230	14 201	12 863
Afrique	29 660 369	3 621 749	1 573 789	26 145 245	3 262 008	1 821 054
Total en principal	145 665 692	10 015 326	6 306 061	136 019 267	8 526 506	5 736 995
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	145 665 692	10 015 326	6 306 061	136 019 267	8 526 506	5 736 995

Au 31/12/2012

3.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acomar, RM EXPERT
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

	Exercice 12/2012					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	701 661	105 417	2 727	0	715 891	1 525 696
Produits nets bancaires	4 019 818	211 639	621 378	149 712	4 015 229	9 017 776
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 564 334	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 434 506)
Résultat Brut d'exploitation	1 455 604	2 916	466 089	69 112	1 589 549	3 583 270
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-239 534	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	(571 482)
Résultat Part du groupe	285 945	43 573	114 449	26 437	452 748	923 152

3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	160 441 588	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 889 486
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
FONDS PROPRES	13 567 426	104 114	1 213 349	-97 626	3 626 266	18 413 529

4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	déc-12			déc-11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	13 880 138	59 838	35 258	15 302 990	59 838	35 257
Europe	2 083 561	0	0	2 008 660	0	0
Afrique	5 408 667	3 382	3 382	6 486 360	4 177	4 088
Total en principal	21 372 366	63 220	38 640	23 798 010	64 015	39 345
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	21 372 366	63 220	38 640	23 798 010	64 015	39 345
			21 396 946			23 822 680
			0,00			0

4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	déc-12			déc-11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	107 269 792	5 250 297	3 903 078	94 281 552	5 260 133	3 590 437
Europe	2 604 230	14 201	12 863	2 597 726	9 199	7 621
Afrique	26 145 245	3 262 008	1 821 054	22 087 836	2 423 958	1 719 688
Total en principal	136 019 267	8 526 506	5 736 995	118 967 114	7 693 290	5 317 746
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	136 019 267	8 526 506	5 736 995	118 967 114	7 693 290	5 317 746

Au 31/12/2011

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrèbail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

	Exercice 12/2011					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	2 459 516	6 257	648 868	-6 378	2 145 915	5 254 178
Marge sur commission	633 071	116 311	-9 121	0	682 674	1 422 935
Produits nets bancaires	3 560 669	184 886	655 610	131 202	3 607 696	8 140 063
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 441 749	-195 785	-145 168	-75 470	-2 266 023	(5 124 195)
Résultat Brut d'exploitation	1 118 918	-10 899	510 442	55 732	1 341 675	3 015 868
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-298 334	-15 916	-142 916	-8 318	-208 289	(673 773)
Résultat Part du groupe	342 440	37 843	152 807	18 149	298 960	850 199

3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	144 682 530	396 558	12 932 271	153 339	49 823 440	207 988 138
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 291 928	116 662	13 534	18 126	890 127	2 330 377
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	83 659 440	1 122	12 290 687	0	25 391 409	121 342 658
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	1 816 492	0	27	0	7 774 392	9 590 911
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	100 669 457	0	1 342 613	0	37 139 940	139 152 010
FONDS PROPRES	11 722 730	97 450	1 188 619	-59 131	3 435 629	16 385 297

4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	déc-11			déc-10		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	15 302 970	59 838	35 237	13 664 904	60 559	25 703
Europe	2 008 660	0	0	2 082 528		
Afrique	6 486 360	4 177	4 088	7 139 459	53 798	4 113
Total en principal	23 797 990	64 015	39 325	22 886 891	114 357	29 816
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	23 797 990	64 015	39 325	22 886 891	114 357	29 816
			23 822 680			22 971 432
			0,00			0

4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	déc-11			déc-10		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	94 244 601	5 260 133	3 553 487	83 995 293	4 468 846	3 144 791
Europe	2 597 726	9 199	7 621	2 696 286	25 583	16 018
Afrique	22 087 836	2 423 958	1 719 687	18 704 161	1 898 420	1 259 895
Total en principal	118 930 163	7 693 290	5 280 795	105 395 740	6 392 849	4 420 704
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	118 930 163	7 693 290	5 280 795	105 395 740	6 392 849	4 420 704

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/13			31/12/2012 *		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	9 112 323	0	9 112 323	12 855 398	0	12 855 398
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 508 218		6 508 218	5 751 851		5 751 851
Autres titres de créances négociables	2 604 105		2 604 105	7 103 547		7 103 547
Obligations	459 108	0	459 108	399 217	0	399 217
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	459 108		459 108	399 217		399 217
Actions et autres titres à revenu variable	18 649 052	0	18 649 052	20 970 684	0	20 970 684
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	3 465	0	3 465	19 378	0	19 378
Instruments dérivés de cours de change	2 888		2 888	18 801		18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	28 223 948	0	28 223 948	34 244 677	0	34 244 677
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 430 244	2 430 244	0	0	0
Etablissements de crédit		2 430 244				
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	7 250	0	7 250	1 614	0	1 614
Instruments dérivés de cours de change	7 250		7 250	1 614		1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	7 250	2 430 244	2 437 494	1 614	0	1 614

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/12			31/12/11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	12 855 398	0	12 855 398	7 493 340	0	7 493 340
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 751 852		5 751 852	6 979 579		6 979 579
Autres titres de créances négociables	7 103 546		7 103 546	513 761		513 761
Obligations	399 217	0	399 217	433 914	0	433 914
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	399 217		399 217	433 914		433 914
Actions et autres titres à revenu variable	20 970 684	0	20 970 684	23 763 897	0	23 763 897
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
<i>aux établissements de crédit</i>						
<i>à la clientèle entreprises</i>						
<i>à la clientèle particuliers</i>						
Instruments financiers dérivés de transaction	19 378	0	19 378	41 165	0	41 165
Instruments dérivés de cours de change	18 801		18 801	40 588		40 588
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	34 244 677	0	34 244 677	31 732 316	0	31 732 316
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 614	0	1 614	1 752	0	1 752
Instruments dérivés de cours de change	1 614		1 614	1 752		1 752
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	1 614	0	1 614	1 752	0	1 752

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31/12/11			31/12/10		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	7 493 340	0	7 493 340	7 452 379	0	7 452 379
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 979 579		6 979 579	6 974 496		6 974 496
Autres titres de créances négociables	513 761		513 761	477 883		477 883
Obligations	433 914	0	433 914	567 369	0	567 369
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	433 914		433 914	567 369		567 369
Actions et autres titres à revenu variable	23 763 897	0	23 763 897	19 730 408	0	19 730 408
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	41 165	0	41 165	577	0	577
Instruments dérivés de cours de change	40 588		40 588	0		0
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	31 732 316	0	31 732 316	27 750 733	0	27 750 733
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 752	0	1 752	1 275	0	1 275
Instruments dérivés de cours de change	1 752		1 752	1 275		1 275
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	1 752	0	1 752	1 275	0	1 275
			0			0
			n			n

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

(en milliers de DH)

	décembre-13	31/12/2012 *
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 618 023	3 135 119
<i>dont titres cotés</i>	125 195	240 129
<i>dont titres non cotés</i>	3 492 828	2 894 990
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 618 023	3 135 119
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-339 196
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	3 319 804	2 795 923
<i>dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations</i>		

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

(en milliers de DH)

	décembre-12	décembre-11
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 135 119	2 628 596
<i>dont titres cotés</i>	240 129	435 416
<i>dont titres non cotés</i>	2 894 990	2 193 180
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 135 119	2 628 596
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-339 196	-298 219
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-339 196	-298 219
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	2 795 923	2 330 377
<i>dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations</i>		

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	décembre-11	décembre-10
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	2 628 596	1 994 752
<i>dont titres cotés</i>	435 416	398 228
<i>dont titres non cotés</i>	2 193 180	1 596 524
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	2 628 596	1 994 752
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-147 358
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-147 358
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	2 330 377	1 847 394
<i>dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations</i>		

**OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes à vue	4 630 305	6 731 875
Prêts	13 362 300	13 251 828
Opérations de pension	193 327	1 451 883
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	18 185 932	21 435 586
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-40 205	-38 640
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	18 145 727	21 396 946

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes à vue	1 723 359	1 829 261
Emprunts	18 429 985	18 433 119
opérations de pension	14 915 371	13 965 786
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	35 068 715	34 228 166

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes à vue	6 731 875	5 911 143
Prêts	13 251 828	17 945 572
Opérations de pension	1 451 883	5 310
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	21 435 586	23 862 025
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-38 640	-39 345
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	21 396 946	23 822 680
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes à vue	1 829 261	2 348 107
Emprunts	18 433 119	13 583 608
opérations de pension	13 965 786	8 916 894
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	34 228 166	24 848 609

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT au 31/12/2011
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Comptes à vue	5 911 143	4 904 258
Prêts	17 945 572	18 084 570
Opérations de pension	5 310	12 420
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	23 862 025	23 001 248
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-39 345	-29 816
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	23 822 680	22 971 432
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	31-déc-11	31-déc-10
Comptes à vue	2 348 107	1 222 864
Emprunts	13 583 608	9 830 254
opérations de pension	8 916 894	2 549 598
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	24 848 609	13 602 716

PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes ordinaires débiteurs	21 263 162	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	107 613 766	100 796 021
Opérations de pension	15 707 669	12 780 120
Opérations de location-financement	11 096 420	10 514 070
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	155 681 017	144 545 773
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 306 060	-5 736 995
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	149 374 957	138 808 778

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Banque au Maroc	102 077 889	95 425 580
Services Financiers Spécialisés	13 781 855	13 185 607
Activités à l'international	33 514 940	30 191 767
Gestion d'actifs	273	5 824
Autres Activités	0	0
Total en principal	149 374 957	138 808 778
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	149 374 957	138 808 778

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Maroc	115 860 017	108 617 011
Afrique	31 708 337	27 586 199
Europe	1 806 603	2 605 568
Total en principal	149 374 957	138 808 778
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	149 374 957	138 808 778

0,00 0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	63 669 813
Comptes à terme	20 735 319	20 207 095
Comptes d'épargne	18 930 245	17 903 838
Bons de caisse	4 144 400	4 107 980
Opérations de pension	1 166 600	1 499 500
Autres comptes créditeurs	39 141 343	37 262 531
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	148 790 337	144 650 757

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gestion d'actifs	6 204	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	148 790 337	144 650 757
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	148 790 337	144 650 757

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Maroc	103 605 942	103 266 419
Afrique	43 577 634	40 317 675
Europe	1 606 761	1 066 663
Total en principal	148 790 337	144 650 757
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	148 790 337	144 650 757

5.4

PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes ordinaires débiteurs	20 455 562	17 335 789
Prêts consentis à la clientèle	100 796 021	89 763 953
Opérations de pension	12 780 120	9 910 252
Opérations de location-financement	10 514 070	9 650 410
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	144 545 773	126 660 404
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 736 995	-5 317 746
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	138 808 778	121 342 658
	0,00	0,00

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-12	31-déc-11
Banque au Maroc	95 425 585	83 659 441
Services Financiers Spécialisés	13 185 606	12 290 691
Activités à l'international	30 191 767	25 391 404
Gestion d'actifs	5 820	1 122
Autres Activités	0	0
Total en principal	138 808 778	121 342 658
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	138 808 778	121 342 658
	0,00	0,00

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-12	31-déc-11
Maroc	108 617 015	95 951 254
Afrique	27 586 199	22 792 100
Europe	2 605 564	2 599 304
Total en principal	138 808 778	121 342 658
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	138 808 778	121 342 658
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes ordinaires créditeurs	63 669 812	57 769 414
Comptes à terme	20 207 095	23 097 066
Comptes d'épargne	17 903 838	19 881 953
Bons de caisse	4 107 980	4 911 391
Opérations de pension	1 499 501	3 602 366
Autres comptes créditeurs	37 262 532	29 889 820
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	144 650 758	139 152 010
	1,00	0,00

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-12	31-déc-11
Banque au Maroc	102 081 985	100 669 553
Services Financiers Spécialisés	1 184 434	1 342 518
Activités à l'international	41 384 338	37 139 939
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	144 650 757	139 152 010
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	144 650 757	139 152 010
	-1,00	0,00

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-12	31-déc-11
Maroc	103 266 419	102 012 071
Afrique	40 317 675	36 114 558
Europe	1 066 663	1 025 381
Total en principal	144 650 757	139 152 010
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	144 650 757	139 152 010
	0,00	0,00

PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE au 31/12/2011

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Comptes ordinaires débiteurs	17 335 789	14 806 099
Prêts consentis à la clientèle	89 763 953	80 789 158
Opérations de pension	9 910 252	7 606 889
Opérations de location-financement	9 650 410	8 616 093
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	126 660 404	111 818 239
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 317 746	-4 450 354
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	121 342 658	107 367 885
	0,00	0,00

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10
Banque au Maroc	83 659 441	73 928 891
Services Financiers Spécialisés	12 290 691	11 390 194
Activités à l'international	25 391 404	22 048 536
Gestion d'actifs	1 122	264
Autres Activités		
Total en principal	121 342 658	107 367 885
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	121 342 658	107 367 885
	0,00	0,00

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10
Maroc	95 951 254	85 319 349
Afrique	22 792 100	19 342 686
Europe	2 599 304	2 705 850
Total en principal	121 342 658	107 367 885
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	121 342 658	107 367 885
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Comptes ordinaires créditeurs	57 769 414	53 179 017
Comptes à terme	52 986 886	49 389 636
Comptes d'épargne	19 881 953	17 901 496
Bons de caisse	4 911 391	5 210 305
Opérations de pension	3 602 366	6 338 701
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	139 152 010	132 019 155
	0,00	0,00

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10
Banque au Maroc	100 669 553	98 044 626
Services Financiers Spécialisés	1 342 518	959 192
Activités à l'international	37 139 939	33 015 337
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités		
Total en principal	139 152 010	132 019 155
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	139 152 010	132 019 155
	0,00	0,00

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-11	31-déc-10
Maroc	102 012 071	99 003 818
Afrique	36 114 558	31 989 542
Europe	1 025 381	1 025 795
Total en principal	139 152 010	132 019 155
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	139 152 010	132 019 155

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Autres dettes représentées par un titre	12 451 775	14 014 898
titres de créances négociables emprunts obligataires	12 451 775	14 014 898
Dettes subordonnées	5 574 256	4 633 719
Emprunt subordonnés	5 574 256	4 633 719
à durée déterminée	2 788 120	1 853 463
à durée indéterminée	2 786 135	2 780 255
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	241 405	126 614
Total	18 267 436	18 775 231

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Autres dettes représentées par un titre	14 014 897	12 008 860
titres de créances négociables emprunts obligataires	14 014 897	12 008 860
Dettes subordonnées	4 633 718	3 803 161
Emprunt subordonnés	4 633 718	3 803 161
à durée déterminée	1 853 463	3 803 161
à durée indéterminée	2 780 255	
Titres subordonnés	0	860 172
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	860 172
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	126 616	241 048
Total	18 775 231	16 913 241

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Autres dettes représentées par un titre	12 008 860	11 444 054
titres de créances négociables emprunts obligataires	12 008 860	11 444 054
Dettes subordonnées	3 803 161	3 675 588
Emprunt subordonnés	3 803 161	3 675 588
à durée déterminée	3 803 161	3 675 588
à durée indéterminée		
Titres subordonnés	860 172	864 626
à durée déterminée		
à durée indéterminée	860 172	864 626
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	241 048	94 283
Total	16 913 241	16 078 551

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Titres de créance négociables	11 542 243	9 689 814
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	11 523 934	9 669 842
Autres titres de créance négociables	18 309	19 972
Obligations	994 499	829 127
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	994 499	829 127
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	12 536 742	10 518 941

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Titres de créance négociables	9 689 814	8 756 623
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9 669 842	8 721 040
Autres titres de créance négociables	19 972	35 583
Obligations	829 127	834 288
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	829 127	834 288
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	10 518 941	9 590 911

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Titres de créance négociables	8 756 623	7 647 008
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	8 721 040	7 249 630
Autres titres de créance négociables	35 583	397 378
Obligations	834 288	674 085
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	834 288	674 085
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	9 590 911	8 321 093

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Impôts courants	92 432	215 856
impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	350 067	525 726
Impôts courants	94 368	36 296
impôts différés	989 759	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	1 084 127	1 019 445

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Impôts courants	215 856	408 979
impôts différés	310 849	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	526 706	730 063
Impôts courants	36 296	324 592
impôts différés	983 149	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	1 019 445	1 258 719

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Impôts courants	408 979	383 596
impôts différés	321 084	371 417
Actifs d'impôts courants et différés	730 063	755 013
Impôts courants	324 592	316 356
impôts différés	934 127	906 568
Passifs d'impôts courants et différés	1 258 719	1 222 924

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	96 643	5 257
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	12 402	23 329
Comptes d'encaissement	383 861	329 945
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	473 081	381 273
Debiteurs Divers	3 115 401	2 859 026
Comptes de liaison	236 045	1 339 945
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 317 433	4 938 775
Dépôts de garantie reçus	57 478	42 250
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 310 266	9 297 681
Comptes d'encaissement	869 224	770 860
charges à payer et produits constatés d'avance	617 785	537 031
Autres créditeurs et passifs divers	3 525 610	2 562 303
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	11 380 363	13 210 125

5.8**COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 257	5 110
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 329	24 020
Comptes d'encaissement	329 945	297 910
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	381 273	356 710
debiteurs divers	2 859 026	3 072 004
comptes de liaison	1 339 945	803 287
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 938 775	4 559 041
Dépôts de garantie reçus	42 250	60 221
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	9 297 681	4 230 455
Comptes d'encaissement	770 861	685 798
charges à payer et produits constatés d'avance	537 031	365 626
Autres créditeurs et passifs divers	2 562 304	3 628 970
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	13 210 127	8 971 070

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
ACMAR	27 374	27 177
Banque de Développement du Mali	248 290	214 595
Eurafric	-6 692	-4 888
Hanouty	6 697	-5 544
Société Conseil Ingénierie et Développement	132 485	123 141
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	64 469	52 447
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	472 624	406 928

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Total du bilan DECEMBRE 2013	Produit net bancaire- chiffre d'affaires DECEMBRE 2013	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2013
ACMAR	497 263	41 152	29 812	5 962
Banque de Développement du Mali	7 685 082	524 360	171 286	46 597
Eurafric	133 252	187 675	519	-1 110
Hanouty	19 874	837	-2 095	-954
Société Conseil Ingénierie et Développement	506 985	296 095	38 437	14 880

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
ACMAR	27 177	21 180
Banque de Développement du Mali	214 595	184 792
Casablanca Finance Markets	0	31 752
Eurafric	-4 888	-3 503
Hanouty	-5 544	7 165
Société Conseil Ingénierie et Développement	123 141	112 177
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	52 447	45 795
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	406 928	399 358
	0	0

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Total du bilan décembre 2012	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2012	Résultat net part du groupe décembre 2012
ACMAR	333 421	125 337	5 996
Banque de Développement du Mali	7 665 758	414 523	38 567
Eurafric	203 766	4 422	-531
Hanouty	27 146	21 025	-10 940
Société Conseil Ingénierie et Développement	92 303	297 341	15 632

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
ACMAR	21 180	16 180
Banque de Développement du Mali	184 792	161 904
Casablanca Finance Markets	31 752	32 398
Eurafric	-3 503	3 559
Hanouty	7 165	17 821
Société Conseil Ingénierie et Développement	112 177	100 851
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	45 795	49 458
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	399 358	382 171
	0	0

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Total du bilan décembre 2011	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2011	Résultat net part du groupe décembre 2011
ACMAR	445 506	34 896	4 741
Banque de Développement du Mali	7 101 434	399 606	32 471
Casablanca Finance Markets	297 904	5 826	482
Eurafric	225 102	3 624	-7 072
Hanouty	52 222	-21 190	-10 349
Société Conseil Ingénierie et Développement	480 921	53 010	13 108

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31-déc-13			31/12/2012 *		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	9 674 496	4 208 727	5 465 769	8 936 539	3 805 011	5 131 528
Terrains et constructions	1 751 061	521 905	1 229 154	2 031 430	516 758	1 514 672
Equipement, Mobilier, Installations	3 702 800	1 547 661	2 155 139	3 551 517	1 507 440	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 220 635	2 139 161	2 081 475	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations Incorporelles	1 536 277	765 755	770 522	1 592 323	840 868	751 455
Logiciels informatiques acquis	935 657	420 712	514 944	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	600 620	345 043	255 577	571 939	319 881	234 485
Immeubles de placements	1 037 034	89 432	947 602	693 382	79 222	614 160

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31-déc-12			31-déc-11		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	8 936 538	3 805 010	5 131 528	8 152 649	3 088 523	5 064 126
Terrains et constructions	2 031 429	516 758	1 514 671	2 617 698	534 135	2 083 563
Equipement, Mobilier, Installations	3 551 517	1 507 439	2 044 078	2 859 747	1 290 230	1 569 517
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	3 353 592	1 780 813	1 572 779	2 675 204	1 264 158	1 411 046
Immobilisations Incorporelles	1 592 323	840 868	751 455	1 339 715	694 634	645 081
Logiciels informatiques acquis	1 020 384	520 987	499 397	821 009	410 414	410 595
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	571 939	319 881	252 058	518 706	284 220	234 486
Immeubles de placements	693 382	79 222	614 160	594 302	47 203	547 099

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11			31-déc-10		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	8 152 649	3 088 523	5 064 126	7 920 516	3 125 374	4 795 142
Terrains et constructions	2 617 698	534 135	2 083 563	2 370 751	472 701	1 898 050
Equipement, Mobilier, Installations	2 859 747	1 290 230	1 569 517	3 117 391	1 184 094	1 933 297
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	2 675 204	1 264 158	1 411 046	2 432 374	1 468 579	963 795
Immobilisations Incorporelles	1 339 715	694 634	645 081	1 214 476	563 271	651 205
Logiciels informatiques acquis	821 009	410 414	410 595	676 689	326 698	349 991
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	518 706	284 220	234 486	537 787	236 573	301 214
Immeubles de placements	594 302	47 203	547 099	560 214	39 547	520 667

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 31/12/2013	Valeur nette comptable 31/12/2012
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

5.11

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Valeur brute comptable en début de période	832 470	531 006
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	531 006
Acquisitions		403 987
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)		-102 523
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470
	0,0	0,0

(*) la constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

	Valeur nette comptable 12/2012	Valeur nette comptable 12/2011
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
Autres	0	0
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

ECARTS D'ACQUISITION au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Valeur brute comptable en début de période	531 006	485 515
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	531 006	485 515
Acquisitions	403 987	45 491
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)	-102 523	
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	531 006
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	531 006
	0,0	0,0

(*) la constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 12/2011	Valeur nette comptable 12/2010
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	207 863	207 863
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	102 523
CID	14 555	14 555
Autres	484 273	80 286
TOTAL GROUPE	832 470	531 006

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
	31-déc-13	31/12/2012 *
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	520 590	457 440
Dotations aux provisions	613	128 626
Reprises de provisions	-42 337	-83 187
Utilisation des provisions	-23 726	16 737
Variation des parités monétaires et divers	1 432	974
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	456 573	520 590

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
	31-déc-12	31-déc-11
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	457 440	349 988
Dotations aux provisions	131 271	93 783
Reprises de provisions	-83 187	14 713
Utilisation des provisions	16 737	
Variation des parités monétaires et divers	974	-1 044
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	523 235	457 440

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	349 988	300 492
Dotations aux provisions	93 783	76 733
Reprises de provisions	14 713	-26 615
Utilisation des provisions		
Variation des parités monétaires et divers	-1 044	-621
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	457 440	349 989

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
Engagements de financements donnés	15 467 096	14 794 963
Aux établissements de crédit	1 356 425	1 630 754
A la clientèle	14 110 671	13 164 209
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 897 232	1 451 765
des établissements de crédit	2 897 232	1 451 765
de la clientèle	-	-

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Engagements de financements donnés	14 794 963	17 113 203
Aux établissements de crédit	1 630 754	1 401 513
A la clientèle	13 164 209	15 711 690
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1 451 765	1 926 289
des établissements de crédit	1 451 765	1 926 289
de la clientèle	0	0

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT au 31/12/2011

(en milliers de DH)

	31-déc-11	31-déc-10
Engagements de financements donnés	17 113 203	16 105 804
Aux établissements de crédit	1 401 513	1 312 750
A la clientèle	15 711 690	14 793 054
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1 926 289	1 798 907
des établissements de crédit	1 926 289	1 798 907
de la clientèle	0	0

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31-déc-13	31-déc-12
		21 576 455
D'ordre des établissements de crédit	6 646 676	6 212 808
D'ordre de la clientèle	14 929 778	11 609 424
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	44 459 136	36 315 329
des établissements de crédit	43 550 070	35 106 346
de l'état et d'autres organismes de garantie	909 066	1 208 983

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31-déc-12	31-déc-11
		17 822 232
D'ordre des établissements de crédit	6 212 808	6 745 730
D'ordre de la clientèle	11 609 424	12 250 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	36 315 329	32 303 600
des établissements de crédit	35 106 346	30 263 580
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 208 983	2 040 020

ENGAGEMENTS DE GARANTIE au 31/12/2011

(en milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31-déc-11	31-déc-10
		18 996 469
D'ordre des établissements de crédit	6 745 730	6 351 977
D'ordre de la clientèle	12 250 739	11 031 342
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	32 303 600	31 248 759
des établissements de crédit	30 263 580	29 861 661
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 040 020	1 387 098

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL**6.1 Descriptif de la méthode d'évaluation**

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS**6.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés**

(En milliers de Dhs)

	déc-13	déc-12
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	218 134	232 869
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	218 134	232 869

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	déc-13	déc-12
Taux d'actualisation	5,60%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

6.2.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	déc-13	déc-12
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	27 603	26 820
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	déc-13	déc-12
Dettes actuarielles d'ouverture	232 869	228 320
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Pertes / Gains actuariels	- 23 518	- 2 299
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	- 18 820	- 19 972
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dettes actuarielles de clôture	218 134	232 869
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL**7.1 Descriptif de la méthode d'évaluation**

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière.
L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS**7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés**

(En dh)

	31-déc-12	31-déc-11
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	235 228 400	230 679 497
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	235 228 400	230 679 497

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges " du Passif.

7.2.2 Hypothèses de base des calculs

<i>En pourcentage</i>	31-déc-12	31-déc-11
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31-déc-12	31-déc-11
Charge normale de l'exercice	17 046 276	14 571 320
Charge d'intérêt	9 773 304	9 842 698
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	11 352 669
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	26 819 580	35 766 687
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31-déc-12	31-déc-11
Dettes actuarielles d'ouverture	230 679 497	219 185 849
Charge normale de l'exercice	17 046 276	25 923 989
Charge d'intérêt	9 773 304	9 842 698
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	- 22 270 677	- 24 273 039
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dettes actuarielles de clôture	235 228 400	230 679 497
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL**7.1 Descriptif de la méthode d'évaluation**

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière.
L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS**7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés**

(En dh)

	31-déc-11	31-déc-10
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	230 679 497	219 185 849
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	230 679 497	219 185 849

7.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	31-déc-11	31-déc-10
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	4%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31-déc-11	31-déc-10
Charge normale de l'exercice	14 571 320	14 846 056
Charge d'intérêt	9 842 698	9 647 926
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	11 352 669	-
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	35 766 687	24 493 982
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31-déc-11	31-déc-10
Dette actuarielle d'ouverture	219 185 849	218 405 340
Charge normale de l'exercice	25 923 989	14 846 056
Charge d'intérêt	9 842 698	9 647 926
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	- 24 273 039	- 23 713 473
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	230 679 497	219 185 849
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

, ;

7.1.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	déc.-13	déc.-12
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 230 795 682	921 885 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,9	5,1

8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	déc-12	déc-11
CAPITAL (dh)	1 794 633 900	1 719 633 900
Nbre Actions	179 463 390	171 963 390
Resultat Part groupe (dh)	923 152 000	850 199 000
Resultat par Action (dh)	5,1	4,9

8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION au 31/12/2011

	déc-11	déc-10
CAPITAL (dh)	1 719 633 900	1 719 633 900
Nbre Actions	171 963 390	171 963 390
Resultat Part groupe (dh)	850 199 000	818 969 000
Resultat par Action (dh)	4,9	4,8

7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 31/12/2013

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 31/12/2012

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	65,02%	65,02%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 31/12/2011

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,40%	59,40%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

PARTIES LIÉES					
7.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe					
(en milliers de DH)					
	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif					
Prêts, avances et titres	1 293 931	4 617 405	-	23 810	7 844 090
Comptes ordinaires	1 293 931	1 479 516		18 194	4 983 585
Prêts		724 991		5 616	366 731
Titres		2 412 898			2 493 775
Opération de location financement					
Actif divers					24 966
Total	1 293 931	4 617 405	-	23 810	7 869 056
Passif					
Dépôts	-	878 462	-	-	5 173 310
Comptes ordinaires		443 462			4 799 315
Autres emprunts		435 000			373 995
Dettes représentées par un titre					2 697 574
Passif divers					- 1 828
Total	-	878 462	-	-	7 869 056
Engagements de financement et de garantie					
Engagements donnés					884 942
Engagements reçus					884 942
7.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées					
(en milliers de DH)					
	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	- 50 169	- 53 812		- 9 046	- 292 379
Intérêts et charges assimilées					345 305
Commissions (produits)					- 160 915
Commissions (charges)					33 834
Prestations de services données					
Prestations de services reçues		31 289			
Loyers reçus		- 73 360			- 154 560
Autres		69 511			228 720

PARTIES LIEES au 31/12/2012**8.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres		23 627	8 960 910
Comptes ordinaires		14 315	3 526 878
Prêts		9 312	1 892 863
Titres			3 541 169
Opération de location financement			
Actif divers			444 311
Total		23 627	9 405 221
Passif			
Dépôts		30 848	5 036 253
Comptes ordinaires		30848	4 785 499
Autres emprunts			250 754
Dettes représentées par un titre			3 508 809
Passif divers			860 159
Total		30 848	9 405 221
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			879 154
Engagements reçus			879 154

8.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-7 565	-258 736
Intérêts et charges assimilées		14 511	272 127
Commissions (produits)			-75 928
Commissions (charges)			35 405
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-139 920
Autres			167 057

PARTIES LIEES au 31/12/2011**8.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe**

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres		8100	6 432 432
Comptes ordinaires			1 600 458
Prêts		8100	4 734 587
Titres			97 387
Opération de location financement			
Actif divers			52 941
Total		8100	6 485 373
Passif			
Dépôts			6 378 938
Comptes ordinaires		2988	1 045 065
Autres emprunts			5 333 873
Dettes représentées par un titre			64 000
Passif divers			42 345
Total		2988	6 485 283
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			-943 525
Engagements reçus			-943 525

8.4.2 Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-18 500	-208 908
Intérêts et charges assimilées		7 886	199 105
Commissions (produits)			-48 645
Commissions (charges)			26 496
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-121 699
Autres			153 651

8.4.3 Rémunération des principaux dirigeants

Avantages à court terme	
Avantages postérieurs à l'emploi	
Autres avantages à long terme	
Indemnités de fin de contrat de travail	
Paiements en actions	

Modèle du bulletin de souscription
Ordre de souscription ferme et irrévocable n°.... relatif à l'émission d'obligations subordonnées de
BMCE Bank S.A

Dénomination ou Raison sociale :	Nom du teneur de compte :
N° de compte :	Dépositaire :
Téléphone :	Fax :
Code d'identité ²⁸ :	Qualité souscripteur :
Nom et Prénom signataire :	Nature de documents exigés :
Siège social :	Fonction :
Adresse (si différente du siège social) :	Mode de paiement :

Emetteur	BMCE Bank S.A
Montant	1 000 000 000 dirhams
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams
Maturité	10 ans
Mode de remboursement	In fine
Date de jouissance	24 septembre 2014
Date d'échéance	24 septembre 2024
Taux facial – Tranche A	Taux fixe. Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans telle qu'elle sera publiée le 10 septembre 2014, augmenté d'une prime de risque de 120 points de base. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 11 septembre 2014 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales.
Taux facial – Tranche B	Révisable annuellement. Pour la première année, soit du 24 septembre 2014 au 24 septembre 2015, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 10 septembre 2014 (hors prime de risque). Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 110 points de base. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 11 septembre 2014 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales. Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, et ce, dans un délai d'au moins 5 jours de bourse. Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 110 points de base.
Mode d'allocation	Au prorata de la demande

Type d'ordre	Tranche A – Non Cotée / Taux Fixe / In fine	Tranche B – Non Cotée / Taux Révisable/ In Fine
Nombre de titres demandés		
Montant global (en MAD)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations subordonnées BMCE Bank SA qui nous seront attribués.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations subordonnées BMCE Bank SA.

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

A _____, le _____
 Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
 Signature et cachet du souscripteur

²⁸ Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM.

FITCH AFFIRMS MOROCCO-BASED BMCI AND BMCE

Fitch Ratings-London/Paris-14 January 2013: Fitch Ratings has affirmed Morocco-based Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie's (BMCI) National Long-term Rating at 'AAA(mar)' with Stable Outlook and BMCE Bank's (BMCE) Support Rating at '3'. A full list of rating actions is at the end of this rating action commentary.

RATING DRIVERS AND SENSITIVITIES: BMCI's NATIONAL AND SUPPORT RATINGS

BMCI's ratings are based on support from its majority (66.7%) shareholder, BNP Paribas (BNPP, 'A+/'Stable), if required. Given BNPP's strong capacity and history of support to group entities, Fitch believes that it is highly likely that BNPP would provide support to BMCI, if required. BMCI is of small size relative to BNPP, which makes financial support from BNPP easier to provide.

In Fitch's view, BNPP remains committed to BMCI and the development of retail banking in North Africa. BMCI is consistently profitable and has a good presence in the Moroccan retail market (fourth-largest bank by total assets; 6.6% of deposits). Fitch does not foresee a reduction in BNPP's presence in Morocco, which proved politically and economically resilient through 2011 and 2012. Moreover, BMCI is well integrated into BNPP. The latter controls BMCI's supervisory board, is well represented in the bank's senior management and tightly oversees its risks and business strategy.

A downgrade of BMCI's National and Support Ratings may result from a reduction in BNPP's stake in BMCI or a multiple-notch downgrade of BNPP's Long-Term IDR, which Fitch does not expect. BMCI's Support Rating is constrained by Morocco's Country Ceiling of 'BBB'. BMCI's Support Rating could also be revised if Morocco's Country Ceiling was downgraded or upgraded significantly.

RATING DRIVERS AND SENSITIVITIES: BMCE's SUPPORT RATING

BMCE's Support Rating of '3' reflects Fitch's view that the Moroccan authorities would provide support to BMCE Bank if needed, given its large franchise in the country. Nevertheless the probability of support is moderate considering Morocco's financial strength ('BBB-'Stable).

BMCE is the third-largest banking group in terms of assets in Morocco, equivalent to 24% of the country's GDP at end-2011. It is largely owned by FinanceCom, a local private company (36.9% stake at end-2012), and France's Banque Federative du Credit Mutuel (BFCM; 'A+/'Stable), which holds a 26.2% stake. Fitch cannot assess FinanceCom's ability and willingness to support BMCE. BFCM has a high ability to support BMCE. However, Fitch views it unlikely that BFCM would provide support to BMCE if required.

BMCE's Support Rating would be sensitive to a material downgrade of Morocco's sovereign Long-term foreign currency IDR.

The ratings actions are as follows:

BMCI

National Long-Term Rating: affirmed at 'AAA(mar)'; Outlook Stable

National Short-Term Rating: affirmed at 'F1+(mar)'

Support Rating: affirmed at '2'

BMCE

Support Rating: affirmed at '3'

Contact:

Primary Analyst

Keranka Dimitrova
Associate Director
+44 20 3530 1223
Fitch Ratings Limited
30 North Colonnade
London E14 5GN

Secondary Analyst
Sonia Trabelsi
Director
+33 144 2991 42

Committee Chairperson
Philip Smith
Senior Director
+44 20 3530 1091

Media Relations: Hannah Huntly, London, Tel: +44 20 3530 1153, Email:
hannah.huntly@fitchratings.com.

Additional information is available on www.fitchratings.com.

BMCI's ratings were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings. BMCE Bank's ratings were unsolicited and have been provided by Fitch as a service to investors.

Applicable criteria, 'Global Financial Institutions Rating Criteria', dated 15 August 2012, 'Evaluating Corporate Governance', dated 12 December 2012, and 'National Ratings Criteria' dated 19 January 2011 are available at www.fitchratings.com.

Applicable Criteria and Related Research:

Global Financial Institutions Rating Criteria

http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=686181

Evaluating Corporate Governance

http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=694649

National Ratings Criteria

http://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=595885

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEBSITE 'WWW.FITCHRATINGS.COM'. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE 'CODE OF CONDUCT' SECTION OF THIS SITE.